

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 3 JUILLET 2020 - 1,80 €
N° 6728-6729

START-UPS

Fayat prépare l'avenir

OPÉRA DE BORDEAUX

Le grand retour !

« UN ÉTÉ EN FRANCE »

Phare de Cordouan :
objectif Unesco

JOSEPH
PASCUAL

président du Conseil régional
de l'Ordre des Géomètres-Experts
de Bordeaux

LES GÉOMÈTRES-EXPERTS
AFFICHENT LEURS
AMBITIONS

DÉLÉGUEZ VOS FORMALITÉS JURIDIQUES À NOS EXPERTS

**Un service personnalisé
et haut de gamme**

**Profitez d'un formaliste
expérimenté attitré**

**Traitement en 24h
de vos formalités**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

 **01.76.35.05.83**

 Parvis de la Gare, 1 Cour du Havre
75008 **Paris**

 **05.35.54.57.42**

 1 cours Xavier Arnoz 33000 **Bordeaux**

 info@legalvisionpro.fr

 www.legalvisionpro.fr

SOMMAIRE

GIRONDE ACTU

4 INTERVIEW

Les géomètres-experts affichent leurs ambitions

10 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

14 START-UPS

Fayat prépare l'avenir

16 GIRONDE / LOT-ET-GARONNE

Fusion-absorption pour Domofrance

18 TRIBUNE

Actualité sur l'activité partielle

22 CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE

Autorisation d'urbanisme sur constructions existantes

RÉGION ACTU

26 LES ECHOS EN RÉGION

28 LOT-ET-GARONNE

BoostCampus 47, c'est reparti !

TENDANCES BUSINESS

30 ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Appel à la mobilisation des CIP

32 ÉCONOMIE

Les plans d'aide à la peine

CULTURE & SPECTACLES

36 SORTIR EN GIRONDE

Opéra de Bordeaux : le grand retour !

38 UN ÉTÉ EN FRANCE

Phare de Cordouan : objectif UNESCO

41 ANNONCES LÉGALES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ** & Jennifer **WUNSCH** • Service Annonces légales : Allison **SHEIKBOUDHOU**, Nicolas **KARNAY** & Adèle **BROCHARD** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secrétariat : Khedidja **OUIS** & Sandrine **CARCENAC** • **PUBLICITÉ** Responsable commerciale : Hamida **BETRICHE** • Assistante commerciale : Charlotte **LAURENT** • Tél. 07 85 39 64 49 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** • Commission paritaire n° 0223 | 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 1,80 € • Abonnement 1 an : 65 €



LES GÉOMÈTRES-EXPERTS AFFICHENT LEURS AMBITIONS

QUELS SONT LES PROJETS D'AVENIR DES GÉOMÈTRES-EXPERTS ? COMMENT ONT-ILS TRAVERSÉ LA CRISE ? ALORS QU'ILS ONT TENU LE CONSEIL SUPÉRIEUR SUR LA REPRISE DE LA PROFESSION FIN MAI, LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS DE BORDEAUX, JOSEPH PASCUAL, NOUS DÉVOILE LES AMBITIONS DE CES SPÉCIALISTES DE LA MESURE. ENTRETIEN.

Par Jennifer WUNSCH

Echos Judiciaires Girondins : Quels changements la crise sanitaire a-t-elle engendré pour les géomètres-experts ?

Joseph Pascual : « Une grande évolution a lieu en ce moment : nous avons, à l'instar des notaires, adopté la signature électronique des plans et PV de bornage permettant de dire la limite de propriété. Ainsi, le géomètre-expert convoque l'ensemble des parties sur le terrain : son client (le propriétaire qui a donné l'ordre de mission), mais également les propriétaires-riverains. Il fait le bornage, produit un plan de bornage numérique, puis l'envoi à l'ensemble des parties qui peuvent signer électroniquement les documents suivant une procédure dématérialisée qui nous assure une régularité juridique de la signature. »

EJG : Outre la digitalisation, quel est l'impact de la crise sur l'activité des géomètres-experts ?

J. P. : « La particularité de notre métier, c'est que pour produire de la donnée, il faut aller sur le terrain. Du fait du confinement, il y a eu un arrêt brutal de l'activité de bornage, puisqu'il suppose la convocation sur les lieux des parties. Mais les géomètres-experts se sont adaptés. Pour ce qui concerne l'Ordre de Bordeaux, 10 % des cabinets ont été en arrêt total, 10 % ont maintenu 100 % de leur activité, et 80 % ont mis leurs collaborateurs en télétravail. Cela s'est traduit par une baisse assez conséquente de nos chiffres d'affaires, de l'ordre de 20 à 25 % pendant le confinement. Pour le mois de mai, malgré une reprise de l'activité sur le terrain, il y a également une baisse de la facturation car après le terrain, il faut compter le temps de la production et de la finalisation des documents, ce qui génère un décalage. Nous avons aussi été impactés par le report des Municipales, et attendions avec impatience les résultats du second tour du 28 juin, nous permettant d'avoir des maires mis en place et donc un redémarrage de la commande publique. »

« NOUS AVONS EU UNE BAISSSE DE NOS
CHIFFRES D'AFFAIRES DE 20 À 25 % PENDANT
LE CONFINEMENT ET AU MOIS DE MAI »

L'ORDRE SUPÉRIEUR DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

1 870 géomètres-experts

(70 en Gironde)

11 150 structures

900 millions d'euros de CA en 2019

(35 millions en Gironde)

18 conseils de l'ordre régionaux

(dont Bordeaux, Poitiers et Clermont-Ferrand,
auquel est rattaché Limoges)

Un Conseil supérieur de l'ordre

**EJG : Les géomètres-experts avaient déjà
connu plusieurs évolutions ces dernières années...**

J. P. : « Il y a eu une évolution technique extrêmement importante. Avec les nouvelles technologies, on a des outils très performants qui permettent de n'avoir qu'une seule personne sur le terrain, contre 2 ou 3 il y a 20 ans. Parallèlement, si le nombre de géomètres-experts s'est maintenu, afin de garantir l'égalité d'accès à tout citoyen propriétaire, le nombre de structures, lui, a diminué : on a assisté à un regroupement des géomètres-experts, qui se sont organisés en véritable entreprise qui innove et investit. Aujourd'hui, un cabinet doit procéder à des investissements massifs en termes de matériel (stations complètes, scanners, GPS), de l'ordre de 100 000 euros par équipe.

L'Ordre des géomètres-experts va également sur la voie de la spécialisation, afin d'être plus performant, mais aussi car on constate que c'est ce que veulent les consommateurs, un peu à l'instar de ce qui existe dans le monde des avocats. L'OGE a aussi une sensibilité sur le fait que ces derniers soient présents dans des équipes pluridisciplinaires : sur une opération d'aménagement, il nous semble aujourd'hui préférable d'avoir une équipe composée d'un architecte, d'un paysagiste-concepteur, d'un urbaniste et d'un géomètre-expert, qui va produire un travail de meilleure qualité. »

JOSEPH PASCUAL

Géomètre-expert à Agen et
président du conseil régional de l'ordre
des géomètres-experts de Bordeaux
(région Aquitaine) et vice-président du
Conseil supérieur de l'ordre depuis près
de 12 ans. Il a également été trésorier
national durant 10 ans.



© Valéry Jonchery

EJG : Pouvez-vous nous parler du portail Géofoncier, qui réunit tous les géomètres-experts et leurs productions ?

J. P. : « Le portail Géofoncier est une plateforme créée par l'ordre des géomètres-experts il y a maintenant 10 ans. Chaque géomètre-expert inscrit au tableau de l'Ordre a des obligations, dont l'une est de verser dans cette base de données centralisée la totalité des actes fonciers qu'il va produire. Par exemple, pour qu'une opération traditionnelle comme le bornage soit effective et définitive, le plan et le PV de bornage doivent être signés par l'ensemble des propriétaires. Le géomètre-expert a ensuite l'obligation de les géoréférencer dans Géofoncier : il localise la parcelle dans un système de coordonnées XY national et y associe les documents. Il constitue le RFU (référentiel foncier unifié), une représentation graphique de la limite de propriété, avec une précision centimétrique. Cette dernière est obtenue par mesure GPS grâce à une filiale de l'OGE, Exagone. Elle s'appuie sur le réseau TERIA, qui a été développé et appartient à l'ensemble des géomètres-experts. Il compte aujourd'hui 250 stations-relais connectées à des satellites géostationnaires, et aux réseaux GPS américain, Glonass russe, Beidou chinois et Galileo européen. »

« AVEC LA CRISE,
NOUS AVONS FAIT
PREUVE DE RETENUE
ET DE PRUDENCE
SUR LES LANCEMENTS DE
GRANDS PROJETS »

EJG : Qui sont les utilisateurs de Géofoncier ?

J. P. : « Il y a aujourd'hui 25 000 comptes utilisateurs de Géofoncier en France. Ce sont des notaires, des agents immobiliers, des avocats, des professionnels de l'immobilier, les collectivités qui vont collecter de l'information dans la base de données. Elle constitue une aide à la décision, tant pour les particuliers que pour les institutionnels publics. Géofoncier est enrichi de 150 couches : la couche cadastrale, et ensuite toutes les couches qui viennent s'empiler, les plans locaux d'urbanisme, les zonages des plans locaux d'urbanisme, les plans de prévention des risques, les DVF (valeurs vénales des immeubles)... Et bien sûr le fameux RFU, qui fait référence en matière de position des limites de propriété. Nous lançons actuellement la V2 de Géofoncier, avec une ouverture au grand public. »

« DANS LES 10 ANS À VENIR, NOUS VOULONS RENFORCER LA NOTORIÉTÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION »

EJG : Les géomètres-experts ont tenu fin mai un conseil supérieur sur la reprise de la profession. A-t-il modifié le plan stratégique 2020-2021 présenté en début d'année ?

J. P. : « En aucun cas nous n'avons renoncé au projet stratégique de la profession. Mais nous avons effectivement fait preuve de retenue et de prudence sur lesancements de grands projets. Lors du conseil supérieur de reprise, nous avons lancé les consultations pour un projet majeur acté en 2019, qui consiste à numériser les 12 millions de documents d'arpentage (le DMPC : documents modificatifs du parcellaire cadastral) pour le territoire national, île de la Réunion, Antilles et Guyane incluses. Cela représente une dépense de 6 millions d'euros, avec un financement de l'ordre de 500 000 à 600 000 euros par an pendant 10 ans. C'est un projet ambitieux qui s'inscrit dans la trajectoire OGE 2030. »

EJG : Quelles sont les grandes lignes du plan stratégique 2020-2021 ?

J. P. : « Ce plan repose sur une vision, des valeurs et des enjeux. Concernant la vision de l'OGE, il s'agit de promouvoir le géomètre-expert comme acteur incontournable de l'aménagement des territoires et du cadre de vie ; de l'accompagner dans la transformation numérique et de conforter son haut niveau d'expertise du foncier, de la mesure, au service de tous. Concernant les valeurs, qui sont l'ADN de notre profession, il y a tout d'abord l'éthique : nous devons dire la limite de propriété en toute indépendance. Deuxièmement, il y a la transparence : la démarche

GÉOMÈTRE-EXPERT, PROFESSION CONSACRÉE

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen a consacré le droit de propriété. L'État en est responsable et a délégué la définition de sa limite à une organisation professionnelle créée par la loi du 7 mai 1946 : l'Ordre des géomètres-experts (OGE). Deux articles définissent leur mission : il réalise les études et travaux topographiques qui fixent les limites des biens fonciers, réalise la mise en copropriété et la division en volumes. Dans le champ concurrentiel figurent ses missions de topographie, conception-aménagement, évaluation immobilière, gestion, entremise et maîtrise d'œuvre.



GÉOMÈTRE-EXPERT, PROFESSION BIEN ORDONNÉE

Il y a 18 conseils de l'ordre régionaux des géomètres-experts, et au-dessus, le Conseil supérieur de l'Ordre, composé de 22 membres (18 présidents de conseils régionaux et 4 membres élus, dont le président). Il y a également un commissaire du gouvernement, un conseiller d'État qui s'assure de la légitimité des décisions et siège aux réunions du Conseil supérieur. Enfin, dans chaque région, un magistrat joue le rôle de délégué du commissaire du gouvernement.

est collaborative. Troisièmement, la responsabilité : répondre aux défis économiques, numériques et environnementaux à venir. Enfin quatrièmement, l'engagement : être un acteur et participer aux enjeux de la société. Le géomètre-expert est présent sur tout le territoire, et nécessairement, il a un regard et une expérience de ce dernier. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il est incontournable et doit accompagner les maires, les collectivités locales dans leur réflexion sur le développement de leur territoire. »

EJG : Quels sont les projets à plus long terme pour la profession ?

J. P. : « Au-dessus du plan 2020-2021, nous avons lancé l'opération « OGE 2030 », une réflexion menée de façon collaborative auprès des géomètres-experts, de leurs collaborateurs et clients majeurs pour imaginer la profession dans 10 ans. Nous avons défini 30 axes. Parmi les 10 plus importants, on peut citer le fait de renforcer la notoriété et l'attractivité de la profession, afin d'intégrer de nouveaux géomètres-experts. Tout en assurant la cohésion interne de la profession. Nous souhaitons garantir un haut niveau de prestation par la qualité des formations initiales et continues, tout en alliant obligations ordinaires et performances économiques. Nous voulons développer la pluridisciplina-

« NOUS SOUHAITONS
GARANTIR UN HAUT
NIVEAU DE PRESTATION
PAR LA QUALITÉ DES
FORMATIONS »



rité et la pluralité technique d'expertise et de compétence des géomètres-experts. Mais aussi assurer les conseils régionaux de l'ordre comme acteurs de la stratégie ordinaire, et promouvoir la transition numérique de l'institution et de la profession. Nous envisageons également de développer la présence, l'influence et la notoriété de la profession sur le territoire national et sur le plan international, tout en confortant l'OGE comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, etc. »



© Valéry Jonchery

GÉOMÈTRE-EXPERT, L'INDÉPENDANCE GARANTIE

L'indépendance dans la définition de la limite de propriété fait partie de l'éthique professionnelle des géomètres-experts, y compris lorsqu'ils sont salariés. Conseillers régionaux et conseillers supérieurs de l'ordre jouent le rôle d'instances disciplinaires. Si un propriétaire porte plainte contre un géomètre-expert, un jugement de première instance est rendu par un conseil de l'ordre régional, qui peut faire l'objet d'un appel devant le Conseil supérieur de l'ordre, qui peut faire l'objet d'un appel devant le Conseil d'État.

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



CAP-FERRET POP'UP STORE ESTIVAL

« Friends & family », lieu éphémère à l'esprit bohème, ouvre ses portes du 26 juillet au 1^{er} août au Cap-Ferret. Ce collectif prend ses quartiers d'été dans une villa, les pieds dans l'eau. Le Satnam Club, centre de yoga à Bordeaux, y proposera des cours de yoga, de paddle yoga et du bain de gong (technique de relaxation sonore), accompagnés d'une cantine healthy. Des soins de corps à base d'huile précieuse de pin maritime sont proposés par la gamme ferret-capienne Océopin. Côté shopping, les amateurs de mode casual chic découvriront la gamme French Disorder à l'esprit résolument frenchy. Côté déco, Authentic-Bazar présente une sélection pointue de photographies et pièces uniques chinées aux quatre coins du monde. Et comme l'ambiance est friends & family, des concerts et dégustations sont proposés tout au long de cette exposition.

Friends & family, la maison, du 26 juillet au 1^{er} août. 68, avenue de la Pointe aux Chevaux à Petit Piquey

CASTILLON-LA-BATAILLE REVITALISATION DU CENTRE BOURG

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, a assisté le 2 juillet à un comité de pilotage dans le cadre du projet de revitalisation du centre bourg, et signé la convention cadre avec la Communauté de communes de Castillon-Pujols et la Mairie de Castillon-la-Bataille. La Région Nouvelle-Aquitaine élabore depuis 2018 des dispositifs spécifiques pour redonner du sens à la fonction de centralité des bourgs et des petites villes au sein de territoires. À ce jour, 13 villes ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt. Depuis juillet 2016, la commune de Castillon-la-Bataille a entamé un travail conséquent et multipartenarial. La convention cadre pluriannuelle signée vise à soutenir le projet à travers 3 grands domaines : l'ingénierie, la mutation des îlots stratégiques et le soutien à l'adaptation du commerce et de l'artisanat. Pour renforcer son rôle de centralité sur le territoire, des projets sont soutenus à Castillon-la-Bataille tels que des infrastructures ferroviaires, la construction d'un tiers-lieu en lien avec l'événement « La bataille de Castillon » ou encore l'expérimentation « Territoire zéro chômeurs de longue durée ».



TÉLEX

Le Vinexpo Bordeaux 2021 sera résolument business.

Une nouvelle formule sera présentée pour l'édition bordelaise du salon mondial des vins et spiritueux qui aura lieu en mai prochain. Le salon regroupera de nombreux rendez-vous d'affaires et se tiendra dans plusieurs lieux de la ville, a annoncé **Patrick Seguin**, président de la CCI Bordeaux Gironde.

BORDEAUX CLASSIC HUB DÉMOCRATISE LA VOITURE DE COLLECTION

La toute jeune start-up Classic Hub, créée à Bordeaux il y a moins d'un an et accompagnée par Unitec, s'est donné pour mission de mettre en relation les propriétaires de voitures de collection et ceux qui souhaitent les louer. Son site internet propose aujourd'hui à la location près de 200 véhicules de particuliers et de professionnels, mis à disposition avec une assurance sur-mesure. « L'économie collaborative a un rôle déterminant pour contribuer à la promotion et à la défense du patrimoine automobile, et créer une communauté de propriétaires et de locataires qui incitent au tourisme local dans un milieu encore peu digitalisé », estime dans un communiqué Hubert de Villeneuve, fondateur et président de Classic Hub. Avec la crise sanitaire, ce passionné, qui possède plusieurs automobiles anciennes, et son associé Brice de Laguarigue ont eu une idée originale pour l'été : sur son blog, Classic Hub propose à ses utilisateurs des itinéraires touristiques à découvrir au volant d'une voiture de collection. Avec à terme l'ambition de démocratiser l'usage touristique de l'automobile de collection.



BORDEAUX RECORD DU MONDE POUR DRONISOS

La start-up bordelaise, qui conçoit des spectacles utilisant des drones autonomes depuis 4 ans, a battu le record du monde du plus large vol de drones en intérieur, le 24 juin. 200 appareils ont volé simultanément à Turin, en Italie, à l'occasion de la fête annuelle San Giovanni, coorganisée avec les villes de Gênes et Florence. « Cette année, nous voulions dépasser les limites de l'innovation avec ce spectacle de drones en intérieur et développer une nouvelle forme d'interaction entre les danseurs et les robots », explique dans un communiqué Marco Pironti, adjoint à la mairie de Turin. Mis en scène par l'artiste turinoise Silvia Gribaudi et le chorégraphe londonien Antoine Marc, le spectacle alliant art et robotique a été retransmis en direct sur la télévision publique italienne Rai et sur le site de l'événement. « Préparée secrètement sur le site d'Aerocampus près de Bordeaux (...), nous sommes particulièrement fiers de cette performance réalisée pendant ces quelques mois de confinement. Cela montre à quel point notre équipe a su rester dynamique et tirer profit de cette période difficile », assure Laurent Perchais, CEO de Dronisos, dans un communiqué. Dronisos, qui estime avoir créé « une nouvelle forme d'expression culturelle », espère désormais faire profiter les collectivités françaises de son catalogue de spectacles « pour fêter l'été, la fin du confinement ou même remercier les soignants ».

IMMOBILIER D'ENTREPRISE LES BONS CHIFFRES DE CUSHMAN & WAKEFIELD

Avec **plus de 30 836 m² et 28 transactions depuis janvier 2020** sur la métropole bordelaise et le secteur industriel, l'un des acteurs majeurs de l'immobilier d'entreprise à Bordeaux, **Cushman & Wakefield**, vient de dresser son premier bilan post Covid-19. Ainsi depuis le début de l'année, **28 transactions ont été enregistrées, de 95 à 5 900 m²**. Parmi les transactions de **plus de 1 000 m²**, 8 transactions (dont 6 à la location) totalisent 24 123 m² avec notamment les prises à bail des sociétés Mes Meubles sur 1 200 m² à Saint-Médard-d'Eyrans, Promocash sur 2 046 m² au Haillan, DGS Transports sur 2 200 m² à Carbon-Blanc et Cash Piscines sur 5 445 m² à Blanquefort ; et l'acquisition par Rentforce de 5 900 m² à Mérignac. Au 1^{er} trimestre 2020, le marché totalisait 41 800 m² pour 36 transactions enregistrées, soit 1/3 de plus qu'en 2019. Une dynamique déjà constatée fin 2019, et en attente de confirmation mi-juillet, avec la publication des chiffres du 2^e trimestre qui viendra - ou non - confirmer cette tendance post crise sanitaire. « Le secteur industriel (activité, entrepôts et logistique) est le seul à ne pas encore souffrir de la crise sanitaire sur le marché de l'immobilier d'entreprise *a contrario* de ceux des bureaux et des commerces déjà très impactés », indique Rodolphe de Malet, président de l'agence Cushman & Wakefield à Bordeaux.



VINS DE BORDEAUX NOUVEAUTÉ : LES APÉRITIFS DU VENDREDI

Durant le confinement, en plus des pertes économiques, les viticulteurs, habitués à rencontrer des consommateurs lors des marchés, sur leur exploitation, sur les salons se sont sentis isolés.

Aujourd'hui, des vigneronnes et vignerons membres du réseau Bienvenue à la ferme ont décidé de renouer le contact et proposent un tout nouveau rendez-vous : les « Apéritifs Vignerons du Vendredi ! » Au programme : une dégustation de vin, agrémentée de tapas fermières (fromage, saucisson, pâté, magret...). Sans oublier une visite de leur château, leurs conseils de dégustation... Le tout pour 7 euros. Pour participer à un Apéritif Vigneron, c'est très simple : il suffit de contacter le vigneron (sur <https://gironde.chambre-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/les-aperitifs-vignerons-du-vendredi/>). Et rendez-vous le vendredi sur l'exploitation à partir de 18 h...

Tous ceux qui se rendront chez ces vignerons pourront participer à un tirage au sort. A la clé : une nuit dans un château viticole ! Cette opération s'inscrit dans le programme #Bordeauxlocal imaginé par la filière des vins de Bordeaux. L'objectif : soutenir les producteurs girondins, aider les consommateurs à identifier les produits locaux.

HABITAT ET HUMANISME GIRONDE SOUS-LOCATION PLUTÔT À LA HAUSSE

À l'occasion de son assemblée générale ordinaire du 25 juin dernier, Habitat et Humanisme Gironde (association d'insertion par le logement) a présenté son bilan 2019 ainsi que les perspectives pour l'année 2020. Sur les 12 mois de l'année 2019, l'offre de logements mis à disposition de HH33 est en légère hausse dans un contexte de mobilité fortement accrue du parc et des occupants. Pour ce qui est de l'activité de la sous-location, sur les 6 premiers mois de l'année 2020, les chiffres laissent augurer d'une tendance plutôt à la hausse. « Compte-tenu du contexte économique et social particulier engendré par la crise sanitaire du Coronavirus, nous anticipons une demande supérieure à l'offre. Les milliers de salariés qui sont - ou seront - impactés par l'arrêt ou la baisse de l'activité économique, risquent de venir grossir les rangs des personnes en situation de précarité qui sont les premiers à subir la crise du logement », déclare Bruno Martin, président d'Habitat et Humanisme Gironde. L'association s'investit dans un certain nombre de projets immobiliers dont l'un, Château Gardères, est situé sur la commune de Talence. En partenariat avec la Municipalité, HH33 va réhabiliter ce bâtiment du XVIII^e siècle en résidence bigénérationnelle pour personnes âgées, à faibles revenus, dans le cadre d'un bail à réhabilitation de 60 ans. Le début des travaux est programmé à l'automne 2020.





© D. R.

Estelle
BRIAND

IMMOBILIER D'ENTREPRISE RCG (GROUPE ANDRIEU) S'IMPLANTE À BORDEAUX

Après l'acquisition de l'agence Arthur Loyd Bordeaux en septembre 2019, le groupe Andrieu a renforcé sa présence parmi les acteurs de la transaction et franchit aujourd'hui une étape supplémentaire en passant l'intégralité de ses structures de conseil sous la bannière RCG. Historiquement spécialiste en immobilier commercial, créée en 1998, et dirigée par **Estelle BRIAND**, RCG intervient pour le compte d'investisseurs, de promoteurs, d'utilisateurs, d'enseignes et de collectivités territoriales, en menant des missions de commercialisation, de conseil en investissement et d'asset management, en France et à l'international.

Depuis le 1^{er} juillet, RCG est installée au 107, cours Balguerie-Stuttenberg à Bordeaux. L'équipe bordelaise est constituée de douze collaborateurs, riches d'une expérience de plus de dix ans dans l'ensemble des métiers du conseil et de la transaction : bureaux, locaux d'activités, logistique, commerces, clés en mains. La structure est dirigée par **Rémi COCUELLE**.

CARNET

Thierry LEBLANC vient d'être élu président de la FFB Gironde pour un mandat de 3 ans. Âgé de 54 ans, il dirige l'entreprise de génie climatique Guyenne Sanitaire / Guysanit (77 salariés) à Mérignac. Il est également président du pôle « lots techniques » de la FFB Gironde. **Thierry LEBLANC** succède à **Marie-Ange GAY RAMOS** qui ne se représentait pas, elle-même ayant été élue récemment présidente de la FFB Nouvelle-Aquitaine.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE GERMAIN MAUREAU S'INSTALLE À BORDEAUX

Un des leaders européens du conseil en Propriété Intellectuelle (marques, brevets, modèles industriels, droits d'auteur, noms de domaine), le Cabinet Germain Maureau ouvre un bureau à Bordeaux pour étoffer son maillage territorial. Ce nouveau bureau, dirigé par la Bordelaise Marie Mothes, aura pour mission de traiter l'ensemble des besoins des entreprises de la région concernant la Propriété Intellectuelle. Grâce à son expérience acquise au sein de plusieurs cabinets spécialisés de la région, Marie Mothes aura la mission de conseiller tous les types d'entreprises et d'organisations intervenant dans des secteurs très variés tels que les signes de qualité et d'origine (vins et spiritueux, agro-alimentaire) l'industrie textile, l'e-santé, la nutraceutique, l'industrie cosmétique, le numérique, la chimie verte ou encore les jeux vidéo.

Épaulée par Gaël Mancec, juriste spécialisé dans les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) et particulièrement dans la stratégie relative aux noms de domaine, l'équipe bordelaise du cabinet interviendra auprès des acteurs locaux sur tous les sujets ayant trait à leurs créations immatérielles.



© D. R.

Marie
MOTHES

FAYAT PRÉPARE L'AVE

AFIN D'ACCÉLÉRER LA DIGITALISATION DE SES PRODUITS ET DE RENFORCER SES LIENS AVEC LES START-UPS, LE GÉANT GIRONDIN DE LA CONSTRUCTION FAYAT A CRÉÉ LE FAYAT ACCÉLÉRATION STARTUPS (FAST), UN FONDS D'INVESTISSEMENTS QUI ACCOMPAGNE LES PROJETS INNOVANTS.

Par Jennifer WUNSCH

Sept grands métiers, 208 filiales, 22 150 salariés dans le monde, un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2019. Les chiffres n'ont pas de quoi faire rougir Fayat, bien au contraire. Et pour rester en pointe, l'entreprise familiale, créée à Libourne en 1957 et toujours dirigée et détenue à 100 % par la famille Fayat, s'est dotée en 2019 d'une nouvelle arme : le fonds Fayat Accélération Startups, FAST pour les intimes. « L'idée du fonds est de renforcer et de pérenniser les liens entre le groupe Fayat et les start-ups ; de répondre aux besoins des entreprises innovantes en entrant à leur capital, mais aussi en leur offrant un accompagnement ; et enfin de permettre à Fayat d'accélérer sur la partie innovation », détaille Maxime Bouloc, qui dirige le FAST.

Pour celui qui a travaillé durant 10 ans dans le secteur, le FAST est bien plus qu'un fonds d'investissements : il s'agit d'accompagner les startups grâce à une trentaine de champions opérationnels identifiés en interne dans les différentes divisions de Fayat, qui vont les aider à créer un POC (« proof of concept »), dont l'idée est de monter un véritable projet commun, et d'en constater (ou non) la faisabilité. Si le POC est concluant, « je rentre en scène pour apporter des fonds », explique Maxime Bouloc.

« L'IDÉE EST DE
PERMETTRE À FAYAT
D'ACCÉLÉRER
SUR LA PARTIE
INNOVATION »

CHANGEMENT DE STRATÉGIE

Les startups nationales comme internationales sont identifiées via l'accélérateur Impulse Partners, et toutes les structures et réseaux locaux comme le Village by CA, Technowest, French Tech, Unitec, etc., dans 5 grandes thématiques : urbanisation (smart city), économie circulaire (recyclage et valorisation des ressources usagées, notamment le bitume), transition énergétique (pour le matériel routier et les économies d'énergie dans les bâtiments), mobilité intelligente (connectivité de l'infrastructure routière) et enfin transformation numérique.

« Nous préparons l'avenir », résume Maxime Bouloc. Très sélectif au départ, avec un investissement réalisé pour 160 dossiers analysés, le FAST a fait évoluer sa stratégie. Fortement impacté par la crise, avec l'arrêt brutal des chantiers et de son outil de production, Fayat a en effet décidé d'accélérer sur les financements de projets.

DIGITALISATION

Après avoir investi en 2019 aux côtés de la Banque des Territoires dans la start-up Transway pour créer le service Voitsapp, une application associée au portique de contrôle de covoiturage de sa filiale Fareco, Fayat analyse actuellement une dizaine d'opportunités devant apporter « un service additionnel, de digitalisation de nos produits », indique Maxime Bouloc. Et notamment un projet dans le secteur des travaux publics « avec une start-up très complémentaire à notre activité, qui a bien avancé pendant le confinement », confie-t-il.

Si la capacité d'investissement du FAST se situe en général entre 100 000 et 600 000 euros, Fayat n'exclut pas d'investir une nouvelle fois avec d'autres fonds d'investissements ou entreprises industrielles dans ces projets. Avec toujours en ligne de mire, l'ambition de rester à l'avant-garde de l'innovation.

NIR

**MAXIME
BOULOC**

a travaillé durant
10 ans dans des fonds
d'investissements.
Il a pris la tête du
Fonds Fayat Accélération
Start-ups en 2018.

**LA CAPACITÉ
DU FAST SE SITUE
EN GÉNÉRAL ENTRE
100 000 ET 600 000 €**

**FAYAT
EN BREF**

Création en 1957 à Libourne
Capital détenu à 100 % par la
famille Fayat

7 métiers

(BTP : 43 % de l'activité,
Fondations, Énergies services,
Métal, Chaudronnerie,
Road Equipment : 34 %)

N° 1 mondial du Matériel routier

1^{er} acteur des TP en France,

4^e du Bâtiment

208 filiales

22 150 salariés

(dont 13 000 en France et
1 500 en Nouvelle-Aquitaine)
CA 2019 : **4,6 milliards d'euros**

(un peu moins de 3 milliards
en France)

**L'INNOVATION DANS
L'ADN DE FAYAT**

Parmi les 3 grandes valeurs
du groupe Fayat, il y a l'audace, et plus
particulièrement le souhait de
« cultiver un esprit entrepreneurial et de
savoir prendre des risques », notamment
à travers l'innovation. Chacune des
7 divisions du groupe possède une direction
de l'innovation et tous les 2 ans l'entreprise
organise le Fayat Innovating Challenge,
durant lequel les équipes internes
proposent des projets très innovants qui
sont ensuite récompensés. Dans le
cadre de sa politique de croissance externe,
Fayat rachète par ailleurs régulièrement
des start-ups qui viennent compléter ou
améliorer ses produits et services.

FUSION-ABSORPTION POUR DOMOFR

LE BAILLEUR SOCIAL ANNONCE UN
AGRANDISSEMENT DE SA SOCIÉTÉ QUI
VIENT D'ABSORBER HABITELEM (PAU)
ET CILIOPIÉE (AGEN)

Par Nathalie VALLEZ

Domofrance s'ancre dans la Région. Le bailleur social girondin, représenté par son président Philippe Rondot, et son directeur général Francis Stéphan, vient d'annoncer la fusion-absorption de Cilio-pée Habitat, situé à Agen, et Habitelem, situé à Pau, qui sera effective à partir du 20 septembre prochain. Cette fusion s'inscrit dans la stratégie de l'Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) qui veut ainsi renforcer son ancrage territorial en Nouvelle Aquitaine. « Il faut mailler le territoire et répondre à ses enjeux. Nous voulons être l'acteur économique de référence », a déclaré Francis Stéphan qui se prépare à faire face à deux défis de taille pour la rentrée : le plan de relance et la crise sociale. La société post-fusion conservera le nom de Domofrance (entités Pyrénées-Atlantiques et Lot-et-Garonne) et comptera près de 40 000 logements, dont 4 300 à Pau et 4 000 à Agen. Outre ces 2 départements et la Gironde, Domofrance est actuellement présent dans les Landes, en Charente-Maritime et en Dor-



dogne. Elle comptabilise également près de 670 collaborateurs « 100 % des CDI sont maintenus », a assuré Francis Stéphan, « mais il ne faut pas seulement une mutation juridique, mais une adhésion des équipes ». Sa recapitalisation repose à 10-15 % en fonds propres, 5 % de subventions et le reste en emprunt.

DES PROGRAMMES
ONT ÉTÉ **LANCÉS À**
BIARRITZ

DOMOFRANCE EN CHIFFRES POST-FUSION

263 millions d'euros
de chiffre d'affaires

670
collaborateurs

3,4 milliards d'euros
d'investissement

1 900 logements
agréés par an

1 000 logements
réhabilités par an

600 logements
(neufs et anciens) en accession
sociale à la propriété/an

RANCE

PRIORITÉ EN ZONES TENDUES

Le bailleur veut aujourd'hui conjuguer écologie et habitat et poursuit sa mutation digitale « Son usage est déjà largement utilisé pour la gouvernance du Conseil d'Administration », a ajouté Philippe Rondot. Les priorités de Domofrance restent en zones tendues telles que la Métropole bordelaise « La Gironde, c'est notre ADN, notre histoire et notre mentalité », a précisé Francis Stéphan. Parmi ces autres zones la côte basque et le sud des Landes sont des secteurs qui subissent une forte pression. « Au Pays basque, les salariés ne peuvent plus se loger », a déclaré Francis Stéphan, qui a précisé que des programmes ont été lancés à Biarritz.

Son action continue également à se déployer dans les villes moyennes tels que Pau, Bayonne, Mont-de-Marsan, Dax, peut-être Libourne, Agen, et Marmande. Chez Domofrance, comme ailleurs, le confinement a créé des difficultés, mais les retentissements sont finalement mesurés. « En 5 jours, nous avons organisé le télétravail pour 1 300 collaborateurs », s'est félicité Philippe Rondot. L'impact est essentiellement dû à l'augmentation des impayés et les retards de livraison d'environ 3 mois, « Mais le logement social appartient au temps long, c'est le cadre de notre économie. Ça fait mal mais ça n'ébranle pas notre secteur », a tenu à rassurer le président, qui s'inquiète en revanche de la crise sociale et tient à ce que l'entreprise joue un rôle d'amortisseur social.



FRANCIS
STÉPHAN
directeur général
de Domofrance

PHILIPPE
RONDOT
président de
Domofrance

LE BAILLEUR VEUT
AUJOURD'HUI **CONJUGUER**
ÉCOLOGIE ET HABITAT



Par Maryline LE DIMEET,
avocate à Bordeaux

ACTUALITÉ SUR L'ACTIVITÉ PARTIELLE

1. LE DISPOSITIF EXCEPTIONNEL D'ACTIVITÉ PARTIELLE COVID-19 DE JUIN À SEPTEMBRE 2020

Avec la reprise progressive d'activité, le dispositif d'activité partielle qui était appliqué de mars à mai inclus va évoluer pour la période courant à partir du 1^{er} juin jusqu'au 30 septembre 2020.

En effet, la diminution des remboursements aux entreprises va être effective sauf dans les secteurs les plus impactés (Ordonnance 2020-770 du 24 juin 2020 à paraître).

Schématiquement, la logique sera la suivante :

- Sans changement, l'indemnité d'activité partielle versée au salarié sera toujours égale à 70 % de son salaire horaire brut de référence par heure indemnisable (sans limitation de montant) avec un montant plancher de 8,03 € par heure.
- L'employeur recevra de l'État un remboursement égal à 60 % (au lieu de 70 %) du salaire horaire brut de référence retenu dans la limite de 4,5 Smic.
- Par exception, dans les secteurs les plus impactés par la crise (tourisme, restauration, etc ...), le taux de remboursement à l'employeur restera de 70 %.

2. LE DISPOSITIF D'ACTIVITÉ PARTIELLE DE DROIT COMMUN À PARTIR D'OCTOBRE 2020

Les caractéristiques du futur dispositif d'activité partielle seront les suivantes :

- Indemnité légale à verser au salarié : 60 % du salaire horaire brut de référence, avec cette fois un plafond de 60 % de 4,5 Smic mais toujours le plancher du Smic net (8,03 €).

- Remboursement à l'employeur : 60 % de l'indemnité légale avec en plancher 90 % du Smic (on suppose qu'il s'agira du net).

3. L'ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE (APLD) À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2020

Ce dispositif devrait permettre aux entreprises confrontées à une réduction d'activité durable de diminuer l'horaire de travail en contrepartie d'engagements notamment de maintien de l'emploi, sur la base d'un accord d'établissement d'entreprise ou de groupe ou d'un document unilatéral élaboré par l'employeur en s'appuyant sur un accord collectif de branche étendu. Autrement dit, pas d'APLD sans accord collectif à la base. L'accord collectif ou le document de l'employeur sera soumis à la validation/homologation de la Direccte.

L'APLD nécessite un décret d'application pour devenir opérationnel mais les grandes caractéristiques seraient les suivantes :

- L'entreprise devrait *a priori* conserver une activité minimale d'au moins 60 %. En effet seuls 40 % du temps de travail seraient indemnisables au titre de l'APLD.
- Le mécanisme devrait entrer en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2020.
- L'indemnité légale à verser au salarié sera de 70 % du salaire horaire brut de référence avec un plafond de 70 % de 4,5 Smic et un plancher égal au Smic net (8,03 €).

Le remboursement à l'employeur couvrira 80 % de l'indemnité légale (85 % pour les accords signés avant le 1^{er} octobre 2020). Ce taux représentera 56 % du salaire horaire brut de référence retenu dans la limite de 4,5 Smic (59,5 % pour les accords signés avant le 1^{er} octobre 2020). Le montant plancher serait de 90 % du Smic (on suppose net).

ÉVOLUTION DES RÉGIMES D'ACTIVITÉ PAR

	ACTIVITÉ PARTIELLE ACTUELLE	ACTIVITÉ PARTIELLE DE DROIT COMMUN (RÉGIME « CIBLE »)	ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE
ENTRÉE EN VIGUEUR		1 ^{er} octobre 2020	1 ^{er} juillet 2020
DÉCLENCHEMENT	Décision unilatérale et autorisation administrative	Décision unilatérale et autorisation administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Accord collectif d'entreprise ⁽¹⁾, ou document élaboré par l'employeur sur la base d'un accord de branche étendu, + validation par la DIRECCTE • Sur la base d'un diagnostic et d'une prévision d'activité et d'emploi partagés
DURÉE	<ul style="list-style-type: none"> • Avant Covid-19 : 6 mois maximum • Depuis le 1-03-2020 : 12 mois maximum (c. trav. art. R. 5122-9 ; décret <u>2020-325</u> du 25 mars 2020) 	3 mois renouvelables (maximum 6 mois)	6 mois renouvelables (maximum 2 ans)
DURÉE DU TRAVAIL ET HEURES INDEMNISABLES	<ul style="list-style-type: none"> • L'employeur sollicite un nombre d'heures « chômeables » • Le volume est autorisé et <i>a posteriori</i> l'entreprise adresse une demande de remboursement pour les heures réellement chômees. 	Inchangé	<ul style="list-style-type: none"> • L'accord définit le volume maximal d'heures susceptibles d'être chômees, au plus égal à 40 % du temps de travail ⁽²⁾. • Volume apprécié salarié par salarié, mais modulable sur la durée de l'accord.
INDEMNITÉ LÉGALE DUE AU SALARIÉ	<ul style="list-style-type: none"> • 70 % du salaire horaire brut de référence ⁽⁶⁾ • Plancher : dans le cas général ⁽³⁾, SMIC net (8,03 € / h) 	<ul style="list-style-type: none"> • 60 % du salaire horaire brut de référence ⁽⁷⁾ • Plafond : 60 % de 4,5 SMIC • Plancher : dans le cas général ⁽¹⁾, SMIC net (8,03 € / h) 	<ul style="list-style-type: none"> • 70 % du salaire horaire brut de référence ⁽⁶⁾ • Plafond : 70 % de 4,5 SMIC • Plancher : dans le cas général ⁽³⁾, SMIC net (8,03 € / h)
AIDE PUBLIQUE (REMBOURSEMENT À L'ENTREPRISE)	<ul style="list-style-type: none"> • Avant Covid : 7,74 € ou 7,23 € par heure indemnisée selon l'effectif de l'entreprise • Covid-19 (jusqu'au 31 mai 2020) : <ul style="list-style-type: none"> - 70 % du salaire horaire brut de référence ; - plafond : 70 % de 4,5 SMIC. • Covid-19 (du 1^{er} juin au 30 septembre 2020) : <ul style="list-style-type: none"> - cas général : 60 % du salaire horaire brut de référence, avec un plafond de 60 % de 4,5 SMIC ; - secteurs protégés ⁽⁴⁾ : pas de changement (70 % du salaire horaire brut de référence, avec un plafond de 70 % de 4,5 SMIC). 	<ul style="list-style-type: none"> • 60 % de l'indemnité légale versée au salarié • Plancher = 90 % SMIC (net, on suppose) • Au renouvellement, chaque salarié doit avoir pris 5 jours de congé 	<ul style="list-style-type: none"> • 80 % de l'indemnité légale versée au salarié (85 % pour les accords signés avant le 1^{er} octobre 2020) • Plancher = 90 % SMIC (net, on suppose)

TIELLE PROPOSÉE PAR LE GOUVERNEMENT

	ACTIVITÉ PARTIELLE ACTUELLE	ACTIVITÉ PARTIELLE DE DROIT COMMUN (RÉGIME « CIBLE »)	ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE
ENGAGEMENTS EN TERMES D'EMPLOI	Non obligatoire ⁽⁵⁾	Maintien dans l'emploi pendant la durée de l'activité partielle	L'accord définit les engagements en termes d'emploi. Seul l'accord pourrait permettre des suppressions d'emploi éventuelles
FORMATION	Covid-19 : prise en charge des frais de formation à 100 % (FNE formation)	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des frais de formation à hauteur de 70 % des coûts pédagogiques • Accord sur la mobilisation du CPF souhaité 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des frais de formation à hauteur de 80 % des coûts pédagogiques. • Accord sur la mobilisation du CPF souhaité
DIALOGUE SOCIAL		Compte rendu trimestriel minimum au CSE	<ul style="list-style-type: none"> • Définition dans l'accord des critères et moyens de suivi de l'accord. • Compte rendu trimestriel minimum au CSE.

(1) Ou également accord d'établissement ou de groupe.

(2) Autrement dit, il faut conserver une activité d'au moins 60 %.

(3) Hors salariés rémunérés en pourcentage du SMIC (certains apprentis ou salariés en contrat de professionnalisation, certains jeunes de moins de 18 ans ayant moins de 6 mois de pratique dans la branche).

(4) Tourisme, hôtellerie, restauration, sport, culture, transport aérien, événementiel et entreprises des secteurs connexes (ord. 2020-770 du 24 juin 2020, JO du 25 et décret à paraître).

(5) L'entreprise doit souscrire des engagements en cas de renouvellement ou si elle a déjà placé des salariés en activité partielle sur les 36 mois précédant la durée d'indemnisation. Le code du travail dresse la liste des engagements possibles (c. trav. art. R. 5122-9).

(6) Soit dans le cas général environ 84 % du salaire net selon les pouvoirs publics, compte tenu du différentiel de charges entre le salaire et l'indemnité d'activité partielle (100 % du net pour un salarié au SMIC, en raison du montant plancher de 8,03 €).

(7) Soit dans le cas général environ 72 % du salaire net selon les pouvoirs publics, compte tenu du différentiel de charges entre le salaire et l'indemnité d'activité partielle (100 % du net pour un salarié au SMIC, en raison du montant plancher de 8,03 €).

Source Rf



AUTORISATION D'URBANISME SUR CONSTRUCTIONS EXISTANTES

Par Carine TROIETTO, notaire à Gujan-Mestras

Agrandir sa maison, transformer son garage, construire une piscine, clôturer son jardin, emménager ses combles, sont autant de possibilités qui sont offertes à tout propriétaire d'effectuer des travaux sur son bien immobilier. Mais la réglementation en matière d'urbanisme applicable à ces différentes opérations est souvent mal ou méconnue du grand public alors même que l'ordonnance du 8 décembre 2005 a profondément modifié les procédures de délivrance des autorisations d'urbanisme.

Par cette réforme, entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2007, le législateur a voulu

simplifier et clarifier les démarches relatives à ces autorisations d'urbanisme en réglementant leur champ d'application, leur instruction et leur délivrance. Selon que le projet corresponde soit à une construction nouvelle soit à des travaux sur une construction existante, les démarches sont sensiblement différentes mais les règles de fonds restent cependant les mêmes et les demandes doivent alors tenir compte de plusieurs critères comme :

- les règles d'urbanisme applicables dans la commune, Règlement National d'Urbanisme (RNU) ou Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- l'emprise au sol (ES) qui s'entend de

la construction tous débords et surplombs inclus à l'exception des ornements (éléments de modénature et marquises) et des débords de toiture non soutenus par des poteaux ou des encorbellements ;

- la surface de plancher (SDP) qui s'entend de la somme des surfaces closes et couvertes sous une hauteur de plafond supérieure à 1,8 m calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment ;
- la surface à créer ;
- le recours à un architecte : obligation d'y recourir pour toute construction soumise à permis de construire, hors bâtiments à usage agricole, d'une superficie supérieure à 150 m².



© AdobeStock

Les autorisations d'urbanisme sur constructions existantes vont donc différer selon la nature du projet.

L'EXTENSION D'UN LOGEMENT ET LA CRÉATION D'UNE PIÈCE SUPPLÉMENTAIRE

Ces travaux sur existant sont régis par deux types d'autorisation, la déclaration préalable prévue par l'article R 421-17 du Code de l'urbanisme, et le permis de construire prévu par l'article R 421-14 du Code de l'urbanisme. Pour déterminer quelle autorisation déposer, il faut tenir compte tant de la réglementation d'urbanisme de la commune (RNU ou PLU) que de la surface à créer.

Dans les communes soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU), lorsque la surface à créer est comprise entre 5 m² et 20 m², le propriétaire devra déposer une déclaration préalable. Si la surface à créer est supérieure à 20 m², il déposera alors un permis de construire.

Si le projet se situe dans une zone urbaine d'une commune dotée d'un PLU, le seuil de 20 m² est relevé à 40 m². Le propriétaire devra déposer une déclaration préalable si la surface à créer est comprise entre 5 m² et 40 m². Au-delà de 40 m², l'autorisation sera soumise à permis de construire.

Il existe cependant une exception pour les surfaces à créer inférieure à 5 m²,

elles ne nécessitent aucune autorisation que la commune soit soumise au RNU ou dotée d'un PLU. Une fois l'autorisation déterminée, se pose alors la question du recours à l'architecte. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la délivrance d'un permis de construire n'entraîne pas systématiquement le recours à l'architecte. C'est la notion de surface de plancher qui va déterminer cette obligation d'y recourir ou non.

Si la surface plancher du logement avant travaux est supérieure ou égale à 150 m², le recours à l'architecte est obligatoire quelle que soit la surface à créer et quelle que soit l'autorisation demandée, déclaration préalable ou permis de construire. Mais tant que la surface plancher du logement après travaux ne dépasse pas ces 150 m², il n'y a aucune obligation de recourir à un architecte.

Par exemple, surface plancher du logement existant 120 m², surface à créer 15 m², commune soumise à RNU : dépôt d'une déclaration préalable mais pas de recours à l'architecte puisque la surface plancher du logement après travaux sera de 135 m². Même exemple mais surface à créer 25 m² : dépôt d'un permis de construire mais pas de recours à l'architecte puisque la surface plancher du logement après travaux sera de 145 m².

Autres exemples, surface plancher du logement 110 m², surface à créer 35 m², logement situé en zone urbaine d'un PLU : dépôt d'une déclaration préalable mais pas de recours à l'architecte puisque la surface de plancher après travaux sera de 145 m². Même exemple mais surface de plancher du

logement existant 130 m² : dépôt d'une déclaration préalable et recours à l'architecte obligatoire, la surface de plancher après travaux étant supérieure à 150 m². Même exemple mais surface de plancher du logement existant 110 m² et surface à créer 50 m² : permis de construire et recours à l'architecte obligatoire, la surface de plancher après travaux étant supérieure à 150 m².

TRANSFORMER UNE FENÊTRE EN BAIES VITRÉES, CHANGER LES HUISSERIES ET LES VOILETS

Ces travaux consistent à modifier l'aspect extérieur du bien. Ils sont donc soumis à autorisation tel que le prévoit l'article R 421-17 du Code de l'Urbanisme. Il faut donc déposer une déclaration préalable. Les travaux d'entretien ou de réparation ordinaires du bien ne sont quant à eux pas soumis à autorisation sauf les travaux de ravalement pour lesquels une déclaration préalable est nécessaire si le bien se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable classé, d'un site inscrit ou classé, ou aux abords d'un monument historique, dans une réserve naturelle ou dans un parc national, ou dans une commune ayant décidé de soumettre les travaux de ravalement à déclaration.

ÉDIFIER UNE CLÔTURE ET CONSTRUIRE UNE PISCINE

Ces 2 types de constructions ont chacune leur réglementation spécifique. L'édification d'une clôture est en principe dispensée de toute formalité. Toutefois, selon la zone où se situe le bien, soit à proximité d'un site patrimonial, d'un site classé ou aux abords d'un monument historique, soit dans une commune ayant décidé de soumettre les clôtures à déclaration, il faut déposer une déclaration préalable. Le statut de la piscine, quant à lui, est ambigu. Assimilée à une construction nouvelle, le principe est celui posé par le code de l'urbanisme. La demande d'autorisation dépend donc de la sur-

face du bassin : inférieure à 5 m², pas d'autorisation ; entre 5 et 20 m², ou 40 m² si zone U d'un PLU, déclaration préalable ; au-delà de 20 m², 40 m² en zone U d'un PLU, permis de construire. Mais il ne faut pas oublier les règles de fonds. Si le bien se situe dans une zone où les constructions nouvelles sont interdites, comme par exemple une zone N, la construction de la piscine sera interdite quand bien même le bassin sera inférieur à 5 m². Cependant, une jurisprudence récente ayant requalifiée la piscine en tant qu'extension de construction existante, la construction pourrait être autorisée si la piscine est située à proximité immédiate de l'habitation et forme avec elle un même ensemble architectural.

TRANSFORMER UN GARAGE EN PIÈCE À VIVRE ET AMÉNAGER DES COMBLES EN CHAMBRE

Les travaux intérieurs d'un bien immobilier n'ont en principe pas besoin d'être autorisés sauf s'ils créent de la surface de plancher. Par principe, un garage ou des combles n'entrent pas en compte dans le calcul de la surface de plancher. Lorsqu'ils sont rendus habitables, on crée alors de la surface de plancher et l'on doit donc déposer une autorisation. Les règles applicables sont alors les mêmes que pour l'extension du logement : surface de plancher créée comprise entre 5 et 20 m², ou 40 m² en zones U d'un PLU, déclaration préalable ; surface de plancher créée supérieure à 20 m², 40 m² en zones U d'un PLU, permis de construire.

Les règles de fonds doivent également être respectées puisqu'il y a un risque de modification de l'aspect extérieur du bien en remplaçant par exemple la porte du garage par une baie vitrée ou en créant des fenêtres de toits lors de l'aménagement des combles. Le recours à un architecte sera également obligatoire si la surface de plancher totale après travaux dépasse 150 m² même si l'autorisation n'a pas nécessité un permis de construire.

QUAND COMMENCER LES TRAVAUX ?

Les délais d'instruction des autorisations ont également été simplifiés par la réforme. L'administration dispose d'un délai d'un mois pour instruire une déclaration préalable et délivre un certificat de non-opposition qui garantit que les travaux peuvent être effectués conformément à la demande. Son silence au bout d'un mois vaut non-opposition.

Le délai d'instruction d'un permis de construire est de 2 mois mais peut être modifié si, pendant le 1^{er} mois, l'administration demande des pièces complémentaires. Le délai d'instruction de 2 mois court alors à compter de l'enregistrement de la dernière des pièces manquantes. L'administration délivre alors un permis express reprenant les prescriptions applicables au projet. En cas de silence de l'administration, le pétitionnaire pourra demander un certificat de permis tacite.

Les travaux pourront être mis en œuvre soit le jour où l'autorisation sera devenue tacite en l'absence de toute notification, soit dès que la décision lui aura été notifiée et transmise au préfet s'il s'agit d'une autorisation expresse.

Quelle que soit l'autorisation délivrée, permis de construire ou déclaration préalable, il ne faut pas oublier de déclarer la fin des travaux en déposant une Déclaration Attestant l'achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT). L'Administration dispose alors d'un délai de 3 mois pour contrôler la conformité des travaux par rapport aux prescriptions de l'autorisation. Passé ce délai, l'autorisation devient définitive. En cas de sinistre, il sera donc possible de reconstruire le bien à l'identique en conservant les prescriptions de cette autorisation.

L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

CDD : REQUALIFICATION

Le contrat à durée déterminée conclu pour le remplacement de salariés absents, ne précisant ni le nom, ni la qualification, doit être réputé à durée indéterminée pour ce seul motif ; cette présomption étant irréfragable. (Orléans, 19 mai 2020, n° 17/01128)

RUPTURE CONVENTIONNELLE

Le contentieux sur la rupture conventionnelle relève de la compétence du conseil de prud'hommes et le recours doit être introduit dans les 12 mois de l'homologation ou du refus d'homologation de la convention. Cette prescription spécifique s'applique à toutes les contestations relatives à la rupture conventionnelle, y compris celles portant sur un vice de fond affectant le consentement des parties, à l'exception de l'hypothèse de fraude, non invoquée, en l'espèce. (Amiens, 19 mai 2020, n° 18/02947)

La nullité de la rupture conventionnelle, imputable à l'employeur, produit les effets d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse, dès lors que cette rupture a illégalement entraîné le départ du salarié. (Reims, 27 mai 2020, n° 19/01078)

SANTÉ AU TRAVAIL : LICENCIEMENT

L'article L.1132-1 du Code du travail interdit de licencier un salarié, notamment, en raison de son état de santé ou de son handicap, sauf incapacité constatée par le médecin du travail. Mais, il ne s'oppose pas au licenciement motivé, non par l'état de santé du salarié, mais par la situation objective de l'entreprise dont le fonctionnement est perturbé par l'absence prolongée ou les absences répétées de l'intéressé. À condition, toutefois, que ces perturbations entraînent la nécessité pour l'employeur

de procéder à son remplacement définitif. Et il appartient à celui-ci de rapporter la preuve de ce qu'il a procédé au remplacement définitif du salarié, licencié en raison de son absence prolongée pour maladie, dans un délai raisonnable après son licenciement. (Amiens, 19 mai 2020, n° 18/02907)

CONTRAT DE TRAVAIL : OBLIGATION DE LOYAUTÉ DU SALARIÉ

En application de l'article L. 1222-1 du Code du travail, le contrat de travail doit être exécuté de bonne foi et tout salarié est ainsi soumis à une obligation générale de loyauté envers son employeur, qui comprend des devoirs de fidélité et de discrétion et qui implique qu'il ne doit pas se placer en situation de conflit d'intérêts ou utiliser à son avantage personnel des biens matériels ou intellectuels de l'entreprise. Ainsi, même en l'absence de clause d'exclusivité, le salarié ne peut exercer ou tenter d'exercer une activité concurrente à celle de son employeur. (Reims, 27 mai 2020, n° 18/02179)

LICENCIEMENT : INSUFFISANCE PROFESSIONNELLE

L'insuffisance professionnelle se définit comme l'incapacité objective durable d'un salarié à accomplir correctement la prestation de travail pour laquelle il est employé. Elle peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement lorsqu'elle repose sur des faits précis, objectifs, matériellement vérifiables et imputables au salarié. (Lyon, 27 mai 2020, n° 19/00839)

PAR QUI DOIT ÊTRE SIGNÉE LA LETTRE DE LICENCIEMENT ?

La lettre de licenciement doit être signée, faute de quoi le salarié peut prétendre à des dommages-intérêts

pour procédure irrégulière (Cass soc., 29 juin 1999. pourvoi n° 97-42.208). Mais par qui doit-elle être signée ? Logiquement par l'employeur. Dans tous les cas, il est clair que la lettre ne saurait être signée par une personne étrangère à l'entreprise (Cass soc., 26 avr. 2017. pourvoi n° 15-25204 : expert-comptable de l'entreprise). N'est pas une personne étrangère à l'entreprise un intérimaire recruté au sein d'un service ressources humaines, pour assister et conseiller le DRH, dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (Cass soc. 2 mars 2011. pourvoi n° 09-67237). De plus, l'employeur peut déléguer ses pouvoirs et, aucune disposition légale n'exige que cette délégation soit donnée par écrit (Cass soc. 18 novembre 2003. pourvoi n° 01-43608). En allant plus loin, la lettre de licenciement peut être formalisée, non par l'employeur direct du salarié concerné, mais par le directeur de la société associée majoritaire de celui-ci (Cass soc. 6 juillet 2004. pourvoi n° 02-43322). Quant au directeur général de la société mère, il peut licencier le directeur général d'une de ses filiales, même sans délégation de pouvoir (Cass soc. 13 juin 2018. pourvoi n° 16-23701). Mais, dans un arrêt récent, la chambre sociale de la Cour de cassation indique également que « le secrétaire général de la société mère, qui n'est pas une personne étrangère aux sociétés filiales, peut recevoir mandat pour procéder au licenciement d'un salarié employé par ces sociétés filiales, sans qu'il soit nécessaire que la délégation de pouvoir soit donnée par écrit » (Cass soc. 27 novembre 2019. pourvoi n° 18-16857). Le moins que l'on puisse dire, c'est que le principe d'une signature par « l'employeur » connaît pas mal de tempéraments...

LES ECHOS EN RÉGION



DORDOGNE

PRUNIDOR INVESTIT POUR LA QUALITÉ

Créée en 1964 à Bergerac, Prunidor est spécialisée dans la transformation et la commercialisation de la prune d'Ente et de fruits secs (abricots, figues, raisins). La soixantaine de producteurs de prunes référencés sont implantés en Nouvelle-Aquitaine et produisent des fruits 100% IGP Pruneaux d'Agen. L'entreprise transforme majoritairement des prunes en plusieurs gammes (vrac, sachets pasteurisés, fruits secs, en purée ou en crème de pruneaux), vendues auprès des grandes et moyennes surfaces, des grossistes et des industriels de l'agroalimentaire. De nouveaux contrats avec des acteurs majeurs de l'agroalimentaire engagent l'entreprise vers des investissements, notamment pour augmenter ses capacités de production et poursuivre sa démarche d'amélioration de qualité. Cela lui permettra aussi de développer de nouveaux produits comme une gamme de purées/compotes de fruits à base de pommes biologiques ou de nouveaux packaging "doypack2" très demandés par les clients. La Région finance ce programme d'investissements à hauteur de 247 442 euros afin de soutenir l'entreprise dans son projet d'augmenter sa capacité de production, avec quatre créations d'emplois à la clé.

LOT-ET-GARONNE

CARRÉMENT FLEURS PRIVILÉGIE LE MADE IN FRANCE

Face au contexte sanitaire actuel, les comportements d'achats des Français évoluent vers une consommation locale afin de soutenir en priorité les commerces de proximité. Depuis son lancement en franchise en 2012, l'enseigne d'artisans fleuristes Carrément Fleurs favorise le circuit court et privilégie la collaboration avec des producteurs français. Aujourd'hui et plus que jamais, le réseau accélère cette démarche écoresponsable. En effet, à son panel de producteurs français, Carrément Fleurs vient d'en ajouter un nouveau, installé dans la Sarthe (72), afin d'approvisionner ses 37 magasins en « made in France » : des tulipes sans pesticides et des pivoines. Valoriser le savoir-faire français a toujours fait partie des priorités de Carrément Fleurs. La crise récente vient ainsi appuyer son engagement et renforce sa volonté d'accentuer sa démarche écoresponsable et éthique. « La clientèle recherche aujourd'hui davantage de fleurs françaises pour aider au maximum les producteurs locaux et les commerces de proximité en cette période post-épidémique. Chez Carrément Fleurs, nous effectuons un travail permanent de quête de fournisseurs de fleurs françaises, tant convoitées. Grâce à notre nouveau fournisseur Sarthois de pivoines et de tulipes, nous élevons la part de fleurs françaises proposées dans nos magasins. » ajoute Daniel Boussira, Directeur Général Carrément Fleurs. Depuis mai, l'enseigne d'artisans fleuristes a démarré une collaboration avec un nouveau producteur sarthois de pivoines, la fleur de saison. Ce même fournisseur produit des tulipes sans pesticides, testées et approuvées dans les magasins pilotes Carrément Fleurs en mars. Ainsi, dès le retour de la saison, ces tulipes dépourvues de produits chimiques seront distribuées dans tout le réseau. Depuis le lancement de la franchise en 2012, l'enseigne travaille avec un producteur français de muguet livrant tous ses points de vente. Quant aux chrysanthèmes, chaque magasin référence son producteur local pour une fraîcheur optimale de ces fleurs délicates et un soutien à l'économie régionale. Toutes ces actions appuient la forte volonté du réseau à s'approvisionner au plus proche de ses magasins.

ENTREPRISE CONCOURS TALENTS DES CITÉS

Les entrepreneurs installés ou les porteurs de projet, résidant dans les quartiers prioritaires de la ville, ont jusqu'au 31 juillet pour déposer leur candidature et devenir les Talents des cités 2020. Ce concours, porté par le ministère de la Ville et du Logement et BpiFrance, récompense chaque année une trentaine de créateurs. Les candidats seront évalués sur leur parcours, leur motivation, leur profil entrepreneurial et bien sûr à l'aune de la viabilité économique de leur activité et de son impact sur le quartier en matière de créations d'emplois et de lien social. Au cours de l'été, deux lauréats seront sélectionnés dans chaque région dans la catégorie « création » pour les entreprises ou associations lancées il y a moins de trois ans, et dans la catégorie « émergence » pour les porteurs de projet issus d'un quartier prioritaire ou qui souhaitent y lancer leur activité. Un jury national récompensera le 1^{er} octobre prochain cinq lauréats nationaux. Depuis son lancement en 2002, Talents des cités a distingué plus de 600 entrepreneurs qui ont créé plus de 2 500 emplois dans ces quartiers.

Candidature sur :
talentsdescites.platformecandidature.com



CARNET

DISPARITION

Robert LABEYRIE est décédé à l'âge de 96 ans, le 22 juin. Créateur du premier atelier de foie gras Labeyrie en 1946, il avait développé son activité dans les années 1960 jusqu'à devenir leader du foie gras et du saumon fumé en grande distribution. Natif de Saubusse (Landes), il vivait toujours à Saint-Geours-de-Maremne où est implanté le siège du groupe Labeyrie Fine Foods (1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires et 4 600 salariés sur 19 sites industriels) qu'il avait vendu au groupe Suez en 1986.



NOUVELLE-AQUITAINE

58 % DES TPE OPTIMISTES

Le pourcentage n'est pas forcément décoiffant, mais en dépit des sombres prédictions formulées par la plupart des économistes sur l'issue de la crise liée au Covid-19, 58 % des dirigeants de TPE néo-aquitains restent optimistes. Selon l'enquête menée par le réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs Initiative France, auprès de 326 entreprises régionales, 53 % d'entre elles avaient

pourtant suspendu leur activité pendant le confinement avec un impact immédiat sur leur chiffre d'affaires. Parmi les secteurs les plus touchés on retrouve le secteur des services aux particuliers (83 %), les hôtels, cafés, restaurants (75 %) et les transports (71 %). Il n'en reste pas moins que les répondants expriment un sentiment d'isolement limité : 73 % ont bénéficié de conseils pendant la période, principalement de leur expert-comptable (88 %), des réseaux de chefs d'entreprises et d'accompagnement (40 %) et des banques (37 %). Un soutien qui peut, selon l'enquête, expliquer l'état d'esprit de la majorité des chefs d'entreprises. Parmi les enjeux et perspectives pour la reprise, ils souhaitent en effet en priorité développer ou redresser leur entreprise et diversifier leur activité. La suppression d'emplois semble être une ligne rouge que peu d'entrepreneurs envisagent de franchir : 52 % indiquent vouloir maintenir les emplois dans les mois qui viennent et 13 % envisagent même des recrutements.



BOOSTCAMPUS 47 C'EST REPARTI !

**LA NOUVELLE ÉDITION DU
CONCOURS DE PROJETS INNOVANTS
DU CAMPUS NUMÉRIQUE 47,
BOOSTCAMPUS 47, SE TIENDRA
LES 16 ET 17 OCTOBRE PROCHAIN,
À AGEN. JEAN DREUIL, PRÉSIDENT
DE CAMPUS NUMÉRIQUE 47, NOUS
EN EXPLIQUE LES CONTOURS.**

Par Chantal BOSSY

**Echos Judiciaires Girondins : Pourquoi et pour
qui ce concours, nommé BoostCampus 47 ?**

Jean Dreuil : « Depuis 2018, le Campus Numérique 47, la French Tech Lot-et-Garonne et leurs partenaires organisent le concours de startups du Lot-et-Garonne, « Le BoostCampus 47 », afin de permettre aux porteurs et porteuses de projets de concrétiser leur développement grâce à un accompagnement personnalisé. Il s'adresse à ceux et à celles qui ont un lien avec le numérique, quel que soit leur niveau d'étude, leur statut professionnel ou encore leur âge. »

LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE EST FIXÉ AU 20 SEPTEMBRE 2020

EJG : Pourriez-vous rappeler les modalités du concours ?

J. D. : « Le dépôt des dossiers de candidatures est fixé au 20 septembre 2020. Si le dossier est retenu, les porteurs ou porteuses seront conviés à participer au concours les 16 et 17 octobre au Campus Numérique 47. À l'issue de ces deux journées de travail, les dossiers seront exposés au jury composé d'entrepreneurs reconnus et de partenaires du Campus qui récompensera trois projets. À ce jour, ont confirmé leur présence au sein du jury : Lucia Navy (Caisse des Dépôts), Sébastien Goyer (PréviFrance), Marc Etcheverry (GEO-SAT), Constant Ducos (The Chill Company), Rémi Gilbert (Comerso) et moi-même. Pour candidater : www.boostcampus47.fr. »

EJG : Concrètement, quelle est l'originalité de ce concours ?

J. D. : « Durant les deux jours, chaque porteur ou porteuse de projet ou équipe projet sera accompagné par un e-coach individuel et par des experts qui les suivront tout au long du BoostCampus, sous le regard bienveillant des autres participants. »

EJG : Quelle dotation ?

J. D. : « Le jury sélectionnera les lauréats qui pourront intégrer gratuitement l'incubateur du Campus Numérique 47 pour une durée de 6 à 12 mois. En cas de coup de cœur, un quatrième lauréat pourra profiter de trois mois d'accompagnement gratuit. »

EJG : Que comprend l'incubation au Campus Numérique 47 ? Quels en sont les atouts ?

J. D. : « Elle comprend un accompagnement individuel et personnalisé par notre équipe et des coaches entrepreneurs. Elle dispense des formations hebdomadaires par des experts du domaine. Autre atout : la présence des étudiants et professeurs de l'école d'ingénierie informatique In'tech Sud installée dans les locaux. Elle propose un bureau individuel et l'accès à des salles de réunion et aux espaces détente du Campus. Enfin, elle apporte le soutien de tous nos partenaires. »

EJG : Comment appréhendez-vous les retours sur les concours passés ? Quel âge ont vos lauréats ? Dans quels domaines exercent-ils ?

J. D. : « Selon les témoignages dont nous disposons, certains projets seraient restés dans les cartons sans cet outil de développement. Nous entendons devenir une boîte à idée ! Nous avons la chance d'accueillir des porteurs de projets de tous les âges, tous les sexes, et tous les secteurs professionnels. Certains sont des entrepreneurs déjà aguerris, d'autres souhaitent créer leur propre emploi, d'autres encore parviennent à concilier un emploi salarié et cette période d'incubation. Les domaines, eux aussi, sont variés : commerce en ligne, objets connectés, plate-forme de mise en relation... Le seul maître-mot doit être l'innovation ! »

EJG : Pourriez-vous évoquer les travaux que vous avez réalisés sur le site de 5 000 m² ?

J. D. : « Les travaux portés par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne sont en effet sur le point de s'achever. Il s'agissait avant tout de rendre fonctionnel et accueillant ce bâtiment, anciennement l'École normale, bâti en 1883. Nous avons souhaité mettre l'accent sur les liens entre les différents pôles du Campus : formation, incubation et tiers-lieu représentent autant d'usagers qui doivent pouvoir se rencontrer et échanger facilement. L'amphithéâtre, pouvant accueillir près de 170 personnes, a également été modernisé et pourra accueillir dès la rentrée événements et séminaires. »

CERTAINS
PROJETS S'ERAIENT
RESTÉS DANS
LES CARTONS SANS
CET OUTIL DE
DÉVELOPPEMENT

APPEL À LA MOBILISATION DES CIP

LES CENTRES D'INFORMATION SUR LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES ENTENDENT JOUER À PLEIN LEUR RÔLE DE SENTINELLES FACE À UN POTENTIEL AFFLUX DE DEMANDES À PARTIR DE SEPTEMBRE PROCHAIN.

Par Miren LARTIGUE

Is veulent, plus que jamais, être prêts à épauler et orienter les chefs d'entreprise en difficulté vers les dispositifs adaptés. Même s'il est encore difficile de prévoir précisément quel va être l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises, et notamment les plus petites, le réseau des 70 Centres d'information sur la prévention des difficultés des entreprises (CIP) se prépare activement à faire face à un afflux de demandes, dans les mois à venir. En commençant par développer la communication pour mieux se faire connaître, y compris de la presse locale. « N'hésitez pas à faire des communiqués de presse et des conférences de presse, à faire savoir aux journalistes que vous êtes le local de l'étape et que vous pouvez donner des informations sur le territoire », a ainsi lancé le président du CIP National, William Nahum, aux représentants des CIP territoriaux, au cours de la réunion annuelle du réseau national des CIP qui s'est tenue par visioconférence, le 26 juin dernier.

L'INFORMATION ET LA PRÉVENTION EN PREMIÈRES LIGNES

« Nous avons tous été surpris par l'arrivée de cette crise sanitaire », mais « même si certains tribunaux de commerce ont fermé, tous ont continué à fonctionner », a rappelé le président de la Conférence générale des juges consulaires de France, Georges Richelme, à cette occasion. « La continuité de la justice économique a été assurée grâce à nos greffiers », « au dévouement de nos juges », à « des outils numériques » et à un certain nombre de « dispositions dérogoratoires », telles que « l'audience à juge unique et par tout moyen » et « la procédure sans audience ». Surtout, pour les tribunaux de commerce, « le grand sujet a été la prévention », et ce, dès le début de la pandémie.

De leur côté, les administrateurs et mandataires judiciaires ont mis en place un numéro vert animé bénévolement par des membres de la profession pour répondre à toutes les questions des entreprises sur les mesures gouvernementales (chômage partiel, fonds de solidarité, prêts garantis par l'État...). « 95 % des appels proviennent de petites entreprises de moins de 10 salariés », dont une grande majorité sont issues des secteurs « de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce de détail », a souligné Christophe Basse, président du Conseil national des administrateurs et mandataires judiciaires (CNAJMJ).

Les premières mesures prises par le gouvernement « ont permis d'apporter de l'oxygène pendant quelques mois », mais « il va falloir mettre en place de nouvelles actions », a pointé le président du CIP national, William Nahum. « Une très grande partie des acteurs économiques risquent de se retrouver à la fois débiteurs défaillants et créanciers impayés », a expliqué Georges Richelme. Pour « éviter les procédures de redressement qui risquent de bloquer le crédit interentreprises et d'avoir des effets en cascade sur les autres partenaires de l'entreprise, (...) nous avons proposé à la Chancellerie d'aménager une procédure de prévention, la conciliation, de façon à forcer les créanciers à discuter avec les débiteurs ».

L'article 2 de l'ordonnance du 20 mai 2020 permet désormais au président du tribunal d'interrompre ou d'interdire toute action en justice d'un créancier refusant de suspendre l'exigibilité de sa créance pendant la durée de la procédure de conciliation et de reporter ou d'échelonner le paiement des sommes dues.

LES ENTREPRISES BIENTÔT FACE À UN MUR DE DETTES ?

Le nombre d'ouvertures de procédures collectives n'a, pour l'instant, pas enregistré de hausse significative en France. Mais les entreprises ne risquent-elles pas de se retrouver confrontées à un mur de dettes à l'automne, ou l'année prochaine ? « Non, je crois que tout va se faire dans le temps, sur un, deux ou trois ans », a répondu le président du CNAJMJ, Christophe

Basse, et « je pense que l'effet sera beaucoup moins fort en France qu'ailleurs, et dans des proportions moins importantes qu'en 2009 ». De même, « nous ne pensons pas voir venir de vague [de défaillances d'entreprises] en 2020 parce que les prêts garantis par l'État sont prévus pour une durée d'un an », a relevé Charles-René Tandé, président de l'Ordre des experts-comptables, qui travaille désormais sur le plan de relance avec le ministère de l'Économie et des Finances.

Avec la crise, « on observe chez les chefs d'entreprise quelque chose de nouveau sur le plan psychologique », a pointé l'avocat spécialisé en droit des entreprises en difficulté, George Teboul. « Les freins habituels à la prévention [mandat ad hoc et conciliation] sont la peur et la honte », a-t-il rappelé. Or, du fait de la pandémie, « la crise déculpabilise » le chef d'entreprise parce qu'il ne se sent pas « responsable de l'échec ». De même, « le tribunal de commerce est de plus en plus perçu comme une aide », ce qui représente « une opportunité extraordinaire de développer la prévention ».

APPEL À LA MOBILISATION ET PROPOSITIONS EN FAVEUR DES TPE

Pour pouvoir faire face à un potentiel afflux de demandes, le réseau national des CIP souhaite mettre en place, dès septembre prochain, un dispositif excep-

tionnel pour soutenir les CIP territoriaux à assurer leur mission, qui consiste à informer et guider les chefs d'entreprise en difficulté sur les différentes solutions qui leur sont offertes. Pour ce faire, « nous allons faire appel au volontariat de tous, experts-comptables, avocats, anciens juges consulaires », a annoncé le président du CIP National, William Nahum.

En parallèle, le réseau vient d'émettre plusieurs propositions pour faciliter la sortie de crise. Il plaide notamment pour un droit des entreprises en difficulté spécifique aux TPE, car si les procédures de prévention fonctionnent bien pour les grandes entreprises, elles nécessiteraient « d'être adaptées » aux plus petites. Le CIP National propose également que l'État devienne un « actionnaire dormant » des entreprises qui vont rencontrer des difficultés à rembourser leur prêt garanti par l'État (PGE), et de mettre en œuvre des moyens « pour que les investisseurs potentiels (banques, assureurs, fonds d'investissement...) puissent s'engager rapidement dans les entreprises endettées ». Ou encore « d'élargir les compétences des tribunaux de commerce » en créant des tribunaux ayant vocation « à juger des contentieux et des difficultés de toutes entités ayant une activité économique », y compris les artisans, les agriculteurs, les professionnels libéraux ou les associations, qui relèvent de la compétence des tribunaux judiciaires.



RECRUTEMENT - INTÉRIM

NOUVEAU !

Un accord

SAISONNIER

enfin pour vous !



TARIF COMPÉTITIF

Bénéficiez d'un tarif enfin adapté à votre métier.



SOLUTIONS DE RECRUTEMENT

Confiez vos recrutements à notre équipe. Notre mission : un gain de temps et d'argent pour votre entreprise !



GESTION DE A À Z

Externalisez vos tracas liés à la gestion de personnel ! Et tout cela à un tarif vraiment adapté !

**CONTACTEZ ABALONE
BORDEAUX - 7, RUE ACHARD**

Tél. : 05 56 11 14 70 - Port. : 06 01 35 87 19

bordeaux-achard@abalone-interim.com

LES PLANS D'AIDE À LA PEINE

POUR VENIR EN AIDE AUX SECTEURS LES PLUS TOUCHÉS PAR LE CONFINEMENT, LE GOUVERNEMENT MULTIPLIE LES MESURES FINANCIÈRES, CE QUI DONNE LE SENTIMENT DE PARER AU PLUS PRESSÉ, SANS VISION GLOBALE...

Par Raphaël DIDIER



A la mi-juin, le gouvernement français en est déjà à son troisième projet de loi de Finances rectificative (PLFR) en trois mois. Il s'agit, à chaque fois, de débloquer des fonds pour venir en aide aux secteurs sinistrés par le confinement : aéronautique, automobile, édition, bâtiment, tourisme, hôtellerie-restauration... Mais ces plans, pour indispensables qu'ils soient, se révèlent d'ores et déjà d'un montant trop faible face à l'ampleur de la crise économique qui succède à la crise sanitaire. Quant au plan de relance global de l'économie, il se laisse désirer et devrait être présenté à la fin de l'été. Et au niveau européen, le plan de relance de 750 milliards d'euros laisse toujours planer de nombreuses zones d'ombre...

DES AIDES SECTORIELLES APRÈS LES MESURES D'URGENCE

Après près de deux mois de confinement strict, l'activité et la consommation des ménages ont reculé d'environ 35 % en France. Pour éviter un désastre économique, le gouvernement fut alors contraint d'annoncer des mesures d'urgence en faveur des entreprises : délais pour les échéances sociales et fiscales, report du paiement des loyers et factures, fonds de solidarité, prêt garanti par l'État, rééchelonnement des crédits bancaires, plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices... La plus médiatisée fut à l'évidence le chômage partiel, qui aura concerné plus de 10 millions de salariés fin avril !

« DES MESURES QUI NE SATISFONT QUE PARTIELLEMENT LES PROFESSIONNELS »

En outre, le gouvernement a détaillé des plans d'aide sectoriels, qui laissent la fâcheuse impression de parer au plus pressé, sans vision globale. Ainsi, le 14 mai, le Premier ministre, Édouard Philippe, annonçait une aide au secteur du tourisme, au sens large, à hauteur de 18 milliards d'euros, composée essentiellement d'un prolongement du chômage partiel jusqu'en septembre 2020 et du fonds de solidarité jusqu'à la fin de l'année, d'exonération de cotisations sociales pour les TPE et les PME, et d'annulation des loyers et redevances d'occupation du domaine public. Le 26 mai, le président de la République lui-même annonçait un plan de soutien de 8 milliards d'euros à la filière automobile, qui a connu une baisse moyenne d'activité de plus 80 %, afin de rendre l'industrie plus compétitive et décarbonée. Le 5 juin, le gouvernement détaillait un plan de soutien aux entreprises technologiques, constitué d'un fonds

pour soutenir les entreprises développant des technologies d'avenir souveraines, de prêts et d'aides, afin d'accompagner le lancement et le développement de ces entreprises. Quatre jours plus tard, il présentait celui destiné à la filière aéronautique, afin de rendre la flotte aérienne plus écologique, consolider la filière et renforcer ses investissements, dans le but d'améliorer sa compétitivité. Et le 10 juin, il avançait des mesures de soutien au BTP et aux acteurs de la filière du livre.

LES PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

Le 16 mars dernier, le président de la République affirmait que l'État garantirait 300 milliards d'euros de prêts aux entreprises, afin de soulager leur trésorerie impactée par l'épidémie. Dès lors, jusqu'au 31 décembre prochain, toutes les entreprises, quelles que soient leur taille et leur forme juridique, pourront demander à leur banque un prêt garanti par l'État (PGE) pour soutenir leur trésorerie à hauteur maximum de trois mois de chiffre d'affaires, ou deux années de masse salariale pour les entreprises nouvelles ou innovantes. Les conditions de remboursement seront très souples, avec un

moratoire total la première année et la possibilité d'un amortissement allongé.

Hélas, toutes ces mesures de soutien ne sont souvent qu'un cautère sur une jambe de bois et, en tout état de cause, ne satisfont que partiellement les professionnels de ces secteurs. En effet, s'il est

indispensable de soutenir l'offre, la crise économique qui s'annonce frappera aussi de plein fouet la demande, en raison du chômage et de la perte de pouvoir d'achat. Les montants engagés seront donc, de toute évidence, insuffisants si la demande décroche, d'autant que l'activité économique avait ralenti en France dès le second semestre de l'année 2018, comme au sein de l'ensemble de la zone euro du reste.

Le pire serait de se retrouver, dans quelques mois, avec des entreprises toujours aussi mal en point qu'avant la crise, mais surendettées, ce que les économistes appellent des « entreprises zombies ». Autrement dit, il faudrait que ces mesures de trésorerie (insuffisantes, si elles ne sont pas complétées par un soutien en fonds propres), concernent en priorité des secteurs porteurs et en phase avec les contraintes environnementales, où se développeront les gains de productivité et les emplois de demain.

JUMBO

UN DRÔLE DE MANÈGE

EN SALLE DEPUIS
LE 1^{ER} JUILLET

UN FILM DE
ZOÉ WITTOCK AVEC
NOÉMIE MERLANT, EMMANUELLE BERCOT,
BASTIEN BOUILLON

DRAME

Jeanne, mal dans sa peau, vit seule avec sa mère, la fantasque Margarette. Elle travaille dans un parc d'attraction où elle attire l'attention de son chef, Marc. Jeanne se laisse séduire mais tombe soudainement sous le charme de Jumbo, la grande sensation de la fête foraine, qui n'est autre qu'un manège mécanique en forme de main ! Dans son premier film à l'originalité galvanisante, Zoé Wittock suit une jeune femme s'enflammant pour une créature en ferraille qui semble vivante. Est-ce pour de vrai, ou seulement le fruit de son imagination ? Malgré l'incongruité d'une telle relation, la réalisatrice s'est inspirée d'une histoire vraie !

« Je finissais mes études aux États-Unis et je suis tombée sur un article consacré à cette femme qui a épousé la Tour Eiffel ! En 2007, elle a organisé un mariage à Paris, célébré par une espèce de pasteur ! L'article m'a fait sourire mais il m'a aussi fascinée. En discutant avec elle, j'ai été mise face à mes propres clichés. Elle était l'inverse de ce que je pensais. Je m'attendais à quelqu'un d'extrême, voire d'exalté mais elle était très posée. Ce sentiment de me retrouver un peu bête face à elle m'a fait comprendre que c'était un personnage plus intéressant que je ne l'avais imaginé. Il y avait quelque chose à creuser. Je voulais montrer à mes amis qu'elle n'était pas folle et qu'il y avait une logique dans son discours. »

Bricoleuse douée et ultra sensible, Jeanne a toujours été plus attirée par l'âme des objets que par celle des êtres humains. Noémie Merlant (*Portrait de la jeune fille en feu*) nous fait croire sans peine aux sentiments particuliers de Jeanne qui s'épanouit à sa manière, sous le regard aimant mais plus que circonspect de sa mère, jouée par



une Emmanuelle Bercot aussi pétillante que touchante. C'est par son intermédiaire que la réalité de la situation se dévoile, sans atténuer la puissance de son étrange poésie. Elle nous permet d'accepter l'incongruité de la situation sans la trouver pour autant normale. Affectueuse avec sa fille, même un peu trop ouvertement joviale pour une fille qui ne l'est pas du tout, elle peine à accepter ce qui se joue sous ses yeux. Toutes proportions gardées, on peut faire un parallèle avec les coming-out d'homosexuels rejetés par des parents se croyant ouverts.

« Il fallait un alter ego au personnage principal qui est un peu moi, au fond, dans mon chemin de tolérance vis-à-vis de cette idée d'objectophilie. C'était essentiel qu'il y ait un personnage extérieur à Jeanne qui puisse avoir ce questionnement jusqu'à l'acceptation. Pendant que Jeanne fait le chemin de découvrir sa propre identité, un proche accepte sa bizarrerie. Pour moi, Jumbo est un hymne au respect des différences. Ce sont deux femmes qui sont manifestement brisées, traumatisées, et qui ne s'en rendent pas forcément compte. La mère en est un peu plus consciente, mais elle est dans un déni permanent. Jeanne en est davantage victime. Margarette, la mère, aussi a un objet, son vibromasseur. Un objet plus petit que Jumbo et mieux accepté par la société. Quoique... ! C'est une femme qui utilise soit les hommes comme des objets, soit un objet pour sa satisfaction personnelle. Elle n'est pas dans l'écoute de l'émotion de l'autre. »

Les troubles neurologiques de Jeanne ne sont pas étrangers à son cadre de vie étriqué, alourdi par un manque de curiosité généralisé. Cette quête initiatique au parti-pris original se développe au sein d'un univers fantasmagorique étrangement crédible. Le décalage surnaturel surgit grâce aux effets de mise en scène qui laisse constamment planer le doute sur ce qu'on voit. L'esthétique évoque le cinéma américain des années 70-80 (*Christine* et *Carrie*, deux adaptations de romans de Stephen King, clairement une influence majeure), avec une même manière de s'emparer avec sérieux d'un concept improbable sans négliger sa dimension humaine. La sensualité n'apparaît pas là où on pourrait l'attendre et pourtant, tout paraît naturel. Sans être frontalement dans le fantastique ou le drame psychologique, Zoé Wittock navigue entre ces deux genres avec aisance. Et cela passe aussi par un acteur important...

« Jumbo ne devait être ni trop grand ni trop petit. Il fallait une attraction assez mobile et qu'on puisse contrôler sa lumière, ses couleurs. Quand on a vu le *Move it*, on a vu qu'il y avait deux positions principales : d'abord tournée vers le bas, comme si la machine était une main assez impressionnante, qui nous attrapait, nous enfermait. Orientée dans l'autre sens, c'était davantage comme la paume de King Kong, elle devenait plus douce, plus protectrice. On m'a posé la question pourquoi Jumbo est un « il » et pas un « elle ». Mais c'était déjà un challenge d'avoir une fille qui tombe amoureuse d'un objet, rajouter une dimension homosexuelle à leur amour, c'était trop. »

SORTIR EN GIRONDE

OPÉRA DE BORDEAUX LE GRAND RETOUR !

La grande institution culturelle girondine sort de la torpeur du confinement. La semaine dernière, son directeur général Marc Minkovski présentait la saison 2020/2021 avec 6 œuvres lyriques, 10 spectacles de danse, de nombreux concerts et récitals lyriques ou instrumentaux, 9 concerts jazz, sans oublier les jeunes artistes et le public. **Les abonnements sont ouverts depuis le 30 juin** sous formule libre de 7 spectacles avec priorité de placement (en l'état actuel de la situation sanitaire, seule une moitié de salle est proposée au public, soit 490 spectateurs au Grand-Théâtre et 700 à l'Auditorium).

Demain et après-demain, l'ONBA propose **3 rendez-vous gratuits** sur réservation obligatoire (350 places). À 12 h, « Découverte », concert jeune public pour entendre la *Pastorale d'été* de Honegger et *Pierre et le loup* de Prokofiev. À 17 h, le ballet propose avec « Mouvement » des extraits de divers classiques tels que *Coppelia*, *le Corsaire* ou *Raymonda*. À 20 h, l'« Enchantement » permettra d'entendre les chœurs de l'ONBA et des solistes dont Florian Sempey interpréter le *Requiem* de Fauré, et des airs de Mozart et Rossini, avant de célébrer les 250 ans de la naissance de Beethoven par un extrait de deux de ses plus célèbres symphonies.

Concerts gratuits, square Dom Bedos, à Bordeaux. 4 et 5 juillet, à 12 h (« Découverte »), 17 h (« Mouvement ») et 20 h (« Enchantement »).

Réservation obligatoire et renseignements : www.opera-bordeaux.com

MANON EN FACEBOOK LIVE

La soprano Nadine Sierra et le ténor Benjamin Bernheim (qui donna à Bordeaux son premier Des Grieux) sont les protagonistes de cette production mise en scène par Olivier Py sous la direction de Marc Minkovski. Retrouvez cette soirée événement lors d'une diffusion sur la **page Facebook de l'ONB le 7 juillet à 20 h**.

SAISON 2020-2021 : LA SÉLECTION DES ÉCHOS

PETITE SÉLECTION TRÈS SUBJECTIVE DE SPECTACLES DE LA PROCHAINE SAISON...

Opéra

- *La Traviata* pour l'Alfredo de Benjamin Bernheim.
- *Pelléas et Mélisande*, pour le Pelléas de Stanislas de Barbeyrac.
- *V'lan dans l'œil*, pour la bouffonnerie d'Hervé, le « compositeur toqué ».
- *Carmen*, pour les Carmen d'Aude Extrémo et d'Adèle Charvet et le Don José de Stanislas de Barbeyrac.

Récitals

- Anna Netrebko
- Pretti Yende et Benjamin Bernheim
- Nikolai Lugansky
- Hélène Grimaud
- Quatuor Ebene

Symphonique

- *Le Ring sans paroles* de Wagner/Maazel, la Tétralogie de Wagner en 1 h 15 !
- Concert Lutoslawski-Tchaïkovski, avec Sol Gabetta (violoncelle)
- Chamber Orchestra of Europe, direction Sir Antonio Pappano
- *Le Christ au mont des Oliviers* de Beethoven, une œuvre rarement donnée.

Danse

- *La Sylphide*
- *Blanche Neige* d'Angelin Preljocaj

Jazz

- Rhoda Scott



ADÈLE
CHARVET
SERA
CARMEN

© D.F.

« UN ÉTÉ
EN FRANCE »

PHARE DE CORDOUAN OBJECTIF

SURNOMMÉ LE « VERSAILLES DE LA MER », LE PLUS ANCIEN PHARE FRANÇAIS EN ACTIVITÉ (DEPUIS 1611) EST CANDIDAT POUR ÊTRE CLASSÉ AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO EN 2020. À PARTIR DU 11 JUILLET, CETTE MERVEILLE EST À DÉCOUVRIR OU À REDÉCOUVRIR PAR SA BEAUTÉ MAJESTUEUSE TRÈS GRAND SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Par Vincent ROUSSET

Le nom « Cordouan » proviendrait des Maures de Cordoue qui auraient installé à l'entrée de l'estuaire un comptoir commercial et donc un premier phare durant le Haut Moyen Âge, mais cela relève de la légende. Situé à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde sur un plateau rocheux, à égale distance (7 kilomètres) en mer de Royan et du Verdon, le phare de Cordouan est spectaculairement célèbre pour ses caractéristiques remarquables : 68 mètres de hauteur, portée considérable de la lanterne d'environ 40 km, tour tronconique en maçonnerie et pierres de taille, 311 marches pour atteindre la lanterne, chaussée empierrée de 260 mètres de long pour apporter vivres et matériels, accessible à marée basse.

DEPUIS 400 ANS,
LE PHARE DE CORDOUAN
A RÉSISTÉ AUX ASSAULTS
VIOLENTS DES VENTS
ET MARÉES

Son histoire reste bien mystérieuse et à la fois tourmentée. Dès le XIV^e siècle, le célèbre Prince Noir, prince de Galles, fils aîné du roi Édouard III d'Angleterre qui gouverna la Guyenne de 1362 à 1371, aurait ordonné précisément à cet emplacement de l'embouchure, la construction d'une tour au sommet de laquelle une personne vivait recluse et allumait de grands feux. La tour fut vite abandonnée et tomba en ruine. 2 siècles plus tard, le maréchal de Matignon, gouverneur de Guyenne, se préoccupa à son tour de la sécurité de la navigation dans l'estuaire. Le 2 mars 1584, en présence de son ami Michel de Montaigne, maire de Bordeaux, il passa commande du phare de Cordouan à Louis de Foix, ingénieur-architecte. Ce dernier a consacré 18 ans de sa vie et mourra en 1602 avant d'en voir la fin. Depuis 400 ans, le phare de Cordouan a résisté aux assauts violents des marées et des tempêtes (celle de 1999 fut particulièrement terrifiante, se souvient le dernier gardien) et a toujours parfaitement rempli son rôle. Appartenant à l'État, le phare de Cordouan est candidat pour une inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco.

UNESCO



EMBARQUEMENT À BORD DE « LA BOHÈME »

Pour se rendre sur le site au départ du Verdon-sur-Mer (Gironde) au Port-Médoc, il faut réserver sa place à bord du bateau « La Bohème » (05 56 09 62 93 – www.vedettelaboHEME.com)
Pour s'y rendre au départ de Royan (Charente-Maritime), il faut embarquer à bord du bateau « Le Jules Verne » (06 81 84 47 80 – www.croisierelasirene.com)
Le prix en juillet-août est de 49 euros par personne (bateau + visite du phare).

LA CANDIDATURE CORDOUAN A ÉTÉ DEPOSÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN 2019

En janvier 2019, le président de la République a proposé le phare de Cordouan. Le dossier est désormais entre les mains du Comité du Patrimoine Mondial. L'annonce devait intervenir en juin 2020 mais à cause de la crise du Covid, la réunion du Comité de l'Unesco a été reportée *sine die* mais la candidature est toujours d'actualité. Des courriers de soutien émanant des élus locaux ont été adressés directement au président Macron. Le monde maritime s'est aussi largement mobilisé. Enfin un comité de soutien en ligne a été créé. On compte aujourd'hui plus de 12 000 signatures. Des messages, photos et vidéos sont également postés régulièrement sur les réseaux sociaux avec le hashtag #UNESCOCORDOUAN. Vieux de 400 ans, offert à la houle et aux embruns salés, le phare souffre. Ce petit château posé en pleine mer nécessite un entretien régulier pour conserver sa

prestance et son intégrité. Pour la période 2019-2021, des travaux de restauration, d'un montant de 6 millions d'euros (financés à 50 % par l'État) concernent l'intérieur du fût, c'est-à-dire la chapelle, le vestibule et les appartements du roi. Chaque année, d'avril à octobre, 23 000 visiteurs accostent à Cordouan, avec un pic saisonnier en juillet-août. Le classement au Patrimoine mondial de l'Unesco aura pour conséquence une réorganisation d'envergure de l'accès au monument pour une nouvelle offre touristique. On sait que ce label (Saint-Émilion et Bordeaux en sont les illustres exemples) entraîne automatiquement une forte hausse de la fréquentation touristique. De nouveaux défis seront à relever pour les départements de la Gironde et de la Charente-Maritime.

Pour tous renseignements : www.phare-de-cordouan.fr



L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL.

SANCTION DISCIPLINAIRE : MISE À PIED

Ayant constaté que la lettre de mise à pied disciplinaire reprochait au salarié d'avoir produit, dans le cadre de l'instance prud'homale, des documents internes falsifiés, ainsi que de faux témoignages obtenus par abus de sa position hiérarchique et de ne pas s'être « retiré du contentieux en cours », la cour d'appel a fait ressortir que la seule référence dans la lettre de notification de la sanction à une procédure contentieuse engagée par le salarié était constitutive d'une atteinte à la liberté fondamentale d'ester en justice, et justifiait l'annulation de la mise à pied. (Cass soc., 27 mai 2020, pourvoi n° 18-20439)

LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE : MOTIF

Dès lors que le motif de la modification du contrat de travail refusée par le salarié résidait dans la volonté de l'employeur de réorganiser l'activité commerciale de l'entreprise et qu'il n'était pas allégué que cette réorganisation résultait de difficultés économiques ou de mutations technologiques ou qu'elle fût indispensable à la sauvegarde de la compétitivité de l'entreprise, le licenciement qui s'en est suivi était sans cause réelle et sérieuse. (Cass soc., 27 mai 2020, pourvoi n° 18-19605)

LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE : CSP

Lorsque la rupture du contrat de travail résulte de l'acceptation par le salarié d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP), l'employeur doit en énoncer le motif économique, soit dans le document écrit d'information sur ce dispositif remis obligatoirement au salarié concerné par le projet de

licenciement, soit dans la lettre qu'il est tenu de lui adresser, lorsque le délai de réponse expire après le délai d'envoi de la lettre de licenciement imposé par le Code du travail, soit encore, lorsqu'il n'est pas possible à l'employeur d'envoyer cette lettre avant l'acceptation par le salarié du CSP, dans tout autre document écrit, porté à sa connaissance au plus tard au moment de son acceptation. (Cass soc., 27 mai 2020, pourvoi n° 18-20153)

CONVENTION COLLECTIVE : INTERPRÉTATION

Si l'interprétation donnée par une commission paritaire conventionnelle du texte d'une convention collective n'a pas de portée obligatoire pour le juge, ce dernier peut, après analyse du texte, faire sienne l'interprétation de la commission. (Cass soc., 27 mai 2020, pourvoi n° 19-10886).

CONTRAT DE TRAVAIL : PREUVE

L'existence d'un contrat de travail nécessite la réunion de trois éléments : l'exécution d'une prestation, donnant lieu à rémunération, dans le cadre d'un lien de subordination. Ce dernier élément est la condition déterminante de l'existence d'un contrat de travail : il est caractérisé par l'exécution d'un travail, sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de donner des ordres et des directives, d'en contrôler l'exécution et de sanctionner les manquements de son subordonné. En présence d'un contrat de travail apparent, c'est à l'employeur qui invoque le caractère fictif du contrat ou son absence d'exécution d'en rapporter la preuve. (Lyon, 27 mai 2020, n° 18/00082)

CLAUSE DE MOBILITÉ : VALIDITÉ

Pour être valable, une clause de mobilité doit définir de façon précise sa zone géographique d'application et ne peut conférer à l'employeur le pouvoir d'en étendre unilatéralement la portée. La mutation d'un salarié, en présence d'une clause de mobilité stipulée dans son contrat de travail, est licite et s'analyse en un changement de ses conditions de travail relevant du pouvoir d'administration et de direction de l'employeur. Toutefois, la mise en œuvre d'une clause de mobilité doit être dictée par l'intérêt de l'entreprise, elle ne doit donner lieu ni à un abus de droit ni à un détournement de pouvoir de la part de l'employeur et doit intervenir dans des circonstances exclusives de toute précipitation. En outre, en application de l'article L.1121-1 du Code du travail, elle doit être justifiée par la tâche à accomplir et proportionnée au but recherché, si elle porte atteinte au droit du salarié à une vie personnelle et familiale. (Lyon, 27 mai 2020, n° 18/00055)

MALADIE : INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

L'exercice par l'assuré en arrêt maladie d'une activité non autorisée faisant disparaître l'une des conditions d'attribution ou de maintien des indemnités journalières, la caisse est en droit de réclamer la restitution de ces indemnités, depuis la date du manquement. (Cass. 2^e civ., 28 mai 2020, pourvoi n° 19-12962)

La pénalité financière infligée à un assuré qui exerce une activité non autorisée pendant un arrêt maladie n'est pas subordonnée à l'intention frauduleuse de l'intéressé. (Cass. 2^e civ., 28 mai 2020, pourvoi n° 19-14010).

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER
DE LA GIRONDE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de Marcillac
et projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque

COMMUNE DE VAL-DE-LIVENNE

Une enquête publique unique est prescrite sur le territoire de la commune de Val-de-Livenne (qui regroupe les communes déléguées de St-Caprais-de-Blaye et Marcillac) du lundi 29 juin 2020 au jeudi 30 juillet 2020 inclus, afin de recueillir l'avis du public, d'une part sur la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme de la commune déléguée de Marcillac et d'autre part sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol, au lieu dit « Bois des Landes » à proximité de l'aérodrome de Montendre-Marcillac, pour une puissance envisagée de 17,6 Mwc et d'une surface clôturée de 19,6 ha. Le projet photovoltaïque est porté par la société RES dont le siège social est situé au 330, rue Mourelet, ZI de Courtine, 84000 Avignon. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au représentant du maître d'ouvrage, M. Pierre COUTURIER - tél 05 24 54 45 01 ou par mail : pierre.couturier@res-group.com. La commune Val-de-Livenne est responsable de la procédure de mise en compatibilité du PLU.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant le dossier de permis de construire avec une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le dossier de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU avec une évaluation environnementale, le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint, l'avis de l'autorité environnementale, à la mairie annexe de Marcillac située au 11, le bourg - Marcillac 33860 Val-de-Livenne, aux jours et heures habituels d'ouvertures au public, où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet. Le dossier sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde : www.gironde.gouv.fr - rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes publiques et consultations du public ». Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le bâtiment dédié à l'accueil du public (DDTM) à la cité administrative - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

Les observations pourront être formulées avant la clôture de l'enquête à la Mairie annexe de Marcillac sur le registre d'enquête ou par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur à la Mairie annexe de Marcillac (ils seront joints au registre d'enquête), le public pourra aussi transmettre ses observations à l'adresse mail : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr, en veillant à identifier l'objet de l'enquête.

Le commissaire enquêteur, M. Pierre THIERCEAULT, Officier de l'armée de terre à la retraite, conduira l'enquête publique et se tiendra à la disposition du public à la mairie annexe de Marcillac, pour recevoir les observations :

- le lundi 29 juin 2020 de 14 h à 17 h,
- le jeudi 09 juillet 2020 de 14 h à 17 h,
- le jeudi 16 juillet 2020 de 14 h à 17 h (avec la possibilité de prise de rendez-vous),
- le mercredi 22 juillet 2020 de 09 h à 12 h,
- le jeudi 30 juillet 2020 de 15 h à 18 h.

À la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, à la Mairie de Val de Livenne, à la mairie annexe de Marcillac, à la DDTM de la Gironde et sur le site internet des services de l'État de la Gironde <http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales>. La Préfète de la Gironde, est compétente pour statuer sur la demande de permis de construire déposée par la société RES. La commune de Val-de-Livenne se prononcera sur l'intérêt général de l'opération par une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.

20001678

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICES DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Installation de tri, transit de déchets non dangereux non inertes
Commune concernée : Mérignac

Par arrêté préfectoral du 24 juin 2020, est prescrite une consultation du public de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée par la société SOGEFI MATÉRIAUX (groupe CASSOUS) en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation de tri, transit de déchets non dangereux non inertes sur la commune de Mérignac ;

Cette consultation se déroulera du 17 juillet 2020 au 14 août 2020 inclus

Un dossier de consultation sera déposé à la mairie de Mérignac où le public pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17 heures et le samedi de 9 heures à 12 heures au 60 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny, Bâtiment A.

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde (www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Legales).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations peuvent être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Mérignac;
- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 Bordeaux Cedex ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L521-7, ou par un arrêté de refus.

20001682

COMMUNE DE BORDEAUX
AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :

Abrogation de plans d'alignement Secteurs Saget et Paludate

rue de Saget - rue Jean Descas - rue Cazaubon - rue de Son Tay - rue Morin -
rue des Résiniers - rue Guyart - rue Cambon

Le dossier sera déposé pendant 17 jours consécutifs à la Cité Municipale et consultable sur rendez-vous préalable pris sur le site internet <https://inscription.bordeaux-metropole.fr/> ou par téléphone au 05 33 89 36 25.

L'accueil du public s'effectuera dans des conditions de nature à garantir la sécurité sanitaire et le respect des mesures barrière du 30 juin 2020 au 16 juillet 2020 inclus, aux jours habituels d'ouverture des services municipaux.

Les personnes accueillies sur les lieux d'enquête devront obligatoirement porter un masque et utiliser leur propre stylo pour contribuer dans le registre d'enquête.

M. Christian MARCHAIS, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la Cité Municipale, 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux, sur rendez-vous préalable pris sur le site internet <https://inscription.bordeaux-metropole.fr/> ou par téléphone au 05 33 89 36 25 ; le mardi 30 juin 2020 : accueil physique de 9h à 11h ; accueil téléphonique de 11h à 12h et le jeudi 16 juillet 2020 : accueil physique de 13h à 15h ; accueil téléphonique de 15h à 17h pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet qui seraient, éventuellement, formulées par les intéressés.

Les personnes accueillies devront obligatoirement porter un masque, utiliser leur propre stylo et respecter une distanciation physique avec le commissaire enquêteur. Les observations pourront également, pendant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la Cité municipale ou transmises directement par voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur Christian MARCHAIS, commissaire enquêteur - Service foncier du Pôle territorial de Bordeaux - Esplanade Charles de Gaulle - 33045 Bordeaux cedex.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet : www.participation.bordeaux-metropole.fr.

Les citoyens pourront y intervenir et laisser des observations directement en ligne.

20001679

ENQUETE PUBLIQUE COMMUNE
DE SAINTE-EULALIE

Par arrêté en date du 30 juin 2020 de Monsieur le Maire de la commune de Sainte Eulalie, a été prescrite une enquête publique préalable à l'**aliénation du chemin rural situé au lieu-dit « Biscaye » le long de la parcelle BB8 et de la voie SNCF.**

L'enquête publique se déroulera du lundi 20 juillet (10 h) au jeudi 6 août 2020 (12 h). Les personnes intéressées pourront, pendant la période indiquée ci-dessus aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public, prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner s'il y a lieu leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser au commissaire enquêteur M. Pierre Thierceault, à l'adresse de la Mairie, 1 Place Charles De Gaulle 33560 Sainte-Eulalie.

Ce dernier sera présent pour recevoir le public le lundi 20 juillet 2020 de 10 h à 12 h, et le jeudi 6 août 2020 de 10 h à 12 h.

Le rapport et les conclusions du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie et sur le site internet de la commune (<https://www.mairie-ste-eulalie.fr/>) 30 jours après la clôture de l'enquête publique.

20001762

SAFER NOUVELLE AQUITAINE
Publication effectuée en application des articles L 141-1,
L 141-2, L141-3 et 142-3 du Code Rural

La SAFER Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ARCINS : 02 a 95 ca - Pivouet

BLAIGNAN-PRIGNAC : 44 a 80 ca - La maletonne - 83 a 00 ca - Barre

LA LANDE-DE-FRONSAC : 1 ha 25 a 91 ca - A coulou - Barreaud - Entre deux virvees - Fonbourse - Journaux de baigne - La bourgue - Monat - Pinchenat

LIBOURNE : 53 a 79 ca - Taillefer
MONTAGUUDIN : 3 a 87 ca - Le bourg

SAINTE-MAGNE-DE-CASTILLON : 14 ha 00 a 34 ca - Beau séjour - De mauperey - La charreau - La forêt - Les grands champs - Mauperey - Peyrou

SAINTE-MAIXANT : 10 ha 63 a 73 ca - Vitalmerle

SAINTE-YZANS-DE-MEDOC : 5 ha 25 a 20 ca - Aux agnas - Cagouilly

- Conjottes - La trilette - Les ardilley-nord - Mangallons - Picoulet

AVIS D'APPEL
DE CANDIDATURES A LOCATION

La SAFER NOUVELLE AQUITAINE se propose de louer les biens fonciers suivants :

SAINTE-MAGNE-DE-CASTILLON : 9 ha 72 a 95 ca

Beau séjour - Bois joly - De mauperey - Lacares - Les charbonnières - Les grands champs - Mauperey - Sous mauperey

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/> au plus tard le **18/07/2020** à la SAFER Nouvelle-Aquitaine, 16, Avenue de Chavailles CS 10235 33520 Bruges, Tél.: 05 56 69 29 99, où des compléments d'information peuvent être obtenus.

20001751

POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICES DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

projet « Atelier industriel de l'aéronautique de Bordeaux »
Centre d'essais de Croix d'Hins sis à Cestas

Par arrêté du 18 juin 2020, une enquête publique est prescrite sur la demande formulée par Monsieur le Directeur de l'Atelier Industriel de l'Aéronautique de Bordeaux, auprès du Ministère des Armées en vue d'obtenir la régularisation de son installation au regard de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement et de la réalisation d'une nouvelle activité de traitement de surface du centre d'essais de Croix d'Hins située sur le territoire de la commune de Cestas.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Pendant l'enquête qui se déroulera du 20 juillet au 18 août 2020, le dossier de demande d'autorisation environnementale accompagné de ses avis sera déposé à la mairie de Cestas où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Préfecture de la Gironde : www.gironde.gouv.fr, rubrique « publications légales » « enquêtes publiques ».

Des informations complémentaires concernant le projet peuvent être sollicités auprès du responsable de projet :

Mme Séverine Dubourg - mail : severine.dubourg@intradef.gouv.fr - tel : 05.56.92.41.01.

Le public pourra adresser ses observations :

- par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Cestas.

- par mail à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr.

Les observations déposées par mail seront consultables sur le site internet de la Préfecture pendant la durée de l'enquête. Le commissaire enquêteur, Madame Michèle CAIREIRON-ARMAND, sera présente à la mairie du lieu d'enquête :

- lundi 20 juillet de 9 h à 12 h
- mardi 28 juillet de 14 h à 17 h
- mercredi 5 août de 9 h à 12 h
- mardi 18 août de 14 h à 17 h

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la Cité administrative - Accueil DDTM 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables pendant un an, à la mairie de Cestas : Hôtel de Ville BP9 33610 CESTAS, à la DDTM et sur le site internet de la préfecture :

www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales.

La Préfète est compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée, soit par un arrêté d'autorisation assortie de prescriptions à respecter, ou par un arrêté de refus.

20001677

CONSTITUTIONS

Par ASSP du 22/05/20, il a été constitué la Société Civile à capital variable dénommée **H2E**. Siège social: 3, allée des morilles 33260 La teste de buch. Capital min: 50€, capital init: 50€, capital max: 700000€. Objet: acquisition et gestion de valeurs mobilières et de biens immobiliers. Gérance: M. Didier RUIZ, 3, allée des morilles 33260 La teste de buch. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 Immatriculation au RCS de Bordeaux.

20EJ08248

Par ASSP en date du 06/06/2020, il a été constitué une SASU à capital variable dénommée :

OSKADION CAPITAL

Siège social : A210, 100 Cours Victor HUGO 33150 CENON Capital minimum : 500 € Capital souscrit : 500 € Capital maximum : 500000 € Objet social : Holding Financière avec gestion active de trésorerie Président : M CECCATO Thomas demeurant A210, 100 Cours Victor Hugo 33150 CENON élu pour une durée de 6 ans. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ09737

LEXCO SOCIÉTÉ D'AVOCATE
81 rue Hoche 33200 Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 19.06.2020 de la société « SARL D BISCAY PATRIMOINE », société à responsabilité limitée au capital de 1.000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune, entièrement libérées par apport en numéraire. Siège social : 66, rue Saint Joseph 33000 BORDEAUX. Objet : La prise de participation dans toute société quel que soit leur forme et leur objet ainsi que l'acquisition et gestion de tout bien meuble et immeuble ; Durée : 99 années. Gérant : Monsieur Dominique BISCAY, né le 06 juin 1975 à BORDEAUX (33), demeurant à BORDEAUX (33000) - 66, rue Saint Joseph. RCS BORDEAUX

La Gérance
20EJ09728

Crédit conseils aquitaine sas au cap.de 1000€, technopole montesquieu 1 all. jacques latrille 33650 martillac. Rcs n° 822539896. Par dau du 26/05/20 le siège a été transféré au 7 crs du mal de latrre de tassigny, pole entreprise, 2ème etg 33850 leognan.

20EJ08439



CHRISTIAN MARTIN & ASSOCIÉS
Société d'expertise comptable
17 allées de Tourny
33 000 BORDEAUX
Tél. 05 56 48 69 50
www.cma-audit.net

OCEANA
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 2 Route du Lion,
33680 LACANAU

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 05/06/2020, il a été constitué une Société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : OCEANA ; Siège : 2 Route du Lion, 33680 LACANAU ; Capital : 1 000 € ; Objet : La prise de participations dans toutes sociétés, quel que soit leur forme et leur objet. Présidente : Madame Amandine CORBY, Demeurant au 2 route du Lion, 33680 LACANAU ; Durée : 99 ans au RCS de BORDEAUX. POUR AVIS, Le Président

20EJ08635

par assp, en date du 08.06.2020, a été constituée l'équation projects, capital 20€, siège 17 ch d'armingas, 33650 la brede, est nommé dirigeant quentin ygorra sis 17 ch d'armingas, 33650 la brede, objet: conseil en communication, durée: 99ans. rcs bordeaux

20EJ09033

Aloy
AVOCATS

Société d'avocats
5, Place Tourny
33000 Bordeaux. Tél. 05 35 54 30 60.
E-mail : contact@aloy-avocats.fr
www.aloy-avocats.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 19/06/2020, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : FBAP CONSEIL

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Capital social : 100 € suivant apport en numéraire

Siège social : 16, rue des Chênes Lièges 33000 Bordeaux

Objet social : l'acquisition à titre onéreux ou par apport en nature, la souscription, le rachat, le contrôle et l'administration de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ; la prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux (33)

Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre

Gérant : Monsieur Arnaud PERE, demeurant 16, rue des Chênes Lièges 33000 Bordeaux

Transmission des parts : les parts sociales sont librement cessibles entre les associés. En outre, elles ne pourront être cédées ou transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux. Pour avis

20EJ09480

AUDIAL

Experts comptables- Commissaires aux comptes
MERIGNAC - PUGNAC - LA TESTE DE BUCH
www.audial.fr

SCI L'OLIVIER
Société Civile Immobilière au capital de 200 €
Siège social : 21 Bis, Lieu-dit Le Coudeau
33390 CARS
Société en cours d'immatriculation
RCS LIBOURNE

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CARS, en date du 17/06/2020, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI L'OLIVIER, Siège social: 21 Bis, Lieu-dit LE COUDEAU, 33390 CARS. Objet: L'acquisition, l'administration, la propriété, la location par bail, ou autrement, de tous biens et droits immobiliers. Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés ; Capital: 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance: Madame Nassima FERRARO, demeurant 21 Bis, Lieu-dit LE COUDEAU, 33390 CARS, et Monsieur Stéphane FERRARO, demeurant 21 Bis, Lieu-dit LE COUDEAU, 33390 CARS. Agrément des cessions: Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales. Immatriculation: Au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE. Pour avis, le gérant.

20EJ09699

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 65 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
6 MOIS D'ABONNEMENT 41 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
3 MOIS D'ABONNEMENT 27 € TTC SOIT 13 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/06/2020 il a été constitué une société

Dénomination sociale : **WYS**

Siège social : 181 Cours Balguerier Stutenberg 33300 BORDEAUX

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 2000 €

Objet social : - Négoce, stockage, de vins, alcools et spiritueux

Président: SARL SAMGIR, au capital de 2.000 euros, immatriculée au RCS de BORDEAUX, 843.475.419, siège social est sis 181 Cours Balguerier Stutenberg - 33300 BORDEAUX,

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit du conjoint en cas de décès d'un associé. Toute autre cession est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

Pour avis,
20EJ09722

Par ASSP du 26/05/2020, il a été constitué une SARL dénommée **2CLM**.
Siège social: 2 bis chemin de couvertaire 33450 Saint loubes. Capital : 1 000 €. Objet : La commercialisation de tous produits y compris alimentaires, aussi bien en gros qu'en détail (sauf boisson alcoolisée). Gérance: M. Mohassim Mailek, 2 bis chemin de couvertaire 33450 Saint loubes. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ08223

Création de la sas **laboratoire aroma science**. 1 tretien 33650 saucats. Cap.:7500 €. Obj.:R&D en phytothérapie et santé. Pdt.:laurent moy,1 tretien 33650 saucats. 99ans au rcs de bordeaux
20EJ08246

**Maîtres Pomme DUPLANTIER et Marianne FIGUET**
Notaires associés
58 av rené cassagne
33150 CENON

SCI LEGAR

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pomme DUPLANTIER le 23 juin 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LEGAR

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Au capital de : 264.800,00 €

Siège social : 41 Rue Charles de Foucault 33150 CENON

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers nus ou meublés, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Co-Gérance : Mr Denis GAUTHIER demeurant à CENON (Gironde) 41 Rue Charles de Foucault, et Mme Sophie BAR épouse GAUTHIER demeurant à CENON (Gironde) 41 Rue Charles de Foucault.

Clause d'agrément : voir dans les statuts la clause d'agrément des cessions de parts.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ09740

EURL FRENCH BARMEN

1000 €

12 Allée Léo Ferré 33320

EYSINES,

RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juin 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : FRENCH BARMEN

Enseigne : ALL NIGHT MUSIC

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Au capital de : 1 000€

Siège social : 12 Allée Léo Ferré - 33 320 EYSINES

Objet :

La création, l'acquisition, la prise à bail en location gérance et l'exploitation de tous fonds de commerce pour des activités de disque jockey, d'animation d'ateliers cocktails et activités annexes.

L'organisation de tout évènement public, privé ou associatif tels que, spectacles, concerts, fêtes, conventions, séminaires.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. Arnaud Mirande, demeurant 12 Allée Léo Ferré - 33 320 EYSINES.

Pour avis

20EJ09745

DS AVOCATS

11, allée de la Pacific - 33800 BORDEAUX



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée

- Dénomination : **GMC INVEST**

- Siège social : MERIGNAC (33700) - 9, Rue Albert Gombert

- Objet :

la prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations ; l'acquisition, la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; l'acquisition, l'échange, la vente, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ou fonds de commerce entrant ou compris dans son patrimoine. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter le développement.

- Durée : 99 ans

- Capital : 2.000€

- Président : M. Grégory MEURDES-ISOIF, domicilié à MERIGNAC (33700) - 9, Rue Albert Gombert

- Immatriculation : RCS BORDEAUX

Pour avis.

20EJ09753

Par ASSP en date du 22/06/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

JARDEL

Siège social : 62 avenue de la Roudet BAT I - APT 65, 33500 LIBOURNE Capital : 1000 € Objet social : Acquisition, construction, propriété, gestion, conservation et exploitation par bail ou autrement de tous immeubles ou parties d'immeubles, bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits représentatifs de tels immeubles, ventes desdits biens. Acquisition, propriété, gestion, vente, pour son propre compte, de tous instruments financier, droits sociaux et valeurs mobilières. Gérance : M BINGOL FIKRET demeurant 62 avenue de la roudet BAT I - APT 65 33500 LIBOURNE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE.
20EJ09759



SCP DEVEZE - HADDAD
37 crs du marechal FOCH
33720 PODENSAC
Tél : 05 56 27 08 59

SCI KERLAZ

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant AGE du 10/06/2020, les associés ont décidé d'immatriculer la société ci-dessous désignée qui avait été créée aux termes de statuts en date du 29 janvier 1976,

Nom : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KERLAZ

Forme : Société civile immobilière

Siège social : Lieudit Kernair à KERLAZ (29)

Capital : 3811.23 €

Gérant ; Alain IVIGLIA, demeurant à PARIS (6ème) 20 rue Mayet

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. En outre la SCI pourra vendre.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.de QUIMPER.

Clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés

Pour Avis,

Le gérant
20EJ09762



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à La Teste De Buch du 10/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : LES2J. Siège social : 11 rue des Alouettes, 33260 LA TESTE DE BUCH. Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Stéphane RICKAUER, demeurant 11 rue des Alouettes 33260 LA TESTE DE BUCH. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.
Pour avis. La Gérance
20EJ09802

EURL NILL DUBUC SERVICES

1000 €, 21 rue Pierre Martin - 33 520 BRUGES, RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juin 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : NILL DUBUC SERVICES

Enseigne : NDS

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Au capital de : 1000€

Siège social : 21 rue Pierre Martin - 33 520 BRUGES

Objet :

La réalisation de tous travaux d'aménagement intérieur, installation et pose de mobilier divers, matériel audiovisuel et multimédia.

La réalisation de toutes prestations carrelage, peinture, plomberie, électricité ainsi que tous travaux du bâtiment.

Tous travaux de bâtiment, intérieur et extérieur de rénovation de bâtiments résidentiels et non résidentiels.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. Nill Dubuc demeurant 21 rue Pierre Martin - 33 520 BRUGES

Pour avis

20EJ09768



www.dprc.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/06/2020, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **SCI LASSOU**

SIEGE SOCIAL : 15, rue Pierre de Coubertin - 33270 Floirac

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

CAPITAL : 1.000 EUROS

CO-GERANCE :

Cédric LASSOU, né le 24/04/1974 à Bordeaux (33), demeurant 15, rue Pierre de Coubertin - 33270 Floirac, de nationalité française.

Marianne GUILLARD, née le 08/10/1978 à Bordeaux (33), demeurant 15, rue Pierre de Coubertin - 33270 Floirac, de nationalité française.

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux (33)

Pour avis, le Gérant

20EJ09742



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 24 juin 2020, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE GMINV

Forme : Société Civile Immobilière
Siège social : 37, cours Portal – 33000 BORDEAUX

Capital : 1 000 € euros divisé en 100 parts de 10 € euros chacune

Objet : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous autres immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Benjamin GABIN demeurant au 37, cours Portal – 33000 BORDEAUX

Cession de parts : libre entre associés, avec agrément des coassociés à l'unanimité pour les tiers.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ09782



OMENI Avocats
2 avenue Léonard de Vinci
33600 Pessac
Tél. 06 28 776 771
c.dothen@omeni.fr

ETINCELLE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : Lieudit Biscaye
33560 SAINTE EULALIE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/06/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ETINCELLE

Nom commercial : ARTHUR BONNET

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Au capital de : 20 000 €.

Siège social : Lieudit Biscaye - 33560 SAINTE EULALIE

Objet : vente de cuisines, salle de bains, tables, chaises, rangements, ameublements, électroménagers, sanitaires et accessoires,

Durée de la société : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

Gérante : Mme Florence LARRIBEAU-JOLLYS, née le 31 décembre 1970 à Dax (40), demeurant 2 rue du Professeur Sabrazas à PESSAC (33600), est nommée premier gérant de la Société pour une durée illimitée.

Pour avis
20EJ09789

Par SSP en date du 02/05/2020, il a été constituée une SARL dénommée :

YANZI INSTITUT TUINA AN MO

Siège social : 8 RUE SAINTE THE-RESE 33000 BORDEAUX Capital : 3000 €
Objet social : MASSAGE, BIEN ETRE
Gérance : M AIXIANG YAN demeurant 8 RUE DU CLOS DE L'OMBRIERIE 33121 CARCANS ; M RUI MANUEL TOLO demeurant 103 RUE DE LA VALLEE 78410 BOUAFLE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ08377



Carine SOUQUET-ROOS
Avocat
1 rue Duffour Dubergier
33000 Bordeaux
Tél 05 47 50 06 07

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 24 juin 2020 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : RC ELEC

Siège Social : 25, avenue de la Libération 33740 ARES

Capital social : 1.000 euros

Objet :

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- tous travaux d'électricité générale, travaux d'entretien de locaux, la réalisation de travaux de construction et de rénovation, prestations de services, vente de matériel

Durée : 99 années ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Gérante :

Madame Céline Johanna Alexandra FRESNEAU

Demeurant 25, avenue de la Libération 33740 ARES

Pour avis immatriculation au RCS de Bordeaux
20EJ09790

Par acte authentique en date du 05/06/2020, il a été constitué une SAS dénommée :

YAB BAT

Siège social : 3 rue du professeur LANGEVIN 33150 CENON Capital : 500 €
Objet social : MACONNERIE GENEARLE
Président : Mme HOARAU FANNY demeurant 3 RUE DU PROFESSEUR ANGEVIN 33150 CENON élu pour une durée de 99 ans. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ09808

GEBSO

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 4 Bis, Chemin de Maujan - 33610 CANEJAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Canéjan du 25 juin 2020 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GEBSO

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Siège social : 4 Bis, Chemin de Maujan - 33610 CANEJAN

Objet social : La société a pour objet l'économie de la construction.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Sont nommés statutairement premiers gérants :

Monsieur Nicolas JOURDAN, demeurant 1060 Route des Coteaux - Les Landots - 33550 TABANAC et Monsieur Hervé MOTARD, demeurant La Claperie - 24310 BRANTOME

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour Avis
20EJ09856

A T O M

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 rue du Palais Gallien, 33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 23 juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : A T O M

Siège : 14 rue du Palais Gallien, 33000 BORDEAUX

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : Développement informatique

Et toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président :

Mr Franck GIULIARDI, demeurant 14 rue du Palais Gallien, 33000 BORDEAUX

Directeur général :

Mr Bastien BRETENET, demeurant 12 rue Pomme d'Or, 33000 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président
20EJ09814



C.E.C.S.O. SAS
Immeuble AALTA
1 rue Louis Lagorgette,
angle rue Camille Pelletan
33150 CENON
Tél. 05.57.57.05.20

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société dont les caractéristiques sont :

* Forme : société par actions simplifiée

* Dénomination : HACIENDA

* Durée : 99 ans

* Siège social : 21 avenue de la Libération 33700 MERIGNAC

* Capital social : 7 000 €

* Objet social : Restaurant, brasserie, vente de plats à emporter, traiteur, salon de thé, débit de boissons à consommer sur place ou à emporter, location immobilière nue ou en meublé

* Président : M. Clément MANEY demeurant 12 rue Sainte Cécile 33000 BORDEAUX

* Condition d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations.

* Clauses restreignant la transmission des actions : cession entre associés libres, avec agrément des associés pour les autres. Toutes les cessions, même entre associés, sont soumises à un droit de préemption.

* Immatriculation : RCS de BORDEAUX

Pour avis

Le président
20EJ09817

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CAMBLANES ET MEYNAC du 23/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL à associé unique

Dénomination sociale : HOLDING TG

Siège social : 33, route de Meynac - 33360 CAMBLANES ET MEYNAC

Objet social : la prise de participation par la souscription, l'acquisition ou la vente de titres négociables ou non négociables dans le capital social de toutes sociétés ; la gestion, l'administration, le contrôle, la définition et la conduite de la politique générale, la direction du groupe constitué avec ses filiales, et la mise en valeur des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ; toutes opérations de prestations de services en matière de gestion, de direction et d'administration d'entreprises, de conseils, de management, tant en matière comptable et financière, qu'en matière commerciale, comme en matière d'administration et de direction générale, et ce au profit de toutes sociétés filiales ou alliées directement ou indirectement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 500 euros

Gérance : Monsieur Thomas GAY, demeurant 33, route de Meynac - 33360 CAMBLANES ET MEYNAC, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance
20EJ09822



ACTUARIELLE EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuarielle-expertise.com

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée PLANET-MAT au capital de 1 000 euros. Siège social : 30 Chemin du Halop 33770 SALLES. Objet : Négoce, location, entretien réparation de matériel (climatisation, pompe à chaleur, matériel pour glacier, snack, cuisines...); Vente de produits alimentaires, accessoires (gobelets, pailles, stop trottoir...), pièces détachées. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Président : Monsieur Olivier DROUET, demeurant 2 Allée Saint Florian 33138 LANTON. Directeur général : La société L'Univers immatriculée 880 754 635 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Thierry LAGUNE. Nommés pour une durée illimitée.
20EJ09829



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 25/06/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Pour avis. La Gérance
20EJ09836



Claudia BRAVO MONROY
Avocat
41 rue du Professeur Calmette
33150 CENON
Tél : 05 56 40 09 13

PRUNE - BSA AIR
SAS au capital de 651€
Siège social : 7 allée de
Chartres 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 25 juin 2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PRUNE-BSA AIR
Forme : Société Par Actions Simplifiée
Capital : 651€

Siège Social : 7 allée de Chartres
33000 BORDEAUX

Objet :

la prise de participation, par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens mobiliers et valeurs mobilières de toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, y inclus toutes opérations annexes ou connexes à ladite prise de participation et la réalisation de toutes opérations commerciales.

Durée : 99 ans

Admission aux Assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Madame Charlotte THIENPONT, née le 19 octobre 1990 à SENLIS (60) de nationalité française demeurant à ROMAINVILLE (93230) 8 mail des Moli-bois.

Pour avis et mention,
20EJ09850



Cabinet François ROMAIN
Cabinet d'Avocat
68 avenue Jean Jaurès
33150 Cenon
Tél. 05 56 33 34 35

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société « ADAIR Formation » – Société par Actions Simplifiée – CAPITAL SOCIAL : 500 € – SIEGE SOCIAL : BORDEAUX (33000), 4 Cours de l'Intendance – OBJET : formation professionnelle continue dans le secteur des activités aéronautiques et formation aux métiers de l'aéronautique ; formation pédagogique dédiée tant aux entreprises qu'aux particuliers – DUREE : 99 années – R.C.S. : BORDEAUX.

PRESIDENT : M. Laurence MAGNIN, demeurant à ANDERNOS LES BAINS (33510), 1 Avenue des Hirondelles.

Pour avis,
20EJ09883

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/06/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SASU Ô GRILL**

Forme sociale : SASU

Au capital de : 1 000 €.

Siège social : 61-69 rue Camille Pelletan 33150 Cenon.

Objet : restauration sur place et à emporter

Président : Monsieur Mohammad Sajjad SUMUN demeurant 6 rue Nancel Pénard 33310 Lormont

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ09881



FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
Rue du Cardinal Richaudeau
33000 BORDEAUX

CFSP

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Rue Ligier,
33000 BORDEAUX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 25/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CFSP

Siège social : 5 Rue Ligier, 33000 BORDEAUX

Objet social : Centre de formation professionnelle continue aux métiers du son et multimédia.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : M. Sébastien RIDEAUD, demeurant 101 Rue Naujac, 33000 BORDEAUX

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis, la Gérance
20EJ09847



CGIA BORDEAUX
Imm. "Le Lac Sud"
9, rue Théodore Blanc
33520 BRUGES

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP en date à LE BOUSCAT du 25/06/2020 il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par Actions Simplifiée

- Dénomination : SIRBEL

- Siège : 190 Avenue Victor Hugo – 33110 LE BOUSCAT

- Durée : 99 années

- Capital : 1 000 euros

- Objet : commerce de gros de produits d'entretien, à usage domestique ou industriel ; de gros de vaisselle et verrerie de ménage.

- Président : Monsieur Denis LE BRIS, demeurant 190 Avenue Victor Hugo – 33110 LE BOUSCAT

- Agrément des cessions d'actions : Toute cession d'actions, même entre associé est soumise à préemption et agrément. Admission aux assemblées d'actionnaires et exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Immatriculation : RCS de BORDEAUX
20EJ09885

Par acte SSP en date du 16.06.2020 à BORDEAUX, il a été constituée une EURL dénommée **CHIFAA**. SIEGE SOCIAL: BORDEAUX (33000) 7 allée de Chartres. OBJET: Conseil en management et prévention des risques ; formation en management, santé, sécurité, environnement, qualité, informatique ; formation e-learning ; exploitation de média en ligne ; création et vente de logiciels et applications. DUREE: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. CAPITAL: 1 000 euros. GERANCE: M. Driss REZ-ZOUM, demeurant à SOYAUX (16800) 27 Boulevard Jean Jaurès
20EJ09897

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu le 16/06/2020 par Maître François-Stanislas THOMAS, Notaire à CHALON SUR SAONE (71100) - 14 rue de la banque, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **GFV REAUT INTERNATIONAL**

Forme : GROUPEMENT FONCIER VITICOLE (GFV)

Capital social : 432 000 €

Siège social : 14 THIBEAU OUEST, 33410 RIONS

Objet social : L'acquisition directe ou indirecte et l'administration par bail, location ou autrement de tous immeubles à vocation agricole et viticole bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'échange, acquisition, apport ou autrement. Et généralement toutes opérations en lien avec l'objet social.

Gérance : M. Yannick, Pierre, François EVENOU demeurant 5 rue Massenet, 33700 MERIGNAC

Clause d'agrément : Agrément du gérant sauf entre ascendants et descendants ou à son conjoint marié ou ayant conclu un pacte civil de solidarité ainsi qu'à l'un des membres du groupement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis le notaire,
20EJ09875

Par acte SSP du 26/06/2020 il a été constitué une **SELARL** dénommée:

LAURENT BALABAUD CHIRURGIE & EXPERTISES

Siège social: 33 rue docteur finlay
33300 BORDEAUX

Capital: 100 €

Objet: Exercice de la profession de médecin

Gérant: M. BALABAUD Laurent 4 Impasse Simon Ratier 56100 LORIENT

Durée: 30 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ09878



Etude de Maître Bruno CARMENT
Notaire à ARES (Gironde),
87 Rue du Général de Gaulle

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Bruno CARMENT, Notaire, à la résidence d'ARES, (Gironde), 87, Rue du Général de Gaulle, le 5 juin 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **LE DOMAINE DU BIQUE.**

Le siège social est fixé à : LE PORGE (33680), 22 route de la Jenny.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : TROIS CENT TRENTE MILLE DEUX CENTS EUROS (330 200.00 EUR).

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Guy MIRTAÏN et Madame Danielle LAGUEYTE, demeurants à LE PORGE (33680), 22 route de la Jenny.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Pour avis
Le notaire.
20EJ09867

LA MEZZANINE
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 48-49 Quai de
Paludate 33800 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 25/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : LA MEZZANINE

Siège : 48-49 Quai de Paludate - 33800 BORDEAUX

Durée : quatre-vingt-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 €, apporté en numéraire, divisé en 100 actions de 10 euros chacune

Objet - l'exploitation de fonds de commerce ayant comme activité l'activité de discothèque, débit de boissons, restaurant, salles de jeux, cabaret,

- la prise en location-gérance et la mise en location-gérance de tous fonds de commerce pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus,

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus de nature à favoriser son développement ou son extension.

Agrément : Les cessions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société GL HOLDING, société à responsabilité limitée, au capital de 100 000 euros, ayant son siège social situé 320 Avenue du Marais - 40600 BISCARROSSE, immatriculée au RCS de Mont de Marsan sous le numéro 448 676 155,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS
Le Président
20EJ09892

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST AUBIN DE BRANNE du 23 juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **JULORIAN**

Siège social : 1 bis le Bousquet, 33420 ST AUBIN DE BRANNE

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 1 000 euros,

Gérance : Monsieur Julien DU-CHARTRE, demeurant 1 bis le bousquet - 33420 st aubin de branne

Immatriculation de la Société au RCS de LIBOURNE.

Pour avis
La Gérance
20EJ09893

Par ASSP en date du 22/06/2020 il a été constituée une SCI dénommée :

SCI DU BACH

Siège social : 156 avenue Jean Jaurès Parc d'activités les Echoppes, 33600 PES-SAC Capital : 50000 € Objet social : L'acquisition et le gestion de biens immobiliers Gérance : M Darracq Christian demeurant 12 Croas ar Goff 29560 TELGRUC-SUR-MER ; M Darracq Bertrand demeurant 18 allée des érables 33380 MARCHEPRIME Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ09894



TUDI BIO CULTURE

Société par actions simplifiée à capital variable
au capital souscrit de 475 €
Siège social : 57 bis cours Pasteur 33000 Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 25 juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à capital variable

Dénomination : TUDI BIO CULTURE
Siège : 57 bis, cours Pasteur 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital souscrit : 475 euros

Montant en dessous duquel le capital ne peut être réduit : 475 euros

L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales, actions et de toutes valeurs mobilières dans la SAS Bio Culture, Société par actions simplifiée au capital de 24 400 €, en cours de labellisation ESUS ayant son siège social sis 28 rue de Wolfenbüttel, 92310 Sèvres, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 511 155 822 et dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, françaises ou étrangères, en vue du développement de la société, quels que soient leur objet social, leur forme et leur activité ; La réalisation de toutes prestations administratives, financières, commerciales, comptables, informatiques de gestion et de direction, au profit de ses filiales ou de toutes autres sociétés dans laquelle elle détiendrait directement ou indirectement une participation ;

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président :

SAS BULB IN TOWN, domiciliée 2, Place de la Bourse 33000 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président
20EJ09898

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 26 juin 2020, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : « H&H GROUP »

FORME : SAS

CAPITAL : Deux mille euros (2.000 €) en numéraire

SIÈGE : 14, rue Jules Verne – 33130 BEGLÉS

DURÉE : 99 années

OBJET : - La prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans toutes sociétés françaises et étrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de ces participations ;

- L'assistance et le conseil en matière juridique, économique et financière ainsi que des prestations de management d'entreprise dans toutes sociétés françaises et étrangères et notamment celles dans lesquelles elle détient des participations ;

PRESIDENT : Monsieur Haci-Bektas HEZER, né le 24 décembre 1988 à BOURGES (18), de nationalité française, demeurant 14, rue Jules Verne – 33130 BEGLÉS.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis, la présidence
20EJ09898

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 26 juin 2020, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : « F&F GROUP »

FORME : SAS

CAPITAL : Deux mille euros (2.000 €) en numéraire

SIÈGE : 14, rue Jules Verne – 33130 BEGLÉS

DURÉE : 99 années

OBJET : - La prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans toutes sociétés françaises et étrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de ces participations ;

- L'assistance et le conseil en matière juridique, économique et financière ainsi que des prestations de management d'entreprise dans toutes sociétés françaises et étrangères et notamment celles dans lesquelles elle détient des participations ;

PRESIDENT : Monsieur Frédéric FARGUES, né le 28 juillet 1980 à TALENCE (33), de nationalité française, demeurant 8, rue Jules Verne – 33140 VILLENAVE D'ORNON.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis, la présidence
20EJ09891

STATUTS SCI CAMARI

Suivant acte reçu par Maître Jacques BILLOCHON, Notaire de la Société Civile Professionnelle "Patrick BEYLOT, Frédéric BEYLOT", titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à CREON (Gironde), 25 Place de la Prévôté, le 26 juin 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : SCI CAMARI.

Siège social : LA SAUVE (33670), 37 rue de l'Eglise Saint Pierre

Durée de 99 années

Capital social : CENT EUROS (100,00 EUR)

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Michel Raymond Edouard RICARD, demeurant à LA SAUVE (33670) 37 rue de l'église Saint Pierre Et Monsieur Jean-Christophe RICARD, demeurant à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130) 2 rue Maurice Champeau

l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX
20EJ09899

NATURÉO CONCEPT

société à responsabilité limitée,
au capital de 500 euros, siège
social : 33 rue Faidherbe 33500
LIBOURNE, société en cours de
constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/06/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : Naturo Concept. Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée. Au capital de : 500 €. Siège social : 33 rue Faidherbe 33500 LIBOURNE. Objet : L'entretien, la rénovation et la construction de piscines. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Libourne. Gérance : M.Sébastien CHAMBARÉTAUD demeurant 33 rue Faidherbe 33500 LIBOURNE. Pour avis
20EJ09910



« Isabelle OLLIVIER - Avocats & Associés »

~ Droit des Sociétés - Droit Fiscal ~
Société d'Exercice Libéral d'Avocats à
Responsabilité Limitée au capital de 3000€
17, RUE DE NAVARRE – 64000 PAU
445 337 249 RCS PAU

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX (33) du 26 juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

Dénomination : Financière FLA

Siège social : BORDEAUX (33300) – 16 rue Borie

Objet : Prises de participation dans toutes sociétés commerciales et civiles. Détention et gestion de titres de participation et prestations de services à ses filiales, animation, direction et conseils en gestion, organisation et développement notamment dans les domaines administratif, juridique, comptable, gestion, finance, management, commercial.

Durée : 99 années

Capital social : 200 €

Admission aux Assemblées – Droit de vote : Tout Associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clauses restreignant la libre cession des actions : Les cessions et transmissions d'actions entre associés sont libres. Toutes autres cessions ou transmissions à titre onéreux ou gratuit doivent être autorisées par la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés, représentant plus de la moitié des actions composant le capital social.

Président : François LHORO, demeurant à BORDEAUX (33300) – 16 rue Borie.

Immatriculation de la société : au RCS de BORDEAUX.

Pour avis. Le Président
20EJ09917

Par acte SSP du 26/06/2020 il a été constitué une SASU dénommée :

AZ SECURITE

Nom commercial : AZ SECURITE

Siège social : 7 allée de chartres 33000 BORDEAUX

Capital : 1.000 €

Objet : ENTREPRISE DE SÉCURITÉ PRIVÉE

Président : AYOUAZ Abdelhafid 73 bis chemin du ramelet moundi 31100 TOULOUSE

Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ09918

Par ASSP en date du 13/06/2020, il a été constitué une SASU dénommée :

SASU H.A AUTO

Siège social : 116 route de Paris 33500 LIBOURNE Capital : 1000 € Objet social : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers Président : M ALILOU Ali demeurant 14 rue de RABAR 33500 LIBOURNE élu pour une durée de 99 ans. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE.
20EJ09940



Stéphane D'OLIVEIRA
159 Avenue de la Marne
33700 Mérignac
Tel : 05 56 52 64 34

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale :

CRECHE MIMOSA MERIGNAC

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000 euros, composé d'apports en numéraire divisés en 10 parts sociales de 100 euros chacune.

Siège social : 13 rue Jean XXIII, 33700 MERIGNAC

Objet : la société a pour objet la création et la gestion d'établissements d'accueil collectif de jeunes enfants, ainsi que toute activité visant à favoriser le développement de la personnalité de l'enfant par des activités d'éveil, créatives, culturelles et de découvertes.

Gérante : Madame Stéphanie GALVAN, née le 21 juillet 1976 à BARCELONE, Espagne (99), De nationalité française, demeurant à MERIGNAC (33700), 1, rue de Luchey.

Durée : 99 ans

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux

Pour avis
20EJ09919

Par ASSP en date du 15/06/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI FARENCE

Siège social : 13, Chemin de Braouet 33260 LA TESTE-DE-BUCH Capital : 100 € Objet social : l'acquisition des biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier situé à La Teste de Buch (33260) 13, Chemin de Braouet, Gérance : Mme DUPRAT FABIENNE demeurant 2, Allée des Préludes 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES ; Mme DUPRAT Florence demeurant 82, Rue Anatole France 33400 TALENCE Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ09920

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST DENIS DE PILE du 26/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HP GROUP

Siège : ZAC DE FRAPPE, 17, rue Clément ADER, 33910 ST DENIS DE PILE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 800 000 euros

Objet : Prise de participations par achat, souscription, apport, fusion de tous biens mobiliers et valeurs mobilières, dans toutes entités juridiques, avec ou sans personnalité morale,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mr Brice DUPONT, demeurant 6, Impasse du Maurien – 33570 MONTAGNE

Directeur général : Mr Olivier DUPONT, demeurant 537, Route du Pas de l'Ane – 33570 LES ARTIGUES DE LUSSAC,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.
20EJ09931

**GAMBRINUS
SARL au capital de 5 000 €
20 ter avenue de Grandjean
33440 AMBARES-ET-LAGRAVE**

Aux termes d'un acte sous seing privé du 25.06.2020, il a été formé une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société A Responsabilité Limitée

Objet : La prise de participations dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet, - Toutes prestations de services à ces sociétés et leurs filiales afin de permettre leur gestion et leur contrôle incluant notamment l'assistance dans les domaines technique, commercial, financier et juridique, l'organisation des structures financières, l'aide aux négociations destinées à faciliter l'obtention de tous contrats ou marchés.

Dénomination : GAMBRINUS

Siège social : 20 ter avenue de Grandjean - 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE

Capital social : 5 000 €

Durée : 99 années

RCS : BORDEAUX

Monsieur Louis DUPAS, 20 ter avenue de Grandjean - 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE, a été nommé gérant pour une durée illimitée.

Les parts ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à quelque cessionnaire que ce soit, associé ou non, conjoint, ascendant ou descendant du cédant, héritiers, tiers, qu'avec le consentement de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers du capital social, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.

Pour avis,

20EJ09922

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/06/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : HMI N.A

Forme : SASU

Capital social : 100 € avec un capital minimum de 100 €

Siège social : 5 rue Marbotin n 163, 33700 MERIGNAC

Objet social : achat et vente automobile

Président : M. Mohamed Ali HACHMI demeurant 5 rue Marbotin n163, 33700 MERIGNAC

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables

Clause d'admission : chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ09932

Par acte du 01 juin 2020, il a été constitué une Société par actions simplifiée :

Dénomination : INVESTERM

Siège social : 11 Allée Arago - Résidence les Terrasses du Golf 33200 BORDEAUX

Objet : Achat, vente, import, export et négoce de tous produits notamment d'équipements de protection individuelle, de textiles, de prêt à porter, de matière première brute ou transformée

Durée : 99 ans

chaque action donne droit à une voix. La cession d'actions doit être soumise dans tous les cas à l'agrément préalable de la collectivité des associés

Président : M. Kamil BOULOUIZ, 11 Allée Arago, Résidence les Terrasses du Golf 33200 Bordeaux

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ09947

Par acte authentique du 13/06/2020, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

LOGIC INTERIM BORDEAUX

Objet social : - La délégation de personnel intérimaire et, plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement,

- L'activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux ETT.

Siège social :

13, Avenue Jean-Jaurès, 33150 Cenon.

Capital : 30.000 €

Durée : 99 ans

Président : M. LANGLET Pierre-Anthoine, demeurant 73D Avenue de Camps, 33470 Le Teich

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.

Immatriculation au RCS de Bordeaux
20EJ09946

Par acte SSP du 27/06/2020, il a été constitué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ANANCO Objet social : l'acquisition, la propriété, l'échange, la vente ainsi que la location, l'administration et la gérance de tous biens immobiliers, mobiliers, créances et placements. Siège social : 27 rue Pelleport 33800 BORDEAUX. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux. Au capital de : 10 000 €. Mode de cession de parts sociales : toute cession est soumise au consentement des associés représentant la majorité des droits de vote et réunis en AGE. Gérance : M. MOUTON-DIGARD Arthur demeurant 59 rue Lepic 75018 PARIS.
20EJ09949

Par acte SSP du 26/06/2020 il a été constitué une EURL dénommée :

LE KIOSQUE à LINGE BELIN

Siège social : 54 Cours Tartas 33120 ARCACHON. Sigle : KAL BELIN. Capital : 1.000€. Objet : la création, l'acquisition, l'exploitation de fonds de commerce de laveries automatiques. Gérant : M COMBE Loïc, 34 Avenue Ste Marie 33470 GUJAN MESTRAS. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ09902



Cabinet JG BEZ SA
Expertise Comptable -
MERIGNAC
www.groupe-expertys.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 26/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société Civile Immobilière. Dénomination sociale : SOLARIUM. Siège social : 92 Cours Balguerrie Stutenberg, 33300 BORDEAUX. Objet social : l'acquisition d'un immeuble sis à 26 Chemin du Solarium - 33170 GRADIGNAN. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérante : Mme Christèle HEINTZ, demeurant 92 Cours Balguerrie Stutenberg, 33300 BORDEAUX. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément obtenu à l'unanimité des associés. Pour Avis la gérance.
20EJ09957



CABINET CANTINI
105 bis avenue du
11 novembre
33290 BLANQUEFORT

**SCI CHLOJAX
SCI au capital de 1000 €
30 rue de vassivey - 33290
PAREMPUYRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/06/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI CHLOJAX

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Au capital de : 1.000 €

Siège social : 30 rue de vassivey - 33290 PAREMPUYRE

Objet social : propriété et gestion à titre civil de biens mobiliers et immobiliers

Gérance : M. David PERNET demeurant 30 rue de vassivey - 33290 PAREMPUYRE

Clause d'agrément : voir dans les statuts la clause d'agrément des cessions de parts.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ09969

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 24/06/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : D² PROMOTION

Forme sociale : SAS

Au capital de : 5 000 €.

Siège social : 160 rue de la Pierre 33127 St Jean d'Illac.

Objet : activité de marchand de biens, achat et vente d'immeubles bâtis ou à bâtir, dans leur totalité ou par fraction, promotion immobilière, lotisseur et réalisation de toutes prestations de services y afférent, notamment par voie de création de sociétés nouvelles ou pris de participations dans toute société ayant la même activité, l'audit et le conseil en gestion de patrimoine.

Président : M. David DELATTRE demeurant 160 rue de la Pierre 33127 St Jean d'Illac.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

20EJ09970

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 juin 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI MARSUP

Forme sociale : SCI.

Au capital de : 1000€.

Siège social : 157 Boulevard Franklin Roosevelt, 33800 BORDEAUX.

Objet social : Acquisition, administration et gestion par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire,

Gérance : M. Eric CLERC demeurant 72 Route de Cadaujac, 33650 MARTILLAC

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ09978



SCP LAVEIX - DECHE - ROULIERE
11 Rue Saint Romain
33540 SAUVETERRE DE GUYENNE

DUCOURT VINS BIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Sandrine ROULIERE, Notaire à SAUVETERRE DE GUYENNE (Gironde) 11 rue Saint Romain en date du 26 juin 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DUCOURT VINS BIO

Abréviation : DV BIO

Forme sociale : Société par Actions Simplifiées

Au capital de : 30.000,00 €.

Siège social : LADAUX (Gironde) Le Hourc.

Objet :

- l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à la disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités.

- la vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation,

- L'achat, la vente à ferme ou commission, courtage, import-export, le conditionnement, la vinification, la fabrication, le traitement, de toutes opérations de prestation de service de quelque nature que ce soit se rattachant à l'expédition, à la distribution et à la commercialisation de tous produits agricoles, directement ou indirectement, tant en France métropolitaine que dans les territoires d'Outre-Mer ou à l'étranger, ainsi que toutes prises de participation dans toutes affaires similaires.

Président : M. Jonathan DUCOURT demeurant à BORDEAUX (Gironde) 177 cours Balguerrie Stutenberg

Directeurs Généraux : Mme Florie-Anne BOYER de LA GIRODAY demeurant à LADAUX (Gironde) 5 chemin de la Hargue, et Monsieur Jérémie DUCOURT demeurant à LADAUX (Gironde) 7 chemin de la Hargue.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ09971

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26/06/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VMV

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Au capital de : 100 €. Siège social : 77, Avenue Bougnard 33600 PESSAC.

Objet social : l'acquisition, la vente, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Gérance : Mme Valérie BOGUSZ demeurant 172, Bis Avenue Pasteur 33600 PESSAC, Mme Veena MURDYMOOTOO au 11, Avenue Victor Hugo 33600 PESSAC, Mme Marguerite TAVITIAN au 165, Bis Avenue Pasteur 33600 PESSAC.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ09982

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Nicolas BOREL-GARIN, Notaire Associé de la SCP titulaire d'un Office Notarial dénommée "FACTORY NOTAIRES" à GRENOBLE (Isère) 2, Boulevard Agutte Sembat, le 29 juin 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **LES FLAMBOYANTS**

OBJET: acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, la propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

SIÈGE SOCIAL : BEGLES (33130) 354 route de Toulouse, Résidence Adamantin.

DURÉE: 99 années

CAPITAL: SIX CENTS EUROS (600 EUR).

1ers gérants: Mr Jean-Louis MAGAND et Mme Gabrielle HAMM, son épouse, demeurant ensemble à NOUMEA (98800) 17 rue Louis Moreau.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

IMMATRICULATION: TC de BORDEAUX

Pour avis

Le Notaire
20EJ09981

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Avis est donné de la constitution d'une Société représentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SMILE**

Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée

Capital social : 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros.

Siège social : GUJAN MESTRAS (33470) – 26 Allée de Fontebrière

Objet : exercice de la profession de chirurgien-dentiste.

Durée : 99 années, à compter de son immatriculation au RCS.

Président : Madame Marianne BORDEAUX, demeurant à PYLA SUR MER (33115) – 26 Avenue des Galipès.

Directeur Général : Monsieur Grégoire DABADIE, demeurant à PYLA SUR MER (33115) – 26 Avenue des Galipès.

Transmission des actions : la cession des actions est libre.

Admission aux assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Immatriculation : RCS de BORDEAUX.
20EJ10015

Par Assp du 25/6/2020, il a été constitué une SAS dénommée : **Y - IMPORT**. Capital : 5 000 €. Siège : 106, rue Lavergne à Lormont. Objet : L'achat, la vente l'importation, l'exportation de toutes marchandises alimentaires ou non, le commerce en gros et en détail non spécialisé, le commerce et les activités de vente à distance (VAD). Durée : 99 ans. Président : Mr Oguzhan YILDIZ, demeurant 1, rue Salvador Allende à Cenon. Directeur Général : Mr Mustafa YILDIZ, demeurant 27, rue des Pyrénées à Cenon. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ09977

Par acte SSP du 29/06/2020 il a été constitué une SASU dénommée :

PHYTOSANTÉ

Siège social : 7, impasse Brunereau 33150 CENON. Capital : 1.000€. Objet : La commercialisation directe ou indirecte de produits de bien être ; La préparation, le conditionnement et la commercialisation par la vente à domicile ou par vendeur de produits de bien être ; La vente par automate de produits de bien être ; La vente à distance de produits de bien être, cosmétiques, phytothérapie et produits connexes ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ses activités ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son extension ou son développement. Président : M EL HASKA Adil, 842, chemin de la Monzie 24000 PERIGUEUX. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ09998



ACTUARIEL EXPERTISE

Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 27 JUIN 2020 à BEYCHAC ET CAILLAU, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :- Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle- Dénomination : CARAST- Siège : 24 bis Domaine de Bayssac 33750 BEYCHAC ET CAILLAU- Durée : quatre-vingt dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés- Capital : 1000 euros- Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger : Activité de marchands de biens ; Commissionnement sur apports d'affaires ; Assistance à maîtrise d'ouvrage ; Réalisation de missions d'Ordonnement Pilotage Coordination (OPC). Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Actionnaire unique et président : Monsieur Alan ASTIER, demeurant 24 B Domaine de Bayssac 33750 BEYCHAC ET CAILLAU. La Société sera immatriculée au R.C.S. de LIBOURNE.
20EJ10004

Par ASSP en date du 16/03/2020, il a été constituée une SAS dénommée :

EH ROISSY

Siège social : 10 rue de la gare d'Orléans 33100 BORDEAUX Capital : 1000 €
Objet social : L'acquisition, la [construction/restructuration/réhabilitation] et l'exploitation, notamment par voie de location, d'un immeuble à usage d'hôtel, d'une surface de plancher de 2354 m², situé sur la commune de ROISSY EN FRANCE (95000), ZAC Sud Roissy. La signature des actes d'acquisition, des contrats de travaux, des contrats de gestion de l'Actif, des contrats de location, des mandats de recherche de locataires ou d'acquéreurs, des promesses de vente et des actes de vente et, plus généralement, de tous contrats utiles ou nécessaires à l'acquisition, sous quelle que forme que ce soit, la construction, l'extension, la restructuration, l'aménagement, l'amélioration, la rénovation, l'entretien, la réparation, l'exploitation et la vente dudit Actif. Président : la société EKOM INVEST SAS située 10 rue de la gare d'Orléans 33100 BORDEAUX immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 878590850 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Représenté par EKLO HOTELS élu pour une durée indéterminée au RCS de Bordeaux
19EJ18955
20EJ09983

TAXI 33 RNSA
SAS au capital de 200 €
Siège social : Résidence Terres d'O 2, rue Françoise Sagan 33140 VILLENAVE D'ORNON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à VILLENAVE D'ORNON du 27 juin 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU

Dénomination : TAXI 33 RNSA

Siège : Résidence Terres d'O porte 1426

2, rue Françoise Sagan 33140 VILLENAVE D'ORNON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 200 €

Objet : Transport de voyageurs par taxis.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Nouredine RAFIK, demeurant à l'adresse du siège social.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le président,
20EJ10021

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/06/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **NEMAVI**

Forme : SCI

Objet : L'acquisition, notamment par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la gestion, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, l'exploitation par tous moyens directs ou indirects et notamment par bail ou location, de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, de locaux d'habitation ou éventuellement industriels ou commerciaux ou et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis qui pourront être apportés à la société.

Siège social : 6 Allée Christine de Pisan 33270 BOULIAC

Capital : 1.000,00 Euros

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cession des parts : Clauses d'agrément

Gérance : Mme LETREGUILLY épouse DOURNEAU Françoise et Mr DOURNEAU Frank, demeurant ensemble 6 Allée Christine de Pisan 33270 BOULIAC

La société sera immatriculée au R.C.S de BORDEAUX.

20EJ09989

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi à SAINT-MEDARD-EN-JALLES en date du 29/06/2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **DERATEC**, Siège social : 24 avenue Descartes, Centre d'Affaires ALTHIGA, SAINT-MEDARD-EN-JALLES (Gironde), Objet : Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisaison, entretien des espaces verts, débarras, nettoyage/aspiration, balayage, dégraisage), éloignement des volatiles, travaux de colmatage sur trous existants crevasses et fissures à l'aide de système anti-intrusion de type grilles, de grillages, multiforme, mastic et ciment, pose de grille / grillages, fourniture de produits, démoissage, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, Capital fixe de 1 500 euros, Gérance : Guillaume HEMERY, demeurant 9 bis allée des Champs du Bourg, SAINTE-HELENE (Gironde), Pour avis, le gérant
20EJ10044

CORNET VINCENT SEGUREL



Société d'Avocats
49 rue Camille Godard
33001 BORDEAUX CEDEX

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er Juillet 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : **OROPHOW FINANCIERE**

Objet social : La fourniture de prestations de services, notamment au profit des sociétés du groupe. L'animation du groupe de sociétés dirigé par la Société. La prise de participations dans toutes sociétés, quels que soient leur forme et leurs objets. La gestion éventuelle de ces participations et notamment en qualité de mandataire social.

Siège social : 3 Hameau des Graves - 33370 POMPIGNAC

Durée : 99 ans

Capital social : 3 000 euros divisé en 300 actions de 10 euros

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'action qu'il possède.

Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

Chaque action donne droit à une voix au moins.

Agrément : Les cessions d'actions, y compris les cessions entre associés, ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur Olivier DELAS, demeurant 3 Hameau des Graves à POMPIGNAC (33 370), nommé pour une durée indéterminée.

Directeur général : Madame Oumou DIALLO épouse DELAS, demeurant 3 Hameau des Graves à POMPIGNAC (33 370), nommée pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ10223

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **LE PAVE DANS LA MARGE**. SIÈGE SOCIAL : 21 place Charles de Gaulle, MERIGNAC (Gironde), OBJET : Toutes activités liées à l'exploitation d'une librairie, papeterie, et plus généralement, la vente au détail de livres neufs sous toutes ses formes (papier, CD, DVD, etc.) y compris en ligne, vente de jeux, jouets, activité d'édition, activité de salon de thé, vente de boissons chaudes et froides, vente de pâtisseries, organisation d'événements culturels, ateliers, animations, notamment autour du livre et de la lecture, création et la gestion de tous sites internet et de tous supports publicitaires en tant qu'intermédiaire ou négociant, achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. CAPITAL : 10 000 euros. GERANCE : Mme Julie SIGOU-GNEAU, demeurant 59 rue Perinot, BORDEAUX (Gironde), IMMATRICULATION : RCS de BORDEAUX, Pour avis,
20EJ10042

CONSTITUTION

Par Assp du 26/6/2020, il a été constituée une SAS dénommée : **L'ESCALE ORIENTALE**. Capital : 2 000 €. Siège : 83, avenue Maubuisson à Carcans. Objet : restauration traditionnelle, la prestation de services divers et l'import et l'export de tous produits manufacturés. Durée : 99 ans. Président : Mr Rachid AIT OUBIHI, demeurant à Bègles, Cité Dorat, Entrée 13, Bât. C, Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10063

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE TEICH du 29 juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **ANO AMENAGEMENT DECO**

Siège : 3, allée des Grives, 33470 LE TEICH

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : Toutes prestations de décoration : aménagement, agencement, conseil en décoration intérieure et/ou extérieure de locaux privés ou professionnels ; l'activité dite de « home staging » ; l'achat-revente et le négoce d'objets mobiliers, ustensiles et accessoires de décoration et d'ameublement ; la réalisation, directement ou par l'intermédiaire de sous-traitants, de travaux de rénovation et d'entretien immobiliers, l'activité de maîtrise d'ouvrage déléguée, le suivi de chantiers, l'activité de maîtrise d'œuvre ; toutes prestations d'intermédiation relatives ou accessoires aux activités décrites ci-dessus ; toutes prestations de services classiquement réalisées par les consultants immobiliers.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Anne-Aurélié DANDURAND, demeurant 3, allée des grives - 33470 LE TEICH.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

POUR AVIS

Le Président
20EJ10045

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date à ST VINCENT DE PAUL du 24/06/2020, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **O'Clock and Co.**
Siège : 21 avenue Armand Béraud, 33440 ST VINCENT DE PAUL. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 €. Objet : Installations d'équipements sportifs, pratique de golf, restauration traditionnelle ; salle de réception ; organisation événementielle, toute vente de marchandises sur place ou à distance, et soins bien-être.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Steeven CASCA, demeurant 19 avenue Armand Béraud, 33440 ST VINCENT DE PAUL. Directeur général : Mme Madisson THEOBALD, demeurant 19 avenue Armand Béraud, 33440 ST VINCENT DE PAUL. La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. POUR AVIS

20EJ10030

CONSTITUTION

Par Assp du 29/6/2020, il a été constituée une SAS dénommée : **YOSRI**. Capital : 1 000 €. Siège : 202, rue Sainte Catherine à BORDEAUX. Objet : restauration rapide, à consommer sur place ou à emporter, sans vente de boissons alcoolisées. Durée : 99 ans. Président : Mr Khaled KOB-TANE, demeurant à Bègles, Villa Rive Droite, 42, rue Laudinat. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ10064

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/06/2020, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LA PREMIERE**

Forme sociale : SAS

Au capital de : 30 000 €.

Siège social : 23 Cours de la Martinière 33000 Bordeaux.

Objet : Restauration sur place, préparation et vente de pizzas à emporter, plats cuisinés à emporter et toutes activités connexes et annexes voire complémentaires liées à cette activité.

Président : M. Louis LARVIDO dit LARBIDE demeurant 20 rue Elisée Reclus 33000 Bordeaux

Clause d'agrément : L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant d'un droit de vote.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ10085



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 23 juin 2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **AUTO-ECOLE LATIFA**
Forme : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Siège social : ZA de Beauchêne - 33250 CISSAC MEDOC

Capital : 4 000 € euros divisé en 400 parts de 10 € euros chacune

Objet : La Société a pour objet :

A titre principal : l'activité d'auto-école, établissement d'enseignement à titre onéreux de la conduite de véhicules à moteur et de la sécurité routière.

Durée : 99 ans

Gérant : Madame Latifa de WILDE demeurant au 1, route de Goudy - 33340 LESPARE MEDOC.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ10127

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 juin 2020 à Vayres, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LE XIII**

Forme : Société civile immobilière

Siège social : 2 Ter rue du Port 33870 VAYRES

Objet social : L'acquisition de terrains ou d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits terrains ou immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 100 €

Gérant : Monsieur Eric TOUNY demeurant 2 Ter rue du Port 33870 VAYRES

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, à conjoint d'associés, ascendants ou descendants du cédant; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

La société sera immatriculée au RCS de Libourne

Pour avis
20EJ10129

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Jean-Raynald ENAULT, Notaire à MERIGNAC, le 29 juin 2020, a été constituée la société civile dénommée "SCI FAMILIALE DES RESERVOIRS", siège social : LANTON (33138), 3 impasse d'Hossegor.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 500.

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers, l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, à titre exceptionnel la vente.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. BORDEAUX.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommés premiers gérants de ladite société : Monsieur Michel Jean-Marie BEYNAC et Madame Sylvie Marie Félicie DELHOM, demeurant à LANTON (33138), 3 impasse d'Hossegor et Mademoiselle Laurianne Marie Josefa BEYNAC, demeurant à PARIS 13e (75013), 11 rue Abel Hovelacque.

20EJ10169

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Bordeaux en date du 26 juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de moyens

Dénomination sociale : **MAISON DE SANTE THIERS BORDEAUX**

Siège social : 210, Avenue Thiers, 33100 BORDEAUX.

Objet social : La Société a pour objet exclusif de faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens utiles à l'exercice de leur profession (locaux, matériels, mobilier, personne, etc.), sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci ni rechercher de bénéficiaires autres que l'économie qui pourra en résulter pour chacun des associés, et sans que le capital investi soit rémunéré.

Durée de la Société : 30 ans à compter de son immatriculation

Capital social : 1 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Ronan RAGON, demeurant 5 impasse Peyjeau 33470 Gujan Mestras,

Clauses relatives aux cessions de parts : Libre cession entre associés pour des cessions à titre gratuit ou onéreux; Agrément de toute personne non associée à l'unanimité des voix des associés disposant du droit de vote.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

La Gérance
20EJ10078

Par acte authentique du 24/06/2020 reçu par Me Nicolas PEYRE, Notaire à MÈBARES-ET-LAGRAVE (Gironde), 96, rue Edmond-Faulat, est constituée la SC, **JEVINHU**

Objet : Acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente, exceptionnelle, de tous biens et droits immobiliers

Durée : 99 ans
Capital : 3000€

Cession de parts sociales : Soumise à agrément

Siège : 35 allée Paul Cézanne 33170 GRADIGNAN

Gérant : Michel BALLION et Annick LEFEBRE épouse BALLION demeurant ensemble à 35 allée Paul Cézanne 33170 GRADIGNAN

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux
20EJ10172

ZOU AND YOU
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 3 bis Govinière
33570 LUSSAC

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Libourne du 30 juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée ; Dénomination : ZOU AND YOU ; Siège : 3 bis Govinière, 33570 LUSSAC ; Durée : 99 ans ; Capital : 1 500 euros ; Objet : La vente de prêt à porter, vente d'accessoires de mode et vestimentaires, de chaussures, de cadeaux et tous articles liés pouvant prolonger et favoriser son développement ; Toutes activités liées directement ou indirectement à l'activité principale ; Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : Madame Pascale GAMBETTA, demeurant 3 bis Govinière, 33570 LUSSAC. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE. Pour avis, Le Président.
20EJ10167



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 27 juin 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EXB Expertise Bois
Forme : Société à Responsabilité Limitée à associé unique
Siège social : 258, chemin de la Font Martin - 33290 LE PIAN MEDOC
Capital : 10 000 €uros divisé en 1 000 parts de 10 €uros chacune
Objet : La Société a pour objet :
- La réalisation d'expertises et de prestation d'appuis techniques auprès des particuliers, des entreprises, des administrations, des associations ou des collectivités.- Les prestations de conseil et d'accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés.
Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Patrick MARTIN demeurant au 258, chemin de la Font Martin - 33290 LE PIAN MEDOC.
La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.
Pour avis,
20EJ10136

ROSA EXPRESSE

CONSTITUTION

Par acte ssp du 22 juin 2020, a été constituée la société par action simplifiée ROSA EXPRESSE

Capital 1000 €.
Siège 11, rue du maréchal FOCH, résidence la Bergerie, porte provence, apt 36, 33560 CARBON BLANC

Objet : création, fabrication et la vente de parfums et tous produits cosmétiques.

Opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières rattachées

Participation à toutes activités ou opérations se rattachant à l'objet social ou similaires

Gérance : Madame Mélissa YUBERO, 38, résidence la Bergerie, 33560 CARBON BLANC

Clause d'agrément : cession de parts libres entre associés et agrément pour cession aux tiers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux
20EJ10142

SCI GID FOCH
Société civile immobilière au
capital de 900 euros
Siège social : 26 rue Henri
Barbusse
33500 LIBOURNE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI GID FOCH
Forme sociale : Société civile immobilière

Siège social : 26 rue Henri Barbusse, 33500 LIBOURNE

Objet social : acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, propriété, transformation, aménagement, administration, valorisation, gestion et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS

Capital social : 900 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Grégoire BERGEON, demeurant 22 cours Tourny, 33500 LIBOURNE - Monsieur Didier PETIT, demeurant 57 rue des 3 Frères Béjard, 33500 LIBOURNE - Madame Isabelle PERRIN, demeurant 26 rue Henri Barbusse, 33500 LIBOURNE

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés ; agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de LIBOURNE.

Pour avis. La Gérance
20EJ10058

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : CROSSPRACTICE
FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : 14 Rue Jules Steeg - 33800 BORDEAUX

OBJET : Le conseil pour les affaires et la gestion, le conseil en recrutement, les activités de recherche et de placement de candidats à l'emploi,

DUREE : 99 années
CAPITAL : 1.000 euros

GERANCE :
- Madame Véra SHAROVA demeurant 14 Rue Jules Steeg - 33800 BORDEAUX
IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux.

Pour avis.
20EJ10133



Cabinet JG BEZ SA
Expertise Comptable -
MÉRIGNAC
www.groupe-expertys.com

LA SOURCE

SARL au capital de 1 200 €
Siège social : 41 Rue Francin -
33800 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 29/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : LA SOURCE. Siège social : 41 Rue Francin, 33800 BORDEAUX. Objet social : Location saisonnière de villa meublée. Achat et vente de vin et autres produits du terroir. Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Capital social : 1 200 €. Gérante : Agnès DUMONTEIT. Demeurant à 41 Rue Francin - 33800 BORDEAUX. Pour avis.
20EJ10193



Office Notarial d'Andernos les Bains
91, boulevard de la République
33510 Andernos les Bains

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Elysa EHRHART-OHRENSSTEIN, Notaire associée de la Société Civile Professionnelle « Office Notarial d'Andernos Les Bains », titulaire d'un Office Notarial à ANDERNOS-LES-BAINS (Gironde), 91 Boulevard de la République, le 22 juin 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : la propriété et la gestion à titre civil, l'acquisition, la prise à bail de tout bien meuble ou immeuble, exceptionnellement la vente des biens de la société, la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeuble anciens, la construction d'immeubles, l'administration et la mise en valeur des biens sociaux.

La dénomination sociale est : **SCI DESCO**

Le siège social est fixé à : ANDERNOS LES BAINS (33510) 16 rue Robert Surcouf La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENTS EUROS (500.00 EUR). Les apports sont effectués en numéraires à concurrence de 500 eur.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs et à cause de mort, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Rémi DESCOUTEY et Madame Nina ROSAZZA RIZ épouse DESCOUTEY, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, demeurant à ANDERNOS-LES-BAINS (33510) 3 rue Théodore Monod Maison P12.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis Le notaire.
20EJ09985

Suivant acte reçu par Maître Mathieu CALVEZ, Notaire à BORDEAUX (33000), 22 rue Fondaudège, le 23 juin 2020, a été constituée une S.A.R.L. dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination sociale : "M.A.E.S.",
- Forme : société à responsabilité limitée régie par les articles L.223-1 et suivants du Code de commerce,

- Capital social : CINQ CENTS EUROS (500,00 €),

- Siège social : BORDEAUX (33000), 64 cours Pasteur.

- Objet social : L'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de la fourniture, la vente et le service d'aliments et de boissons sur place ou à emporter. Le développement et l'exploitation, par quelque moyen que ce soit, d'activités dans le secteur de la restauration, sis à BORDEAUX 64 cours Pasteur. Et également la vente ambulante, l'import/export, de marchandises. Plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et de nature à en favoriser la réalisation.

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.,

- Constitué d'apports en numéraire : CINQ CENTS EUROS (500,00 €),

- Cessions de parts - agrément des associés : Les parts sont librement cessibles et transmissibles entre associés. Toutes les autres cessions ou transmissions sont soumises à l'agrément préalable dans les conditions prescrites par les articles L.223-14 et R.223-11 et R.223-12 du Code de commerce,

- Gérance : Nommé premier gérant de ladite société, Monsieur MARLE Adrien Patrick Jules, commerçant, demeurant à BORDEAUX (33000), 28 rue du Parlement Sainte Catherine, né à BORDEAUX (33000), le 01 mars 1996,

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le Notaire,
20EJ10224

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 16 Juin 2020, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, qui sera immatriculée au RCS Bordeaux.

Dénomination : **SARL CHAI PAULLETTE**

Siège social : St Christoly Médoc (Gironde) 1, Impasse de la Mairie

Objet : exploitation d'un meublé de tourisme, de chambres d'hôtes, avec les services de para hôtellerie,

Capital : 5000,00 euros

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS,

Gérance : Mme Catherine Marguerite Octavie HERAUD, demeurant à St Christoly Médoc (Gironde) 11, Route du Sablonnet.

Pour avis, La Gérance.
20EJ10176



CABINET STEPHANE CHAPUS
51 Avenue Du Général de Gaulle
33650 La Brède

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ASTERRE PAYSAGE

FORME : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

SIÈGE SOCIAL : 54 avenue du reys 33650 La Brède

OBJET : L'entretien de parcs et jardins, travaux paysagers. Accessoirement l'élagage et petits travaux de terrassement.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 50000.00 euros

GERANCE : Monsieur PAISSARD Thibaut demeurant 54 avenue du reys 33650 La Brède

Le gérant est nommé pour une durée illimitée.

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux.

Pour avis,
20EJ10200



42 Chemin d'ornon
33610 CANEJAN
Tél : 05 56 78 00 00

DAUBAS ELEC - SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE UNIPERSONNELLE .AU CAPITAL DE 1 000 EUROS.SIÈGE SOCIAL : 733, ROUTE DU CANTON - 33710 PUGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seings privés en date, à Pugnac, du 26 juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme juridique : Société par actions simplifiée Unipersonnelle. Dénomination sociale : DAUBAS ELEC. Nom commercial : DAUBAS ELEC. Siège social : 733, Route du Canton - 33710 PUGNAC. Durée : quarante-trois-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 000 euros
Objet : Travaux installation électrique dans tous locaux. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Ludovic DAUBAS-demeurant 733, Route du Canton - 33710 PUGNAC. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. POUR AVIS. Le Président
20EJ10195

EYSINES IMMO
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 23 bis avenue du
Médoc
33320 EYSINES
883 059 883 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 15/05/2020, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social comme suit : Transactions, expertises et évaluations immobilières, conseils, promotion, apporteur d'affaires, activités de marchand de biens. Et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis, La Gérance
20EJ07546

Madeinwork, SARL au capital de 6660 €.
Siège social: 10 Avenue Roger Lapébie
33140 Villenave-d'Ornon 491 088 597
RCS Bordeaux. Le 18/02/2020, les associés ont: décidé de transférer le siège social au 18 Chemin Bel air 33130 Bègles à compter du 29/11/2019; Mention au RCS de Bordeaux
20EJ08110

ELESIA S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros. Siège social : 25 rue SAINT LEGER 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE.R. C.S : 845 193 515 BORDEAUX.
TRANSFERT DE SIEGE. Par décision de l'associé unique du 01/06/2020, il a été décidé le transfert du siège de la Société, domiciliée au « 25 RUE SAINT LEGER - 33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE », elle sera désormais domiciliée au « 8 boulevard du 11 novembre - 33540 Sauveterre-de-guyenne ». L'article 4 « SIEGE SOCIAL », des Statuts a été modifié en conséquence. Toutes les démarches ont été faites à cet effet. Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.
20EJ08137

Société civile immobilière **Corfab SCI** au capital de 1000€. Siège social: 33 rue Poette 02100 Saint-Quentin 491578498 RCS Saint-Quentin. Le 13/05/20 les associés ont décidé de transférer le siège social au 30 rue Alfred de Musset 33700 Mérignac à compter du 23/05/20; Objet: La propriété, l'administration, et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non, dont elle pourrait devenir propriétaire. Gérance: Fabien RASSED, 30 Rue Alfred de Musset 33700 Mérignac. Durée: 99 ans. Radiation au RCS de Saint-Quentin. Inscription au RCS de Bordeaux.
20EJ08252

le 05.06.2020, l'associé unique de la sarl commonchange, 80 r judaïque, 33000 bordeaux, capital 4000€, rcs bordeaux 831787932, transfère le siège au domicile du gérant sophie delalande sis 73 r kieber caud, 33200 bordeaux, a compter de cette même date. rcs bordeaux
20EJ08789



Société d'avocats
5, Place Tourny
33000 Bordeaux. Tél. 05 35 54 30 60.
E-mail : contact@aloy-avocats.fr
www.aloy-avocats.fr

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 04/06/2020 de la société SCI APOLLON, société civile immobilière au capital de 610.800 €, dont le siège social est situé à Saint-Médard-en-Jalles (33160), 107, route de Feydit, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°880 468 103, il a été décidé de transférer, à compter du même jour, le siège social à Arès (33740), 8 bis allée de la Rose des Sables, et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts. Une inscription modificative sera portée au RCS de Bordeaux. Pour avis.
20EJ09118

FINANCIERE CHRISTOPHE PICARD

Société à responsabilité limitée
au capital de 258 000 euros
Siège social : 142 avenue
Charles de gaulle
33500 LIBOURNE
428 606 040 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2020, l'associé unique anommé la société DPA AUDIT, domiciliée Avenue de Daniate - Lotissement de Gascogne - 32110 NOGARO, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

Pour avis La Gérance
20EJ09266

BOURBON Société Civile

au capital de 500 000 euros
Siège social : 4 rue d'Arcachon,
33000 BORDEAUX
881 050 744 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 18/06/2020, le Gérant a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 500 000 €, divisé en 500 000 actions.

Sous son ancienne forme, la Société était gérée par M. Laurent BRUET.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

Président : M. Laurent BRUET, demeurant 4 rue d'Arcachon, 33000 BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ09443



20 rue de la Cabeyre
33240 St André de Cubzac
05 57 94 06 06
www.gbauditconseil.com

LOKI CREATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 lieudit Sainte
Marguerite, 33390 BERSON
883 797 540 RCS LIBOURNE

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 8 juin 2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 7 lieudit Sainte Marguerite, 33390 BERSON au 21 lieudit Brillouet 33 920 ST GIRONS D'AIGUE-VIVE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
Le Président
20EJ09464

Le 10.03.2020 l'age de la SARL Da Costa Fils, capital 8000€, 2 ch de bos 33320 Eysines, 528798861 rcs Bordeaux, transfère le siège au domicile du gérant Ana Da Costa 190 ch lestage 33290 le Pian Medoc. Rcs Bordeaux
20EJ09477

AGILE MANAGEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 500 €
Siège social : 36 Avenue Roger
Cohé – 33600 PESSAC
RCS BORDEAUX 828 741 207

EXTENSION D'OBJET SOCIAL

Au terme du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2020, il résulte que :

Il a été décidé d'étendre l'objet social à compter du 15 juin 2020 aux activités :

Prestations autour de la naturopathie, nutrition, micronutrition et médecines alternatives.

En conséquence, il est rajouté en l'article 2 des statuts la nouvelle activité comme suit :

- Les Prestations autour de la naturopathie, nutrition, micronutrition et médecines alternatives.

Mentions seront faites au RCS de Bordeaux,

Pour avis
20EJ09572

HDO SARL au capital social de 1000 Euros Siège social : 47 rue Dauphine, 33200 Bordeaux 802 733 444 BORDEAUX

Par procès verbal du 22/06/2020, le siège social a été transféré au 55 route de Bourg, 33240 Saint-André-de-Cubzac, à compter de cette même date.

Pour avis.
20EJ09596



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

F3E AQUITAINE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
porté à 9 000,00 euros
Siège social : 1 Avenue Neil
Armstrong

BAT C - Clément ADER - CS
10076
33700 MERIGNAC
853 864 395 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 31 mars 2020 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 1 000,00 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : Le capital social est fixé à HUIT MILLE (8 000 euros) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à NEUF MILLE euros (9 000,00 euros) Aux termes de cette même assemblée, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Christian THIRY de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.
20EJ09613

RECADE ADVISORY SASU au capital de 1 € Siège social : 5 allée de Tourny 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 850418369

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/03/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 28-30 rue Pierre Duhem 33000 BORDEAUX à compter du 03/08/2020

Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ09669



Experts comptables- Commissaires aux comptes
MERIGNAC – PUGNAC - LA TESTE DE BUCH
www.audial.fr

HANDICAPVIE 33
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 8 Ter Avenue de la
République
33200 BORDEAUX
499 246254 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'associée unique en date du 02/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 201 rue Georges Bonnac, 33000 BORDEAUX à compter du 1er juin 2020. L'article 4 des statuts été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis. Le gérant.
20EJ09688

UNIVERSAL CONSTRUCTION SAS au capital de 5000 € Siège social : 18 Rue Thalès, immeuble Centreda, Parc d'activité Château Rouquey 33700 MERIGNAC RCS BORDEAUX 853872059 Par décision du président du 01/06/2020, il a été pris acte de la démission Membre du Directoire M KASMI LOTFI à compter du 18/06/2020 . Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ09693

SARL TRADITION MODERNE SARL au capital de 21000 € Siège social : 12 RUE NEWTON PARC D'ACTIVITE NORD 33370 TRESSSES RCS BORDEAUX 813338381

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06/01/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 1 RUE NEWTON - C05 PARC D'ACTIVITE NEWTON 33370 TRESSSES à compter du 10/01/2020, de réduire le capital social pour le porter de 21000 € à 14000 €

Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ09694

LE JARDIN SECRET SAS au capital de 2.000€. Siège social: 36 avenue charles de gaulle 33650 SAUCATS. RCS 817 554 264 BORDEAUX.

L'AGM du 02/06/2020 a décidé de transférer le siège social au 30 avenue charles de gaulle 33650 SAUCATS, à compter du 02/06/2020. Mention au RCS de BORDEAUX.
20EJ09695



FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
Rue du Cardinal Richaud
33000 BORDEAUX

SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETS LISSAGUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 42 000 euros
Siège social : 2 et 2 bis rue des
Platanes, 33220 PINEUILH
309 529 105 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 19/06/2020, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Xavier LISSAGUE de ses fonctions de gérant à compter du 30/06/2020 minuit et a nommé en qualité de nouveau gérant Madame Catherine TRENTIN, demeurant 39 Allée Jeanty d'Armagnac, Piraillon, 33950 LEGE CAP FERRET, pour une durée illimitée à compter du 01/07/2020.

Pour avis, la Gérance
20EJ09702

AGE SASU au capital de 1000€. Siège social: 3 bis rue Condorcet 33150 Cenon 843694456 RCS Bordeaux. Le 30/04/20 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 97 av de l'Aquitaine 33560 Sainte-Eulalie à compter du 13/11/19; Mention au RCS de Bordeaux.
20EJ09717

HELAGIS

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 €
Siège social :
2 Rue Richelieu
33200 BORDEAUX
509 295 390 R.C.S. Bordeaux

Aux termes du PV du 02 juin 2020, la collectivité des associés a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social, qui sera fixée au 31 décembre. Par exception, l'exercice en cours aura une durée de 18 mois.

Mention au RCS de BORDEAUX.
20EJ09729

CMC

AVOCATS

32 Cours de l'intendance
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 48 08 88

ACV

SPFPL à responsabilité limitée
Au capital de 130 540 euros
Siège social : 60 rue Danton
33000 BORDEAUX
878 981 034 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 5.06.2020, il résulte que le siège social a été transféré au 60 Rue Danton 33400 TALENCE à compter de ce même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ09730

CERFRANCE
GIRONDE

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

EARL CAUBIT ET FILS

Société civile au capital de 60 979,61 euros
Siège social : Lieudit « Barrau »
33210 FARGUES DE LANGON
RCS BORDEAUX 353 628 910

PROROGATION DURÉE SOCIÉTÉ

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 janvier 2020, l'associé unique a décidé de proroger la durée de la société pour une durée supplémentaire de 50 ans à compter de ce jour. La durée de la société expirera donc le 2 janvier 2070.

Pour avis
20EJ09732

YAPERO, SAS au capital de 1000€. Siège social: 148 AVENUE JEAN JAURES 33600 PESSAC 828758243 RCS Bordeaux. Le 21/06/20, les associés ont décidé de transférer le siège social au 180 Avenue du Prado 13008 Marseille à compter du 04/06/20; Radiation au RCS de BORDEAUX. Inscription au RCS de MARSEILLE
20EJ09736

FIDAL

19 Avenue du Président Kennedy –
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

Le 6 mai 2020, l'associé unique de la société **DUMAS PROPTE, SAS** au capital de 250.000 €, Parc Fénélon Lieudit Méliac Avenue de Branne - 33370 Tresses, 429 354 293 R.C.S. BORDEAUX, a pris acte de la démission de Monsieur Pascal DUMAS de son mandat de président de la Société, à effet immédiat et nomme en remplacement de ce dernier, la société DUCAL, SAS ayant son siège social à 25 Chemin de Bos - 33320 Eysines, 852 377 910 RCS Bordeaux, à compter du même jour.
20EJ09738

FONCIERE D'AMANIEU
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : Rue de la
Blancherie - Aquilae - Immeuble
ambre
33370 ARTIGUES PRES
BORDEAUX
790 287 254 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGM du 20/03/20 et d'un PV de gérance du 28/04/20, le capital social a été réduit d'une somme de 500 €, pour être ramené à 500 euros par rachat et annulation de 500 parts sociales.

Ancienne mention : "Le capital social est fixé à mille € (1 000 €)." - Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à cinq cents € (500 €)."

Pour avis
La Gérance
20EJ09743

A.M.L IMMOBILIER
SARL au capital de 10 000 €
Siège : 10 rue de la Belle Rose
33130 Bègles
805 022 811 RCS Bordeaux

Par PV du 22/06/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège au 1 rue Rosa Parks 33130 Bègles. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.
20EJ09750

VERRI
SARL au capital de 60 000 €
Siège : 12 rue Paul Langevin
33130 Bègles
833 746 969 RCS Bordeaux

Par PV du 22/06/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège au : 1 rue Rosa Parks 33130 Bègles. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.
20EJ09751

CONSTRUCTIS SARL
au capital de 1 200 000 €
porté à 2 500 000 €
Siège social : 83 Avenue JF
Kennedy, 33700 MERIGNAC
451 249 858 RCS BORDEAUX

Par décision du 2/04/20, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 1 300 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes:

Ancienne mention : Capital social : 1 200 000 € / Nouvelle mention - Capital social : 2 500 000 €
20EJ09752

BERDEAUX CONSULTING SAS au capital de 10.000 € sise 69 CHEMIN DES ALLUETS 78240 CHAMBOURCY 839797875 RCS de VERSAILLES. Par décision de l'AGO du 05/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 1793 Chemin de ceinture de Talaris 33680 LACANAU. Président: M. BERDEAUX Gilles 1793 Chemin de ceinture de Talaris 33680 LACANAU Radiation au RCS de VERSAILLES et ré-immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ09769

MALO
SCI au capital de 1 000 €
Siège : 12 rue Paul Langevin
33130 Bègles
833 810 708 RCS Bordeaux

Par PV du 22/06/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège au : 1 rue Rosa Parks 33130 Bègles. Mention sera faite au RCS de Bordeaux
20EJ09755



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

**SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE DE LA
FOUASSE**
Société civile immobilière
au capital de 213 759,31 euros
Siège social : Lieu Dit Les
Miquelots
33260 LA TESTE DE BUCH
326 505 708 RCS BORDEAUX

NOMINATION DE GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2013, la collectivité des associés a nommé en qualité de gérant Monsieur Frédéric LARRIEU, demeurant 32 rue de l'Essard - 17570 SAINT AUGUSTIN, pour une durée illimitée à compter de ce jour. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Pour avis. La Gérance
20EJ09844



Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS - LACANAU - LEGE CAP
FERRET - PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

SPORTS SERVICE
Société à responsabilité limitée
au capital de 245 000 euros
Siège social : Lieudit Pitrot
33680 LACANAU
312 939 671 RCS BORDEAUX

Par AGE du 22/06/2020, la collectivité des associés a décidé d'étendre l'objet social aux activités de fourniture de blanchisserie, d'exploitation du Club House situé Lieudit Pitrot 33680 LACANAU et de participation ou prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés créées ou à créer, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
20EJ09791

**ESPACE AUTO
EXPERTISES**
SARL au capital de 25.000€
31, avenue Gustave Eiffel –
33600 PESSAC
428 970 081 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision du 18/06/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 11, Rue Blériot à BEGLES (33130), à compter rétroactivement du 01/07/2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,
20EJ09763

IMMO CM
Société par actions simplifiée à
associé unique
au capital de 1.000 euros
Siège social : 10 Clos Saint
Georges
33440 AMBARES ET LAGRAVE
513 733 089 RCS BORDEAUX

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2020 :

L'objet social a été modifié, avec changement d'activité et devient :

- L'opérations immobilières en tous genres ;

- L'acquisition de biens immobiliers en vue de leur location meublée professionnelle ou non professionnelle au moyen d'un bail commercial ou autre ;

- L'acquisition, l'administration, la gestion par la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ;

- Toutes opérations rentrant dans son objet, soit seule, soit en participation ou association sous quelque forme que ce soit et soit directement par cession, location ou régie, soit au courtage ou à la commission ;

- la création, l'acquisition, la location, la reprise à bail, l'installation et l'exploitation de tous établissements se rapportant à l'activité ci-dessus spécifiée ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets, contrats concernant cette activité ;

- la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports en commandite, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement ;

- la location, la sous location, la gestion, l'entretien, la rénovation et la réhabilitation de ses biens et immeubles ou fractions d'immeubles,

- la négociation, l'achat et la vente pour son compte ou pour le compte de tiers, sous quelque forme que ce soit, de biens immobiliers bâtis ou non bâtis,

- et plus généralement, toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Pour avis et mention, Le Président
20EJ09764

APICEM CAPITAL SAS au capital minimum de 300 € Siège social : gare de Bordeaux pavillon nord parvis Louis Armand 33082 BORDEAUX RCS BORDEAUX 853414936

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 22/06/2020, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit : import/export, négoce, distribution, vente en gros et au détail, engineering, étude de projets, à compter du 22/06/2020, de nommer M Iguercha Mahrez demeurant 7 rue Pilatre de Rozier 57180 TERVILLE en qualité de Président en remplacement de M Derbi Hakim . Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ09770

CELLAR PRIVILEGE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 €
Siège social : Château
Senailhac 8 Avenue de
Senailhac, 33370 TRESSES
818 286 726 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30 novembre 2019 :

- La SAS BORDEAUX VINEYARD & WINE INVESTMENTS, Société par actions simplifiée au capital de 200.000 €, dont le siège social est Château Monlot, Lieudit Le Cômte 33330 ST HIPPOLYTE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 817 381 932 RCS LIBOURNE, a été nommée à compter du premier décembre 2019, en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Kien Leong LEE, démissionnaire.

POUR AVIS
Le Président
20EJ09772

JULATIS SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 €
Siège social :
2 Rue Richelieu
33200 BORDEAUX
808 177 331 R.C.S. Bordeaux

Aux termes du PV du 02 juin 2020, la collectivité des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social. Par ailleurs, elle a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social, qui sera fixée au 31 décembre. Par exception, l'exercice en cours aura une durée de 18 mois.

Mention au RCS de BORDEAUX.
20EJ09793


ACTHEOS
Expertise-Comptable / Audit / Conseil
3 rue Pierre et Marie Curie 33520 BRUGES
Tél. : 05 57 19 12 12
Site : www.actheos.com

SAINT-PEY HOLDING
SAS unipersonnelle
au capital de 500 000 euros
Siège social : Château Saint-Pey
33330 SAINT-PEY-D'ARMENS
532 749 520 RCS LIBOURNE

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décisions de l'associée unique du 30/12/2019 et du certificat délivré le 30/12/2019 par le Commissaire aux Comptes, il résulte que le capital social a été augmenté de 997 999,15 euros par compensation d'une créance liquide et exigible sur la Société, puis réduit de 837 999,15 euros à concurrence des pertes antérieures, par voie de réduction de la valeur nominale des actions.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié :

Ancienne mention :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille (500.000) euros.

Nouvelle mention :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à SIX CENT SOIXANTE MILLE euros (660 000 euros).

POUR AVIS,
La Présidente
20EJ09797

MENUISERIE BOIS
TRADITIONNELLE 33
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
porté à 20 000 euros
Siège social : 17, allée de Migelane, 33650 SAUCATS
827 701 236 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 29 mai 2020 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 10 000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille (10 000) euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à VINGT MILLE euros (20 000 euros)

Pour avis - La Gérance
20EJ09799

PRODUITS LANDAIS SARL
SARL au Capital de 7 622.45
Euros
276 Rue Albert Einstein
33260 LA TESTE DE BUCH
RCS BORDEAUX : 397 993 429

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 janvier 2020 et du procès-verbal des décisions de la gérance du 30 AVRIL 2020, le capital social a été réduit de 1 524.49 euros pour le porter de 7 622.45 euros à 6 097.96 euros par voie de rachat et d'annulation de 100 parts sociales appartenant à certains associés, à la valeur unitaire de 519.48 euros. Il a été décidé également une augmentation de capital de 193 902.04 euros par incorporation directe de pareille somme prélevée sur le compte « Autres Réserves ».

Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence :

- Ancienne mention : 7622.45 euros divisé en 500 parts

- Nouvelle mention : 200 000 euros divisé en 400 parts.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

20EJ09801


SELARL JULIEN
FIASSON Notaire
1 rue René Bourda
33820 SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
Tel: 05.57.94.05.70

SAINT-GEORGES
Société Civile Immobilière
au capital de 200.000,00 Euros
Siège social : 77 rue de l'Eglise
33820 ETAULIERS
RCS LIBOURNE 521 200 899

MODIFICATION

Aux termes d'un acte de donation reçu par Me Julien FIASSON, Notaire, en date du 27/12/2019 et de l'assemblée générale du même jour, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant Mme DENIS Patricia, demeurant 20 Le Vilain Nom, 33860 REIGNAC, constaté le décès en date du 06/03/2018 de Mr DRONNE Georges André, ancien co-gérant, et approuvé diverses modifications statutaires. Par suite de la renumérotation des rues de la commune, le siège social précédemment numéroté 39 rue de l'Eglise est désormais au 77 rue de l'Eglise, 33820 ETAULIERS. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

20EJ09804

Pour avis

SOCIETE ATLANDES
Société anonyme au capital
de 71 420,20 euros
Siège social : 15, avenue
Léonard de Vinci 33600 PESSAC
528 694 052 R.C.S. Bordeaux

CHANGEMENTS DE DIRIGEANTS

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, en date du 17 juin 2020, les cooptations suivantes en qualité d'Administrateurs ont pu être ratifiées :

Monsieur Quentin LE CLOAREC, demeurant au 10 rue Guillaume TELL, 93500, Pantin, en remplacement de M. Nicolas BOBOEUF, démissionnaire ;

Monsieur Amine EL ABAOUI, demeurant au 6 boulevard Copernic, 77420 Champs-sur-Marne, en remplacement de Mme Christelle CHEF D'HOTEL, démissionnaire ;

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

LE REPRESENTANT LEGAL
20EJ09813


PLANTÉ GARNHEAUX EXPERTISE COMPTABLE
Expertise comptable

Fiscalité - Evaluation - Transmission
379 avenue de Verdun 33700 Mérignac
88 avenue Charles de Gaulle
33260 La Teste de Buch

DUFFAU TECHNOLOGIES
SARL au capital de 808 820 €
Siège social : 11 avenue Pierre
Corneille - ZA de Thouars
33400 TALENCE
523 034 049 RCS BORDEAUX

NOMINATION CAC TITULAIRE

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2020, l'associé unique a nommé la SAS AJC ARSENAL AUDIT, dont le siège social est 48 bis rue Jean de la Fontaine, 33200 BORDEAUX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Pour avis, la Gérance.
20EJ09823

CABINET RUQUET MORA
ROBINET - BORDEAUX
SAS au capital de 37 000€
11, rue Louis Blériot
33130 BEGLES
392.556.544 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions du 28/06/2019, l'associé unique a constaté que les mandats de @COM.AUDIT, SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, Commissaire aux comptes titulaire, et de M. Didier CORREGES, Commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et a décidé de ne pas procéder à leur renouvellement.

D'autre part et aux termes des décisions du 21/11/2019, l'associée unique a nommé, sans limitation de durée et à compter rétroactivement du 12/11/2019 :

- GROUPE EXPERTISE & CONCEPT, sise 10, Rue du Cassé - 31240 SAINT JEAN (844 787 861 RCS Toulouse), en qualité de Présidente, suite à la TUP décidée le 10/10/2019 et réalisée le 12/11/2019 entre CABINET RUQUET MORA ROBINET (529 588 816 RCS Toulouse) et GROUPE EXPERTISE & CONCEPT.

- Et M. Antonio RIBES, demeurant 26, Bis du Petit Versailles - 33420 RAUZAN, en qualité de Directeur Général.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,
20EJ09798

SEAS SCI
Société Civile Immobilière au
capital de 1 000,00 €
Siège social : 286 rue du Jardin
Public
33300 BORDEAUX
825 040 249 RCS BORDEAUX

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2020, il résulte que : Le siège social a été transféré, à compter du 15/06/2020, de 286 rue du Jardin Public, BORDEAUX (Gironde), à 23 rue des écuries - 33680 LACANAU. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de BORDEAUX. Pour avis, le représentant légal.

20EJ09819

S.C.I. SAINTE MARIE
Société Civile Immobilière, au
capital de 1.600 € dont le siège
social est situé à SAINT JEAN
DE BLAIGNAC (33420), 6 rue de
l'Eglise, immatriculée sous le
numéro 450 657 283 au RCS de
LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 24 juin 2020, il a été pris acte de la démission en qualité de gérant de Madame Joëlle GALATRIN et il a été décidé à l'unanimité de la nomination en qualité de gérante de Madame Anne DEJOU épouse BONAMY demeurant à SAINT JEAN DE BLAIGNAC (33420), 6 rue de l'Eglise, pour une durée illimitée


Pour insertion - Me Marie FREIBUR-GHAUS
20EJ09820


Cabinet BRIÈRE
2, rue de la Sous-Préfecture
60200 COMPIÈGNE
Tél. : 03 44 38 88 98
Fax : 03 44 38 88 99
avocats@cabinetbriere.fr

Selon l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20/05/2020, les associés de la "SCI TERROINE & CO" Société Civile Immobilière, au capital de 1.000 €, dont le siège social est à BORDEAUX (Gironde) - 16 Rue Neuve, immatriculée sous le n° 532 776 119 RCS BORDEAUX - SIRET : 532 776 119 00028, ont décidé de transférer, le siège de la société à BORDEAUX (Gironde) - 2 Square Passicos. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour Avis
20EJ09824

PANGRAM SARL à associé unique au capital de 100 € sise 14 RUE PLISSON 94160 ST MANDE 821734852 RCS de CRETEIL, Par décision du gérant du 25/06/2020, il a été décidé à compter du 01/07/2020 de : transférer le siège social au 9 impasse Rigounet 33500 LIBOURNE. Gérant: M. SIMON Luc 9 impasse Rigounet 33500 LIBOURNE. - changer la dénomination sociale qui devient WOOMAKERS Radiation au RCS de CRETEIL et ré-immatriculation au RCS de LIBOURNE
20EJ09806


LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par AG du 13.05.2020, l'assemblée générale de la **SCM HERFRE**, SCM, capital : 1.830 Euros, Siège : BORDEAUX (33000) - 60 Bld George V, RCS Bordeaux 429 770 225, a décidé de nommer, en remplacement de M. Hervé HONTON démissionnaire, M. Vincent VENIARD, né le 10.05.1983 à BAYONNE (64), de nationalité française, demeurant à Bordeaux (33000) - 215 Boulevard du Maréchal Leclerc, en qualité de cogérant pour une durée illimitée.
20EJ09835

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2020, il résulte que le mandat de Monsieur Bruno PHARE, Commissaire aux Comptes suppléant, n'a pas été renouvelé.

POUR AVIS, la Présidente.
20EJ09815


PLANTÉ GARNHEAUX EXPERTISE COMPTABLE
Expertise comptable
Fiscalité - Evaluation - Transmission
379 avenue de Verdun 33700 Mérignac
88 avenue Charles de Gaulle
33260 La Teste de Buch

DUFFAU
SAS au capital de 1 308 000 €
Siège social : 11 avenue Pierre
Corneille - ZA de Thouars
33400 TALENCE
377 970 132 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

L'ABRI FAMILIAL
Société coopérative d'intérêt
collectif d'HLM à forme
anonyme Siège social :
110 avenue de la Jallère
33042 BORDEAUX CEDEX
456 203 546 R.C.S. Bordeaux

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COLLEGES

L'AGE du 19 juin 2020 a modifié les statuts de la SCIC selon les préconisations de la Fédération des Coop'hlm, sans modification de la forme, de l'objet social ni du capital, en intégrant les modifications récentes du droit des sociétés.

Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'AGE constate la suppression du collège des organismes financiers et la création du collège des autres personnes associées au projet de la SCIC.

Il approuve le positionnement de M. Jean-Pierre MOUCHARD, Président, et de M. François-Xavier LEURET, Administrateur, dans le collège des autres personnes associées au projet de la SCIC.

De ce fait, M. André LEGEARD demeure l'unique représentant permanent de PROCIVIS Nouvelle Aquitaine dans le collège des Organismes d'Accession Sociale.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis

Le conseil d'administration
20EJ09827



Société d'Avocats

33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

HYGIENE EXPERT
SAS au capital de 326 300
Euros Siège Social en cours de
transfert 4 rue Christian
Franceries Parc de Chavailles II
33520 BRUGES RCS La Roche-
sur-Yon n°809 672 033

TRANSFERT DU SIÈGE ET CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 15 Juin 2020, la société a décidé de transférer le siège social au 4 rue Christian Franceries Parc de Chavailles II 33520 BRUGES et de nommer en qualité de président M Michaël RABUT demeurant 40 rue Adrien Allard 33520 BRUGES en remplacement de la société IWEBEO, démissionnaire.

L'article 4 "siège social" a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de LA ROCHE SUR YON. Nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.

20EJ09834

EALIS DIGITAL
SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 7-9 Allée
Hausmann 33300 BORDEAUX
829 634 955 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes d'une DAA en date du 18/06/2020, Cédric FOUICHE, demeurant 111 avenue de Libourne 33870 VAYRES a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société EALIS, démissionnaire.

20EJ09848



CABINET ARRIJUIRA
Centre Aldéan, 12 allée Véga
64600 ANGLLET

F B C F

Société civile immobilière au
capital de 106 714,30 euros
Siège social : 6 impasse
Bontemps 33400 TALENCE
RCS BORDEAUX 430 453 183

MODIFICATION DU CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18 Mai 2020 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 106 714,30 euros à 81 102,87 euros par rachat et annulation de 168 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Le capital de fondation est fixé à 106 714,30 euros.

Il est divisé en 700 parts sociales de 152,45 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Nouvelle mention :

Le capital est fixé à 81 102,87 euros.

Il est divisé en 532 parts sociales de 152,449 euros chacune, lesquelles ont été souscrites et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 532 parts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis La Gérance
20EJ09825

IPCEN SARLU au capital social de
1500 Euros Siège social : 6 Quai de Pa-
ladate, 33800 Bordeaux 513 503 599
BORDEAUX

Le 22/06/2020, l'associé unique a nommé, aux fonctions de Commissaire aux Comptes, AUDIT ÉVALUATION CONSEIL, 2 rue l'Hermite, Zone Technobrugues, 33520 Bruges, représentée par M. JOTRAU Bruno. Pour avis.

20EJ09828

GMCA
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 114 Rue de
l'hôpital 33390 BLAYE
493 148 886 RCS Libourne

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes de la décision de l'associé unique du 17 janvier 2020, il résulte que:

Le siège social a été transféré à 2 Ferrat 17150 Mirambeau, à compter du 05/01/2020.

L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Libourne.

Pour avis.

20EJ09839



LDA
Société d'Avocats
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par AGM du 13/05/2020, l'assemblée générale de la **SCI CARDIO TIREME**, SCI, capital : 2.400 Euros. Siège : BORDEAUX (33300) - 184-202 Rue Godard, RCS Bordeaux 822 958 724, a décidé de nommer, en remplacement de M. Hervé HONTON démissionnaire, M. Vincent VENIARD, né le 10.05.1983 à BAYONNE (64), de nationalité française, demeurant à Bordeaux (33000) - 215 Boulevard du-Maréchal Leclerc, en qualité de cogérant pour une durée illimitée.

20EJ09841



Technicité - Bâtiment Astria
CS 88528
64185 BAYONNE CEDEX

Le 1er juin 2020, l'associé unique de la société **FD RETAIL & CONSULTING**, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000 euros, siège social 32 rue Chantecrit - 33300 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 789 679 974, ayant pour objet social l'audit et le conseil en matière de management et démarches commerciales aux entreprises de commerce et de détail en prêt-à-porter, la création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, a décidé de transférer le siège social à compter du même jour à **LABENNE (40530) Lotissement Toulet - 6 impasse du Pesquit**, et a corrélativement modifié l'article 5 des statuts.

En conséquence la société qui est immatriculée au RCS de BORDEAUX fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de DAX désormais compétent à son égard.

Ce même 1er juin 2020, l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

L'objet de la société, sa durée, les dates de son exercice social, son siège social transféré le jour même à **LABENNE** et sa dénomination demeurent inchangés.

Le capital de la société reste fixé à la somme de 1.000 euros.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Forme :

La société, précédemment sous forme de société à responsabilité limitée unipersonnelle, a adopté celle de société par actions simplifiée unipersonnelle.

Administration et direction :

Avant sa transformation en société par actions simplifiée, la société était gérée par Monsieur Franck DELAMARE qui est nommé en qualité de président de la société sous sa nouvelle forme.

Mentions complémentaires :

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Pour avis.
20EJ09832

NOUVELLE AQUITAINE TRANSPORT

SASU au capital de 2700 € Siège social :
17 avenue Jean Raoul Paul 33870
VAYRES RCS LIBOURNE 842086951

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 07/04/2020, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 2700 à 6500 €. Modification au RCS de LIBOURNE.

20EJ09864

**ARTISANS &
PRESTATAIRES ASSOCIÉS**
APA

SARL au capital de 3 048,08 €
Siège social : 106 cours de
Verdun
33000 BORDEAUX
331 375 212 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 25/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au **17 rue Brémontier 33700 MERIGNAC** à compter du 01/07/2020.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ09840

GRUPE 333
Société à responsabilité limitée
au capital de 50.000 euros
Siège social : 24 Rue
Desfourriel
33000 BORDEAUX
804 308 054 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 Juin 2020 :

Le capital social a été augmenté de 7770 euros par voie d'apport en nature et de 32.230 euros par incorporation de réserves, pour être porté à 50000 euros.

L'article 6 - Formation du capital et l'article 7 - Capital des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : Formation du capital : Les apports faits à la constitution de la société d'un montant de dix mille (10.000) euros et formant le capital d'origine sont tous des apports de numéraire libérés dans la proportion prévue par la loi.

Le capital ainsi formé s'élève à 10.000 euros.

Nouvelle mention : Formation du capital : capital d'origine sont tous des apports de numéraire libérés dans la proportion prévue par la loi.

Lors de l'augmentation de capital décidée par assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2020, le capital social a été augmenté de 7.770 euros par voie d'apport consenti par Monsieur Bertrand PICOT des biens décrits et évalués ci-après : Apports de la pleine propriété de 500 actions de la **SAS BORDEAUX HOUSE (809 007 677 RCS BORDEAUX)** valorisé 230,00 euros par action.

Par assemblée générale du 10 juin 2020, il a été décidé d'incorporer au capital une somme de 32.230 euros prélevée sur le compte « autres réserves », portant le capital social de 17.770 euros à 50.000 euros, par élévation de la valeur nominale des parts.

Le capital ainsi formé s'élève à 50.000 euros.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ09849

AU SECRET DU BON PAIN
SARL au capital de 1.000 €
Siège social :
2 RUE DE L EGLISE,
44880 Sautron
483 857 413 RCS de Nantes

L'AGE du 25/06/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 43 ter rue des Poissonniers, 33470 Le Teich, à compter du 01/07/2020

Gérant : M. LAMESTA MICHEL, demeurant 43 ter rue des Poissonniers, 33470 Le Teich

Radiation au RCS de Nantes et réimmatriculation au RCS de Bordeaux
20EJ09858

MAGA
Sarl au capital de 5.100 euros
Siège social : 8 rue du Courant
33310 LORMONT
494 701 113 RCS BORDEAUX

SIÈGE SOCIAL

Suivant AGE du 15/06/2020, les associés ont décidé de transférer le siège social du 8 rue du Courant 33310 LORMONT au 132 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX avec prise d'effet au 01/05/2020. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ09860

SCI LE CLOS DU MOULIN
 Société civile immobilière
 Au capital de 100,00 euros
 Siège social : 8, clos du Moulin
 33450 IZON
 452 049 828 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 17 décembre 2019, monsieur Anthony VAN GYSEL demeurant 67, avenue d'Uchamp - 33450 IZON, a été nommé en qualité de co-gérant de la Société, à compter du même jour, pour une durée illimitée.

Pour avis,
 La Gérance.
 20EJ09857

gbaudit conseil
 20 rue de la Cabeyre
 33240 St André de Cubzac
 05 57 94 06 06
 www.gbauditconseil.com

LABEL AUTO SAINT SEURIN SUR L'ISLE
 Société à responsabilité limitée
 Au capital de 5 000 euros
 Siège social : 7 Route de Bordeaux
 33 660 ST SEURIN SUR L'ISLE
 810 295 675 RCS LIBOURNE

AUGMENTATION DE CAPITAL ET TRANSFORMATION

Aux termes de décisions en date du 16 juin 2020, l'associée unique a décidé :

- l'augmentation du capital social de la société de 4 000 euros par incorporation de réserves, le passant ainsi de 5000 euros à 9 000 euros soit :

Ancien capital : CINQ MILLE EUROS (5 000 €)

Nouveau capital : NEUF MILLE EUROS (9 000€)

- la transformation de la Société en SAS à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté les statuts qui régiront la Société.

La dénomination, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social est fixé à la somme de 9 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme SARL, la Société était gérée par Monsieur Patrick CAILLEAU.

Sous sa nouvelle forme SAS, la Société est le président de la société est :

La SAS LABEL DIS, ayant son siège social 25 chemin du lac bleu 33 230 COUTRAS.

Pour avis
 La Gérance
 20EJ09855

ARUM D'HELENE SARL au capital de 60100 € Siège social : 4 RUE FORTIN 91410 DOURDAN RCS EVRY 532764180
 Par décision de la gérance du 30/04/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 14 RUE CALVIMONT 33100 BORDEAUX à compter du 01/05/2020
 Gérance : Mme LEROUX Hélène demeurant 14 Rue Calvimont 33100 BORDEAUX .
 Radiation au RCS de EVRY et immatriculation au RCS de BORDEAUX.
 20EJ09915

SARL DODU
 SARL au capital de 5 000 €
 Siège social : 18 rue st Simeon
 33000 BORDEAUX
 849 615 620 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26/06/2020, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit à compter du 26/06/2020 :

Restauration rapide, préparation et vente de plats cuisinés, vente de glaces, sorbets artisanaux et dérivés de produits glacés, salon de thé, cafétéria, pâtisserie, vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées, conformément à la législation en vigueur, sur place et à emporter.

L'article article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
 20EJ09865



ADRIEN BONNET
 Société d'Avocats
 3 cours de Gourque
 33000 BORDEAUX
 Tel. 05.56.79.22.00.
 Fax 05.56.79.21.94.
 E-mail :

avocats@adrienbonnet.com

DANAE INVESTISSEMENT
 Société A Responsabilité Limitée
 Au capital de 1,00 Euros
 Siège social : 63 Cours des Fossés 33210 LANGON
 RCS BORDEAUX 812 474 682

Par délibérations du 04 Février 2020, l'assemblée générale a décidé le transfert du siège social au 63 Cours des Fossés à LANGON (33210) à compter du 1er Mars 2020.

L'article 4 des statuts est modifié en ce sens.

Mention est faite au RCS de Bordeaux.
 Pour avis et mention
 20EJ09870

BARTHELEMY
 SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
 AU CAPITAL DE 100 EUROS
 13 A RUE LEON BLUM 33240 LUGON ET L'ILE DU CARNAY
 847 903 077 RCS LIBOURNE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL ET CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 11 mai 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 39 route de Guitres 33133 GALGON et de nommer en qualité de président, Patrick BARTHELEMY demeurant 12 Domaine des Couraux II 33130 BEGLES en remplacement de Mathieu BARTHELEMY, démissionnaire, à compter du 11 mai 2020.

Les articles 4, 28 et 29 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis

20EJ09876

UNIVERSAL CONSTRUCTION SAS au capital de 5000 € Siège social : 18 rue Thalès, immeuble Centreda, parc d'activité, Château Rouquay 33700 MERIGNAC RCS BORDEAUX 853872059

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 24/06/2020, il a été décidé de nommer M AZZOUG HAMIDOU demeurant 87 AVENUE LEON BLUM 33110 LE BOUSCAT en qualité de Président en remplacement de M KASMI LOTFI, à compter du 24/06/2020 . Modification au RCS de BORDEAUX.
 20EJ09863

PIERRE SERIGNAC
AUTOMOBILES
 Société à responsabilité limitée
 au capital de 75 000 euros
 Siège social : 1, rue du Port
 33410 CADILLAC
 RCS BORDEAUX B 504 791 500

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2020 a nommé en qualité de gérant à compter de ce jour Madame Christel COCHAIN épouse SERIGNAC demeurant 11 Le Coustet, 33720 BARSAC en remplacement de Monsieur Pierre SERIGNAC, décédé en date du 30 mai 2020.

Inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
 La Gérance
 20EJ09877



JBP SARL
 au capital de 5 000 euros
 12 Loiseau
 33126 FRONSAC
 RCS LIBOURNE 752 092 791

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

Suivant délibération en date du 4 mai 2020, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société à compter de ce jour. Ancienne dénomination : JBP. Nouvelle dénomination : IXEN PROD JBP. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de LIBOURNE. Pour avis
 20EJ09911

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE ANNA ET JACQUES FAVIER
 Société Civile
 au capital de 120 000 euros,
 Siège Social : Château Vieux
 Mouleyre - Fronsac (33126)
 432.993.905 RCS LIBOURNE

MODIFICATION DU CAPITAL ET DE L'OBJET SOCIAL

Par délibération en date du 20 décembre 2019, l'Assemblée Générale des associés a décidé de réduire le capital d'une somme de 80 000 euros par imputation sur les pertes antérieures pour le porter à 120 000 euros.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Dans cette même délibération, l'Assemblée Générale des associés a décidé d'étendre l'objet social à l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles ou biens immobiliers et mobiliers destinés aux activités touristiques, le conseil aux tiers en matière de gestion de domaines viticoles ou d'activités paysagères.

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de LIBOURNE.
 20EJ09895

LABEL DIS
 Société à responsabilité limitée
 Au capital de 100 000 euros
 Siège social : 25 Chemin du Lac Bleu
 33 230 COUTRAS
 429 162 811 RCS LIBOURNE

TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal en date du 16 juin 2020, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 euros.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme SARL, la Société était gérée par Monsieur Patrick CAILLEAU.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est a comme président Monsieur CAILLEAU Patrick demeurant 25 chemin du lac bleu 33 230 COUTRAS.

Pour avis
 La Gérance
 20EJ09854

FONDERIES ET ATELIERS DU BELIER
 Société anonyme à Conseil d'administration
 au capital de 2.574.000 euros
 Siège social : 33240 VERAC
 596 150 144 RCS Libourne

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une assemblée générale du 18/05/2020, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de M. Frédéric CARPENTIER.

Aux termes de la réunion du Conseil d'administration du 18/05/2020, il a été :

- pris acte de la démission de M. Philippe DIZIER de son mandat de Président du Conseil d'administration et décidé de nommer M. David GUFFROY en remplacement, et

- pris acte de la démission de M. Philippe DIZIER de son mandat d'administrateur et décidé de nommer, en remplacement, M. Nicolas VAILLANT, demeurant 109 Boulevard George V - 33400 Talence.

Mention sera faite au RCS de Libourne.
 Pour avis
 20EJ09852

ORIENTATION PLANIFICATION PRESTATIONS SARL au capital de 10000 €
 Siège social : 38 Rue Vital Carles 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 538785130
 Par décision Assemblée Générale Mixte du 22/06/2020, il a été pris acte de la démission Gérant Mme CHAVAGNE ISABELLE à compter du 22/06/2020 . Modification au RCS de BORDEAUX.
 20EJ09916

PERIGORD INVESTISSEMENTS

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 30 000 euros
Siège social : Allée Boyer
33130 - BEGLES
391 632 916 RCS Bordeaux

TRANSFORMATION

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 23/03/2020 statuant à l'unanimité, a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme : Ancienne mention : société à responsabilité limitée, Nouvelle mention : société par actions simplifiée Capital : Ancienne mention : 30 000 €, Nouvelle mention : 30 000 € Administration Ancienne mention : Gérant : Bernard JAUBERT sis 42 Rue Emile Combes (33130) BEGLES ; Nouvelle mention : Président : Bernard JAUBERT sis 42 Rue Emile Combes (33130) BEGLES Mentions complémentaires Admission aux assemblées et droits de vote

Tout actionnaire peut participer aux assemblées.

Chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont libres entre associés. Elles sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale dans tous les autres cas.

RCS Bordeaux, Pour avis
20EJ09901

CUISILIGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 500 euros
Siège social : 35 Place
Maucaillou,
33450 ST SULPICE ET
CAMEYRAC

821 044 179 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 01/04/2020, l'assemblée générale a décidé de réduire le capital social d'une somme de 3500 € par voie d'annulation de 350 actions appartenant à Mon Antoine COULIE.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 7000 €.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ09903

CUISILIGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 7000 euros
Siège social : 35 Place
Maucaillou,
33450 ST SULPICE ET
CAMEYRAC

821 044 179 RCS BORDEAUX

DÉMISSION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aux termes d'une assemblée générale du 10/04/2020, M. Antoine COULIE Directeur Général, à démissionné de ses fonctions. M. Vincent DESCATEAUX demeure président et M. Mathieu DECHATRE demeure Directeur Général.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ09904



CGIA BORDEAUX
Imm. "Le Lac Sud"
9, rue Théodore Blanc
33520 BRUGES

TRANSPORTS EXPRESS DM

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 460 euros
Siège social : 1 Rue du
Maréchal de Lattre de Tassigny
33810 AMBES
RCS BORDEAUX 804 315 059

DÉMISSION DE COGÉRANT

Par AGO en date du 25/06/2020, Monsieur Mohamed Abdelaziz AKROUF demeurant 8 Rue Gaston Marchou - etg 4 apt 28 - 33300 BORDEAUX, a démissionné de son mandat de cogérant, à compter du même jour, sans qu'il ne soit pourvu à son remplacement.

Pour avis,
20EJ09905

SOLETTE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 33 rue Forestier
33800 BORDEAUX
848 715 140 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Le 27/02/2020, les associés ont :

- constaté l'augmentation de capital de la société pour être porté de 1.000 euros à 1.418 euros par émission de 418 actions nouvelles émises au prix de 50 euros soit 1 euro de nominal et 49 euros de prime d'émission par titre, soit une prime d'émission totale de 20.482 euros par apport en nature de 20.900 euros apportés par suite d'une souscription ouverte le 16 janvier 2020 par suite d'une décision des associés

- modifié les articles 7 et 8 des statuts de la société

RCS BORDEAUX

Pour avis
20EJ09906

QUIETISSIMMO SARL au capital de 5000 € Siège social : 17 Avenue des Mondaults 33270 FLOIRAC RCS BORDEAUX 514103043

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 27 Lieu-dit La Hage 33420 SAINT-AUBIN-DE-BRANNE à compter du 01/07/2020.

Radiation au RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de LIBOURNE.
20EJ09908



ACTIF & ASSOCIÉS

Domaine de la Vigerie
33270 Floirac
Tél 05.57.54.15.15

WIDMEE

Société par actions simplifiée
au capital de 115 600 €
Siège social : 6 avenue de la
Grande Lande ZA Bersol
33170 GRADIGNAN
512 175 530 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération du 22/06/2020, l'Assemblée Générale Mixte a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de « Prestation des services d'information sur les comptes au sens de l'article L.314-1 du code monétaire et financier » et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis
20EJ09909

PLBB FINANCES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 Avenue du
Périgord, 33370 SALLEBOEUF
844 749 838 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 16 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de ventes et conseils aux entreprises ainsi que l'import et l'export de tout objet manufacturé et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, le Président
20EJ09888

JRM AUTOS

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 482 Avenue des
Coteaux
33490 LE PIAN SUR GARONNE
800 209 322 RCS BORDEAUX

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 05 JUILLET 2020, l'associé unique a décidé :
- d'étendre l'objet social aux activités de LOCATION DE VEHICULES et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance
20EJ09912

SDMS INTERNATIONAL SAS au capital de 200000 € Siège social : Village d'entreprises - 13, rue Gustave Eiffel Parc Industriel et Technologique "La Rivière" 33850 LEOGNAN RCS Bordeaux 388 699 894

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 30/09/2019 il a été décidé de nommer M MASSOUTRE Patrick demeurant Domaine du Prieuré 3, Allée Saint Martin 91450 ETIOLLES en qualité de commissaire aux compositaires en remplacement de Mme ALEJANDRO Isabelle ; M BROSSARD Jean-Michel demeurant 10 rue Lauriston 75116 PARIS 16 en qualité de commissaire aux compositaires en remplacement de M FHIMA Yvon à compter du 30/09/2019 .. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ09913

Des décisions de l'associé unique du 24.05.2020 de la SARL MLM INVEST, au capital de 10.000 €, 8 Avenue Roger Lapébie 33140 VILLENAVE D'ORNON, 798 811 949 RCS BORDEAUX, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1.200.000 € pour le porter à 1.210.000 € par émission de 60.000 parts sociales de 20 € de valeur nominale chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Pour avis,
20EJ09880

AVIS

CAP LANDES SPORT Société à responsabilité limitée Au capital de 100 000 euros Siège social : 7 Rue Louis Nicolas Robert 33380 BIGANOS 790 268 825 RCS BORDEAUX Aux termes d'une délibération en date du 01 mars 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société a décidé de transférer le siège social du 7 Rue Louis Nicolas Robert 33380 BIGANOS au 27 Rue Henri Fabre 33380 BIGANOS, avec effet au 01 mars 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance
20EJ09924

LAURENT ULMER
EURL AU CAPITAL DE 5800
EUROS
25 QUATER RUE DE
FRANCAISE
33470 LETEICH
RCS BORDEAUX : B504331281

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 22 Juin 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 15 RUE DES COTONNIERS - 33470 LE TEICH à compter du 22 Juin 2020.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

20EJ09930

LAD RESEAUX

E.U.R.L. au capital de 1 000 €
Ancien Siège social :
13 AVENUE DU MAL FOCH -
BAT LAVANDE APP 02 -
33560 CARBON BLANC
Nouveau Siège social :
19 RUE JEAN MERMOZ -
33530 BASSENS
R.C.S. BORDEAUX 811 003 938

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 mai 2020, l'associé unique décide de transférer le siège social de la Société situé 13 avenue du Mal Foch - Bat Lavande, App 02 à CARBON-BLANC (33560) vers 19 rue Jean Mermoz à BASSENS (33530) à compter du 1er juin 2020.

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,
20EJ09935

COEUR D'ORIENT SARL au capital de 8000 € Siège social : 17, rue Claire 33800 BORDEAUX RCS BORDEAUX 53124403600012

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/06/2020, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Restauration rapide. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ09937



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

LES PORTES EN 5
Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 83A Avenue de
Soulac
33320 LE TAILLAN MEDOC
838 622 736 RCS BORDEAUX

AVIS DE NON-DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 26 juin 2020, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS, Le Président.
20EJ09942

CERCLE PATRIMONIAL SARL au capital de 105000 € Siège social : 17 Avenue des Mondaults 33270 FLOIRAC RCS BORDEAUX 448870907

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 8 Rue Hustin 33000 BORDEAUX à compter du 01/07/2020

Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ09938

SDANCE&FIT SASU au capital de 1000 € Siège social : 6 Chemin de la Briqueterie 33610 CANEJAN RCS BORDEAUX 842754723

Par décision de l'associé Unique du 28/06/2020, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du Code de commerce à compter du 28/06/2020 Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ09944

A VIEDOM

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000,00 €
Siège social :

12 Allée de la République 33350 CASTILLON LA BATAILLE
514 455 872 RCS LIBOURNE

Suivant décisions de l'associée unique du 01/06/2020, le siège social a été transféré, à compter du 01/06/2020 du 12 Allée de la République, CASTILLON LA BATAILLE (Gironde), au 9 rue Victor Hugo - CASTILLON-LA-BATAILLE (Gironde). En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS de LIBOURNE. Pour avis,

20EJ09953

JARDINS CO-CREATIFS

Société à responsabilité limitée au capital de 38 220 euros
Siège social : 15 Rue Amand Dumeau 33210 LANGON
RCS BORDEAUX 334 748 308

Au terme d'une délibération en date du 01 avril 2020, les associés ont décidé l'extension de l'objet social comme suit : importation, commercialisation d'éluxirs floraux, minéraux et de produits de phytothérapie, aromathérapie et tout autre produit d'hygiène et de bien-être et produits de même nature. Fabrication, préparation, recherche et développement de ces produits.

Exploitation de toutes activités dans le domaine de la logistique, du stockage, de la préparation de commandes et l'expédition de tous articles à destination des particuliers et professionnels en France et à l'étranger et ce par tous moyens. Accomplissement de toutes prestations de services se rapportant aux activités décrites ci-dessus,

et d'en modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance
20EJ09954

ARISTOTE ATLANTIQUE SUD

Droit Fiscal et Droit des Sociétés
8 avenue du 8 mai 1945 - 64116 BAYONNE CEDEX
8 rue Faraday - 64140 BILLERE

SAGEC CENTRE

ATLANTIQUE

SAS au capital de 50.000 €
Siège social : 2 Cours du XXX
Juillet 33000 BORDEAUX
818 143 281 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Suivant délibération extraordinaire en date du 15.05.2020

L'assemblée des actionnaires a pris acte de la démission de M. Denis COQUILLEAU de ses fonctions de président pour raisons personnelles à compter de ce jour et décide de nommer M. Christophe ACKER, domicilié professionnellement à CANNES (06400) - 3 Place Gambetta, en qualité de nouveau président pour une durée illimitée.

L'article 36 (Nomination Président) a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe de BORDEAUX

POUR AVIS,
20EJ09962

FIDAL

19 Avenue du Président Kennedy -
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

L'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2020 de la société **Bordeaux Cheval Club, SARL** au capital de 67.500 €, 69 avenue de Lignan, 33370 Fargues-Saint-Hilaire, 439 504 820 RCS Bordeaux, a pris acte de la démission à compter du même jour de Madame Naïs Fouga de ses fonctions de cogérante.

20EJ09963

SC DE NEQUEUSE

Société Civile

Au capital de 65 134,00 euros
siège social : 3 rue d'entre Deux Monts, Auvignac
17800 MONTILS
SIREN : 511 288 821
RCS de SAINTES

Aux termes d'une délibération en date du 4 janvier 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social à SAMONAC (33710) 6 route des Crêtes.

Il est rappelé les caractéristiques suivantes :

Durée : jusqu'au 19/03/2108

Objet : La Société a pour objet :

La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement :

+ De tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement et l'organisation en vue de faciliter ; la gestion des actifs sociaux et leur transmission afin d'éviter qu'ils ne soient livrés aux aléas de l'indivision du patrimoine familial des associés.

+ De tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question.

+ L'organisation en vue d'en faciliter la gestion et la transmission afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision du patrimoine Immobilier familial des associés à La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux au taux autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général.

La vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle n'expose pas la société à être soumise à l'impôt sur les sociétés ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la société.

• Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

A cet égard, est expressément précisé que la société pourra, à titre occasionnel et gratuit, se porter caution d'un prêt consenti à l'un des associés ayant pour objet le financement de l'acquisition de parts sociales de la société.

Gérant : Madame Sylvie BERTRAND demeurant à SAMONAC (33710) 6 route des Crêtes

Désormais la société sera inscrite auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Libourne.

POUR AVIS,
20EJ09964

MGE

SARL au capital social de 1000€
Siège social : 4 rue René Martrenchar, 33150 Cenon
830 989 323 BORDEAUX

Par procès-verbal du 24/06/2020, le siège social a été transféré au Domaine du Courant, rue du Courant, 33310 Lormont, à compter de cette même date.

Pour avis,
20EJ10005

SC DE NEQUEUSE

Société Civile

siège social : 6 route des Crêtes
33710 SAMONAC
SIREN : 511 288 821
RCS de LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 4 janvier 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé Madame Sylvie BERTRAND, demeurant à SAMONAC (33710) 6 route des Crêtes, en qualité de gérante en remplacement de Monsieur Claude BERTRAND décédé le 11 janvier 2019.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Libourne

POUR AVIS, la Gérance
20EJ09965

MANY STORIES

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 16, rue Arthur RIMBAUD, 33520 BRUGES
829 717 370 RCS BORDEAUX

Par assemblée extraordinaire du 31 mars 2020, le siège social a été transféré au 5, chemin du Picurey, 33520 BRUGES.

L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance
20EJ09967



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

DÉMISSION CO-GÉRANT

L'associé unique de la société WATTA-BOX, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10000 euros dont le siège social est situé 7 Rue de Mireport 33310 LORMONT, immatriculée 825172943 RCS BORDEAUX, a constaté en date du 12 mars 2020 que Cyril LOUISET a démissionné de ses fonctions de co-gérant. Seul Monsieur Frank FEYCARD reste gérant.

20EJ09974

SCOP CANA ELEC SA

Capital Variable de 310 400 €
ZA BETAÏLHE
RUE BLAISE PASCAL
33370 ARTIGUES PRES
BORDEAUX
RCS 382 161 164 BORDEAUX

DÉMISSION ADMINISTRATEUR

L'AGO du 14 Mars 2020 a pris acte de la démission de Madame Marielle CHEVALERIAS de son mandat d'administrateur. Il est décidé de ne pas pourvoir au remplacement de cet administrateur démissionnaire.

Pour avis
20EJ09980

FIDAL

19 Avenue du Président Kennedy -
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

Par acte unanime des associés en date du 21 avril 2020 de la SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE CHATEAU DURFORT, SCEA au capital de 15.373.332 €, Château Durfort - 33460 MARGAUX, 388 034 332 RCS BORDEAUX, le capital social a été porté à la somme de 15.373.332 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

20EJ09984

Conseils

cabinet d'expertise comptable
Stéphane D'OLIVEIRA
159 Avenue de la Marne
33700 Mérignac
Tel : 05 56 52 64 34

HARMONIE ET FINANCE
S.A.R.L. au capital de 1 000 €
Siège social : 22 AVENUE DES PINS 33138 LANTON
R.C.S. BORDEAUX 813 542 081

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée unique du 04/05/2020, il résulte :

L'associé unique de la Société HARMONIE ET FINANCE a décidé la transformation de la SARL en Société par actions simplifiée à compter du 04/05/2020. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Capital

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000 euros. Il est divisé en 100 parts sociales, de 10 euros chacune.

Nouvelle mention : Le capital social reste fixé à 1 000 euros. Il est divisé en 100 actions, de 10 euros chacune entièrement libérées.

Forme

Ancienne mention : Société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration

Ancienne mention :

Gérant : Monsieur Nicolas SIMON, demeurant 22 avenue des pins à Lanton (33 138)

Nouvelle mention :

Président : Monsieur Nicolas SIMON, demeurant 22 avenue des pins à Lanton (33 138)

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis
20EJ09988

LES 3 PINARDIERS

Société par actions simplifiée
Au capital de 13.510€
Siège social : 18, rue Saint Joseph 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 814 149 480

Par assemblée générale extraordinaire et acte de cession d'actions en date du 26 mai 2020, la société LES 3 PINARDIERS, a constaté la fin des fonctions de Directeur Général de Monsieur Clément BASQUE.

Pour Avis,
20EJ09991

LE GALLION

Société par actions simplifiée
Au capital de 15.000€
Siège social : 2, Rue Georges Bonnac 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 829 742 097

Par assemblée générale extraordinaire en date du 26 mai 2020, la société LES 3 PINARDIERS, a constaté la fin des fonctions de Directeur Général de Monsieur Clément BASQUE.

Pour Avis,
20EJ09992

GAVETENDANCE, SAS au capital de 100€. Siège social: 186-188 AVENUE DU GENERAL LECLERC 33600 PESSAC 879 738 110 RCS BORDEAUX. Le 19/06/2020, les associés ont décidé de transférer le siège social au 3 Rue Pierre Georges Latécoère 33850 Léognan à compter du 08/06/2020;

Mention au RCS de BORDEAUX
20EJ09997

AJL CONSEIL
SARL au capital de 20 000 €
23 avenue Georges
Clémenceau,
33150 CENON
RCS BORDEAUX 503 571 598

Aux termes des décisions de l'associée unique du 15/06/20, il résulte que le siège social a été transféré du 23 avenue Georges Clémenceau, 33150 CENON, au 66 rue Camille Pelletan, 33400 TALENCE, à compter du 15/06/20. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux
20EJ09987



LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 Bordeaux

SNVA
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 260 euros
Siège social : 145 ZA l'Illet
33240 LALANDE DE FRONSAC
408 830 891 RCS LIBOURNE

NOMINATION COGÉRANTE

Aux termes d'une délibération en date du 02/06/2020, l'Assemblée Générale des associés a décidé de nommer Mademoiselle Laetitia MARTIAL, née JAMMET le 10 novembre 1978 à CHAMPIGNY SUR MARNE (94), demeurant à CUBNEZAIS (33620) - 59 rue de la Gravette, en qualité de cogérante.

Pour avis
Le gérant
20EJ10006

COGIT LGC
SAS au capital de 395.841 €
Siège : 20 Avenue Pythagore,
Immeuble Galilée 33700
MERIGNAC
402499701 RCS de BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 18 Juin 2020, la société ALIZON PARTICIPATIONS, Société à responsabilité limitée au capital de 5 000.000 €, dont le siège social est Lieudit Val de Pons 83350 RAMATUELLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 440 617 553 RCS FREJUS, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société COGIT Développement, démissionnaire et de ne pas remplacer le directeur Général, Monsieur Gilles RALUY, démissionnaire.

Pour avis, le Président
20EJ10002



Société d'Expertise Comptable
Andemos - Bordeaux - Cenon - Langon
www.a3caudit.com

PHOTO CONTACT
SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 18, Route des
Gachets
33370 SALLEBOEUF
494 293 533 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2020, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par M. Philippe LE JEUNE de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Mme Valérie PAPONNEAU, épouse LE JEUNE, demeurant 18, Route des Gachets, 33370 SALLEBOEUF pour une durée illimitée.
20EJ10007

COGIT DÉVELOPPEMENT
SAS au capital de 2.091.809,30 €
Siège : Immeuble Galilée, 20
Avenue Pythagore 33700
MERIGNAC
813565009 RCS de BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 18 Juin 2020, la société ALIZON PARTICIPATIONS, société à responsabilité limitée au capital de 5 000.000 €, dont le siège social est Lieudit Val de Pons 83350 RAMATUELLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de FREJUS sous le numéro 440 617 593, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Gilles RALUY, démissionnaire.

Pour avis, Le Président
20EJ10000



Société d'Expertise Comptable
Andemos - Bordeaux - Cenon - Langon
www.a3caudit.com

**GONZALEZ
DEVELOPPEMENT**
SAS au capital de 500 € porté à
240 500 €
Siège social : 3, Allée de la
Licorne 33170 GRADIGNAN
352 947 589 RCS BORDEAUX

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 14 mai 2020 que le capital social a été augmenté de 240 000 € par voie d'apport en nature. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
20EJ10008



Société d'Expertise Comptable
Andemos - Bordeaux - Cenon - Langon
www.a3caudit.com

**GROUPE MEDICAL
THIERS**
SCM au capital de 439,06 €
Siège social : 183, Avenue
Thiers 33100 BORDEAUX
420 574 006 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Juillet 2019 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 548,82 euros à 439,06 euros par rachat et annulation de 72 parts sociales. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Aux termes d'une décision de l'Assemblée Mixte du même jour les associés ont pris acte de la démission de Madame Mélanie AGUEDO de ses fonctions de cogérante et ont décidé de ne pas la remplacer. En conséquence, l'article 14 des statuts a été modifié. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.
20EJ10010



Société d'Expertise Comptable
Andemos - Bordeaux - Cenon - Langon
www.a3caudit.com

JARDINERIE DES GRAVES
SAS au capital de 400 000 €
Siège social : 3123, Avenue de
Toulouse, 33140 CADAUJAC
319 088 449 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 9 mars 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SAS JARDINERIE DES GRAVES a décidé de transférer le siège social du 3123, Avenue de Toulouse, 33140 CADAUJAC au 2 à 16, Avenue des Pyrénées, 33140 VILLENAVE D'ORNON à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
20EJ10012



26 Rue Beck
33800 BORDEAUX

**TVCM
SAS**
capital : 10.000 €
10 Allée de Serr - 33100
Bordeaux
RCS Bordeaux 822 045 225

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Suivant un procès-verbal du 19.06.2020, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de président Mme. Marie-Neige FAGOT, demeurant 58 rue Ségur - 33000 Bordeaux, en remplacement de M. Baptiste JULLIEN.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ10014

LMGV BORDEAUX
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social à Bordeaux (33000)
148 cours du Médoc
848 358 784 R.C.S. Bordeaux

Il résulte des décisions de l'associée unique du 29.05.2020, le transfert du siège social de la Société, à compter du même jour, de Bordeaux (33000), 109, rue Saint Genès à Bordeaux (33000), 148 cours du Médoc.

L'article 4 des statuts est modifié.

Pour avis
20EJ10016



CABINET D'AVOCATS JOËLLE BORDY
42, cours Georges Clemenceau
33000 - BORDEAUX
Tel : 05.57.14.39.20 - Fax : 05.57.14.39.21
Mail : contact@cabinetbordy-avocats.com

VEALIS DEVELOPPEMENT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 210.000 €
Siège social : Immeuble
Pomerol
147 avenue de la Somme
33700 MERIGNAC
445.204.712 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 26-06-2020, les associés ont décidé de l'unanimité de transférer le siège social du 147 avenue de la Somme, Immeuble Pomerol, 33700 Mérignac au 261, avenue de la Libération, 33110 Le Bouscat, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
20EJ10017

CARRIERES DU SUD OUEST

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.916.220 €
Siège social :
Parc de Canteranne - 21 avenue
de Canteranne 33600 PESSAC
411 076 433 R.C.S. Bordeaux

L'Assemblée générale Mixte du 18 juin 2020 statuant en application de l'article L225-248 du code de commerce a rejeté la dissolution de la société malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

Pour avis
RCS Bordeaux
20EJ10022



ADRIEN BONNET
Société d'Avocats
3 cours de Gourgue
33000 BORDEAUX
Tel. 05.56.79.22.00.
Fax 05.56.79.21.94.
E-mail :
avocats@adrienbonnet.com

S.A.S KHEOPS INVEST'
Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 63, cours des
Fossés 33210 LANGON
RCS BORDEAUX 823 171 186

Par délibérations du 04 mars 2020, l'assemblée générale a décidé le transfert du siège social au 63 Cours des Fossés à LANGON (33210) à compter du 1er Mars 2020.

L'article 4 des statuts est modifié en ce sens.

Mention est faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis et mention,
20EJ10018



3 Rue de La Verrerie
33000 BORDEAUX

SCI PADANG
8 rue de Soulac
33200 BORDEAUX
RCS N° : 449 621 218

DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR PROVISOIRE

Par ordonnance de référé de Monsieur le Président du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX en date du 08/06/2020, la SELARL FHB prise en la personne de Maître Sylvain HUSTAIX a été désignée en qualité d'administrateur provisoire de la SCI PADANG.

20EJ10020

**BIODIV'AIRSANTÉ
FRANCE**
SARL au capital de 5 000 €
porté à 140 000 €
Siège social : Tour 1 74 rue
Georges Bonnac 33000
BORDEAUX
820 802 239 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION CAPITAL

L'AGE réunie en date du 08/06/2020 a décidé de supprimer la notion de variabilité du capital social et d'augmenter le capital social de 135 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 5 000 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 140 000 euros.
20EJ10025

**JEAN CHAMPION
IMMOBILIER**
Société à responsabilité limitée
Capital de 7622,45 €
53 avenue Montesquieu SAINT
MEDARD EN JALLES (33160)
332 909 191 RCS BORDEAUX

Par décision de l'associé unique du 26 juin 2020, il a été décidé de nommer Président Monsieur Anthony BRU, 21 rue Alcide Lambert à BLANQUEFORT en remplacement de Madame Carole CHAMPION suite à sa révocation.
20EJ10039

SQUARE
Société à Responsabilité
Limitée au capital de 1 139 900€
Siège social : ZA du Bedat
33650 – SAINT MEDARD
D'EYRANS
480 033 968 R.C.S BORDEAUX

AUGMENTATION / RÉDUCTION DE CAPITAL

Par décision de l'associée unique du 04/12/2019, le capital social a été augmenté de 330 000 euros pour le porter de 1 139 900 euros à 1 469 900 euros, par création de parts nouvelles. Par décision du même jour, le capital social a été réduit de 1 239 900 euros par échange de parts et ramené ainsi à 230 000 €

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX, Pour avis,
20EJ10050

SARL LOMBARD
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Ancien siège social : 1 Chemin
de la Matte 33270 BOULIAC
818 915 282 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 30 Juin 2020, il résulte que:

Le siège social a été transféré à Chemin du Port de l'Homme 33.360 LATRESNE, à effet au 17 Juin 2020.

L'article 4 Siège Social des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ10040

CESTAS PIZZA
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 Place du
Souvenir
33610 CESTAS
520 698 440 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 22 juin 2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 5 place du Souvenir, 33610 CESTAS à compter du 01 juillet 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance
20EJ10037

ARB BATIMENT
SAS Société par Actions
Simplifiée au capital de 2 000 €
Siège social : 13 rue Galin
33 100 Bordeaux
RCS : 844 935 221

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

L'AGE du 26/06/2020 a agréé Mme Tekin épouse BAKIN Pinar, née le 18/11/1987 à Karsiyaka Turquie, demeurant Résidence Beau site, rue JF GUYON, Apt 16 Bat E1, comme nouvelle Présidente en remplacement de Mr Tathan Inan à compter du 26/06/2020.

Pour avis
20EJ10035

ACSSE
Société à Responsabilité
Limitée au capital de 20 000€
Siège social : ZA du Bedat
33650 – SAINT MEDARD
D'EYRANS
419 688 544 R.C.S BORDEAUX

AUGMENTATION / RÉDUCTION DE CAPITAL

Par décision de l'associée unique du 04/12/2019, le capital social a été augmenté de 30 000 euros pour le porter de 20 000 euros à 50 000 euros, par création de parts nouvelles. Par décision du même jour, le capital social a été réduit de 45 000 euros par échange de parts et ramené ainsi à 5 000 €.

Les articles 7 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX, Pour avis,
20EJ10049

**LES EMAUX ET VERNIS
OPTIMAX**
Société à responsabilité limitée
au capital de 18.293,88 euros
Siège social : 97 avenue Pasteur
33600 PESSAC
RCS Bordeaux 455 201 962

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire du 6 janvier 2020, la collectivité des associés a décidé de nommer à compter du même jour, pour une durée indéterminée, Madame Isabelle SNITER demeurant 103 avenue Pasteur 33600 PESSAC, en qualité de seul Gérant de la société en remplacement de Madame Monique SNITER et de Monsieur Alain SNITER, démissionnaires de leurs fonctions de co-gérants.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux
Pour avis
20EJ10041

SCI MEYER IMMOBILIER
Société civile immobilière au
capital de 121 000 euros
Siège social : 4 Boulevard
Gounouilhou
33120 ARCACHON
524 197 944 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 19 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4 Boulevard Gounouilhou, 33120 ARCACHON au 23 Avenue du Hameau de la Dune, Les Portes de l'Océan, 33260 LA TESTE DE BUCH et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.
20EJ10043

SCI FLORALIES
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 187 avenue du
Docteur Nancel Pénard,
33600 PESSAC
793 669 185 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 26/05/2020 a décidé de transférer le siège social du 187 avenue du Docteur Nancel Pénard, 33600 PESSAC au 5 Terrasse Front du Médoc, Rés. Le Centre, Bât.5B-Boite 33, 33000 BORDEAUX à compter rétroactivement du 01/05/2020, et de modifier l'article 3 des statuts. Modification au Greffe de BORDEAUX. Pour avis
20EJ10038

XPBOIS
SARL au capital de 3 652 575 €
80-82 route d'Arcachon –
Pierroton - 33610 CESTAS
RCS BORDEAUX 340 223 098

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'AGM en date du 22 juin 2020, il a été pris acte de la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans la création d'un être moral nouveau, à compter du même jour.

La durée de la société est prorogée de 49 ans pour la porter à 99 ans.

La dénomination de la société, son capital, son siège, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés.

Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par :

Président : ALLIANCE Forêts Bois – 80-82 route d'Arcachon – Pierroton – 33610 CESTAS représenté par Stéphane VIEBAN

Directeur Général : Sylvain MILLON, domicilié 131 rue Marcel Sembat – 33130 BÈGLES.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

20EJ10036



**SCP MONEGER ASSIER
BELAUD**
Avocats associés
32 Rue du Colonel de
Chadois
24100 BERGERAC

**SOCIETE CIVILE
PROFESSIONNELLE
D'INFIRMIER-IERE
THOMAS - CHAUTARD**
SCP au capital de 36.953,64 €
Siège Social : 18, Place de la
République 33540
SAUVETERRE DE GUYENNE
377 986 146 R.C.S. BORDEAUX

Par acte SSP du 29.06.2020 à CAZAU-GITAT, Madame Catherine THOMAS a cédé ses 1214 parts sociales à M. Denis LESTIN à effet au 29.06.2020. Cette cession a été préalablement agréée à l'unanimité par l'AGE du 29.06.2020.

Par AGM du 29.06.2020 de la SCP SOCIETE CIVITE PROFESSIONNELLE D'INFIRMIER-IERE THOMAS - CHAUTARD a : 1/ pris acte de la démission de Mme Catherine THOMAS de son mandat de gérante et a décidé de nommer en remplacement M. Denis LESTIN demeurant 2, lieu dit "Chaudeborde" 33790 CAZAU-GITAT et ce à effet au 29.06.2020.

2/ Décidé de modifier l'article 8 des statuts, relatif à la répartition du capital social consécutivement à la cession de parts sociales intervenues le 29.6.20 entre Mme Catherine THOMAS et Monsieur Denis LESTIN

3/ Décidé de modifier la raison de la société qui devient à compter du 30.06.2020 : « SOCIETE CIVITE PROFESSIONNELLE D'INFIRMIER-IERE CHAUTARD-LESTIN ».

4/ Décidé de modifier l'article 26 des statuts, relatif à l'affectation des résultats et la répartition des bénéfices.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.
20EJ10047

V8TE SASU au capital de 40000 €. Siège social: 8 villa Suzanne 92320 Chatillon 877948737 RCS Nanterre. Le 19/06/20 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 5 Allées de Tourny 33000 Bordeaux à compter du 01/07/20. Objet: Société éditrice d'une plateforme de vote en ligne à destination des organisations privées ou publiques. Présidence: Guillaume Odrisol 8 Villa Suzanne 92320 Châtillon. Radiation au RCS de Nanterre. Inscription au RCS de Bordeaux.
20EJ10068



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

SARL A.T.A.B
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 9 Allée Chante
Brise
33260 CAZAUX
799 169 065 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 08 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SARL A.T.A.B a décidé de transférer le siège social du 9 Allée Chante Brise 33260 CAZAUX au 42 rue Félix Arnaud 40160 YCHOUX à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. Pour avis La Gérance
20EJ10053

SCI CATHALYA
SCI au capital 1000€
1 Chemin de Créon
33270 Bouliac
828788646 R.C.S BORDEAUX

Le 25/06/2020, l'AGO a décidé de transférer le siège au 17 Chemin de Vignac 33360 Carignan-de-Bordeaux à compter du 01/07/2020.
20EJ10055

CEFERO
SARL au capital de 7 622.45€
Siège social :
89 route de Coutras
33910 SAINT DENIS DE PILE
RCS LIBOURNE 431 908 813

AVIS DE MODIFICATION

Au terme d'une assemblée générale extraordinaire en date du 22 juin 2020, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale de la société et d'étendre son objet social.

Les articles 2 et 3 des statuts sont modifiés en conséquence.

Nouvelle dénomination sociale : CEFERO ; CEF-ASPI

Objet social : Démolition, terrassement, assainissement et location avec chauffeur.

Le Dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

Pour avis et mention,

La société sera immatriculée au Registre du Commerce de Libourne
20EJ10059

**SOCIÉTÉ CIVILE DES
CADRES DE SUD OUEST
SO2C**
SC au capital de 500 €
Siège social : 23 quai de
Queyries 33100 BORDEAUX
450 158 118 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale du 23/06/2020, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, M. Patrick SALAMANCA, 19 rue de la Prairie, 33600 PESSAC en remplacement de M. Didier MERIGOT, 9 place KLEINOSTHEIM, 33530 BASSENS à compter du 23/06/2020.

L'article V-14 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ10103

CARBON WATERS
SAS au capital anciennement
fixé à 60.490 €
Siège social : Bordeaux
Technowest 25 rue Marcel
Issartier – BP 20005
33702 MERIGNAC CEDEX
833 714 694 RCS BORDEAUX

Il résulte :

- Des résolutions de l'assemblée générale mixte du 27 mars 2020,
 - du procès-verbal des décisions du Président du 7 avril 2020,
 - du certificat de dépositaire établi par la banque CIC SUD OUEST le 14 avril 2020,
 - du procès-verbal des décisions du Président du 14 avril 2020,
- que le capital social a été augmenté en numéraire d'une somme de 3.740 € pour être porté de 60.490 € à 64.230 €.
- Les articles 6 « Apports » et 7 « Capital social » des statuts ont été mis à jour corrélativement.

Pour avis
20EJ10122

LCB LOGISTIQUE
SARL au capital de 4000000 €
Sis : 19 cours du Médoc
33300 Bordeaux
400 862 876 RCS Bordeaux

En date du 17/02/2020, l'associé unique a nommé en qualité de gérant Mme CASTEJA Catherine, demeurant 80 rue Francis de Pressensé - 33110 Le Bouscat en remplacement de M. IMMACOLATO Daniel, à compter du 17/02/2020.

Modification au RCS BORDEAUX
20EJ10065

NEGOCIM
SAS au capital de 3 000 000
euros
325.973.329 RCS BORDEAUX

Le 1er juillet 2020, le Président de la société, ayant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 56 rue de Tivoli, 33000 BORDEAUX au 6 avenue de Chavailles, Bâtiment 7, 33520 BRUGES à compter du même jour.

POUR AVIS - Le Président
20EJ10075

BAGARI
B MUSIC
SAS au capital de 500 €
Siège social : 4 village du
chateau
33320 LE TAILLAN MEDOC
824 864 557 RCS BORDEAUX

CONTINUATION

Aux termes d'une décision en date du 29/06/2020, l'assemblée générale extraordinaire, statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

20EJ10084

DOCK DU VIN
SARL au capital de 1.000.000 €
Sis 19 cours du Médoc
33300 Bordeaux
814 590 030 RCS Bordeaux

L'AGO du 09/03/2020 a nommé en qualité de gérant Mme CASTEJA Catherine, demeurant 80 rue Francis de Pressensé, 33110 Le Bouscat en remplacement de M. LESCAUDEY DE MANEVILLE Frédéric, à compter du 09/03/2020.

Modification au RCS Bordeaux
20EJ10066



5 rue Duplessy 33000 Bordeaux

GOLF PARK
société à responsabilité limitée
au capital de 50.000 euros,
siège social : 32 avenue de
l'Argonne - 33700 MERIGNAC,
749 850 350 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 3 juin 2020, il a été décidé de nommer en qualité de gérants Mme Corinne CHE-NEAU-LURTON, demeurant 99 avenue Anatole France - 33110 LE BOUSCAT et M. Xavier LESAGE, demeurant 99 avenue Anatole France - 33110 LE BOUSCAT, en remplacement de Mme Alexandra RESS-LEN, démissionnaire, à compter du 3 juin 2020.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ10098

SOVEX
GRANDSCHATEAUX
SAS au capital de 9 000 000 €
Sis 18 A 22, RUE ANDRE
MARIE AMPERE
33560 Carbon-Blanc
325 962 728 RCS BORDEAUX

En date du 17/02/2020, l'associé unique a nommé en qualité de président BALLANDE FRANCE ET ASSOCIÉ - BFA, SAS au capital de 20 000 000 euros, ayant son siège social 17-19 cours du Médoc, 33300 Bordeaux, 352 892 797 RCS BORDEAUX représentée par Mme CASTEJA Catherine en remplacement de M. LESCAUDEY DE MANEVILLE Frédéric, à compter du 17/02/2020.

Modification au RCS BORDEAUX
20EJ10067

**CHATEAU CARDINAL-
VILLEMAURINE**
SAS au capital de 280 000 €
Siège social : Villemaurine Sud
33330 ST EMILION
843 396 391 RCS LIBOURNE

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 26/06/2020, il a été décidé de nommer en qualité de Président, M. Alain Louis Jacques LECLE-ROT, Château l'Espérance - 1 Chemin de Robert, 33141 VILLEGOUGE en remplacement de M. Stéphane BEURET, 83 Avenue Georges Clémenceau, 33500 LI-BOURNE à compter du 01/07/2020.

Mention en sera faite au RCS de LI-BOURNE.
20EJ10119

**SOCIETE CIVILE
AGRICOLE CHATEAU
MARGAUX**
Société civile
au capital de 208 680 euros
Siège social : Domaine de
Château Margaux 33460
MARGAUX-CANTENAC
RCS BORDEAUX 321 152 993

L'Assemblée Générale Mixte du 23 mars 2020 a décidé de modifier la durée de la Société désormais fixée à 55 années à compter du 1er janvier 2020, soit jusqu'au 31 décembre 2074 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Mention au RCS de BORDEAUX
20EJ10120



ABR & ASSOCIES
11-13 rue de gironde
Immeuble La Fabrique
33300 BORDEAUX
Tél : 05 35 54 51 54

EPICURE CONSEILS
Société à Responsabilité
Limitée de 3.000 Euros
Siège social : 26 rue de
Condillac – 33000 BORDEAUX
813 269 339 R.C.S. BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision du gérant en date du 30 juin 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 10 rue Georges Mandel à Bordeaux (33000) à compter du 30 juin 2020.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis.
20EJ10111

**OXALIS ERGONOMIE
& INGENIERIE**
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 quai de Paludate
Château Descas, 33800
BORDEAUX
833 235 849 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

L'AGE du 01/12/2019 a transféré le siège social à l'lot Quai 8.2 - Bâtiment E1 - 31 rue d'Armagnac - 33800 Bordeaux à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS

Le Président
20EJ10112

BIP DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 71 rue des
Maçons
33390 Blaye
507 986 917 RCS LIBOURNE

REDUCTION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 2019, il résulte que :

le capital a été réduit de 3 470 euros pour le ramener de 10 000 euros à 6 530 euros par voie de distribution et de remboursement à certains actionnaires d'une somme de 175 235 euros.

Cette réduction de capital a été réalisée par voie de diminution du nombre d'actions existantes.

L'article 7 - "Capital social" des statuts ont été modifiés en conséquence :

- Ancienne mention : Capital social : 10 000 euros-

- Nouvelle mention : Capital social : 6 530 euros

Mention sera faite au RCS de LI-BOURNE

Pour avis,
20EJ10090



CWE – Maître Emmanuel
WIPLIER
60 rue Abbé de l'Epée
33000 BORDEAUX

Par décision en date du 17/06/2020, le Président de la SAS **BASE**, Capital : 55.556,64 €, Siège : CANEJAN (33610), « Espace le Trèfle » - 35 rue Thomas Edison, RCS Bordeaux 514 274 331, a constaté les augmentations de capital d'un montant total de 77.191,11 € décidées par l'AGM du 27/04/2020, à savoir :

- l'augmentation de capital, par conversion d'actions de préférence en une autre catégorie d'actions, d'un montant de 3.590,37 € avec émission de 973 actions nouvelles,

- l'augmentation de capital, en numéraire, d'un montant de 15.339,33 € par émission de 4.157 actions nouvelles,

- l'augmentation de capital, en numéraire, d'un montant de 19.379,88 € par émission de 5.252 actions nouvelles,

- l'augmentation de capital, en numéraire, d'un montant de 38.881,53 € par émission de 10.537 actions nouvelles,

Le capital est désormais fixé à 132.747,75 € divisé en 35.975 actions de 3,69 € chacune, entièrement libérées.

20EJ10134

GONZALEZCHATÉ
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1.000 €
SIEGE SOCIAL: 17 BIS,
AVENUE DE LA GARE
33460 MARGAUX
752 792 184 R.C.S. BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2020 a décidé de transférer le siège social du 17 Bis, Avenue de la Gare 33460 MARGAUX au 124, Chemin des Eglantiers 33290 LE PIAN MEDOC, à compter de ce jour et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis
20EJ10135

**BORDELAISE DE
VALORISATION DE
MATERIAUX**
S.B.V.M.
SARL au capital de 15.000 €
Route de Martignac – Lieu dit
Hestignac – 33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX 422 345 256

Suivant consultation écrite du 10/06/2020, les Associés ont nommé en qualité de Gérant non associé à compter du 10/06/2020 et pour une durée illimitée, M. Stéphane PAGUET, demeurant 21 avenue du Barricot – 33610 CANEJAN, né le 28 juin 1973 à BELFORT (90) en remplacement de M. Boris URSAT.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX
20EJ10138

LA BROCHE DE L'OSTAL
SAS au capital de 20 000 €
Siège social : 10 route de
Latresne
33270 BOULIAC
831 267 059 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 11/11/2019, il a été décidé de transférer le siège social au **28 Place des Capucins 33800 BORDEAUX** à compter du 11/11/2019.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ10152



Expertise-Comptable, Conseil
Bordeaux - Paris - Libourne - Lacanau
www.arguirose.com

BORDEAUX PARTENAIRE SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 7 Chemin de
Monfaucou
33127 MARTIGNAS SUR JALLE
532 033 438 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 25 mai 2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 7 Chemin de Monfaucou, 33127 MARTIGNAS SUR JALLE à Rue Dauphine, lieu-dit "Au Petit Pierre" 33127 SAINT JEAN D'ILLAC à compter du 1er juin 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
20EJ10143



19, avenue du Président John Fitzgerald
Kennedy B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

Le président de la société FILHET ALLARD SAS au capital de 879.040 euros ayant son siège social Rue Cervantès 33700 Mérignac - 464 201 243 RCS Bordeaux, donne avis de ce que le 26/06/2020, 1) Stéphane ALLARD, dont les mandats de membre du directoire et de directeur général étaient arrivés à terme, a été nommé membre du conseil de surveillance en remplacement d'Axel RUCKERT 2) Philippe GENEVE dt 3 allée Labarthe 33110 Le Bouscat a également été nommé membre du conseil de surveillance ; 3) GENESIS, SAS ayant son siège social Gassion 33650 Saint Morillon a été nommée membre du directoire et présidente de la société en remplacement de Franck ALLARD auxdites fonctions de président et de membre du directoire 4) VATOPEDI, SAS ayant son siège social 210 cours Gambetta 33400 Talence a été nommée membre du directoire et directeur général en remplacement d'Henry ALLARD auxdites fonctions de directeur général et de membre du directoire.
20EJ10144



19, avenue du Président John Fitzgerald
Kennedy B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

Le président de la société AMV, SAS au capital de 280.200 € ayant son siège social rue Cervantès 33700 Mérignac 330 540 907 RCS Bordeaux donne avis de ce que le 25/06/2020, Nicolas DE-LORME dt 23 rue Rochambeau 33000 Bordeaux a été nommé administrateur en remplacement de Stéphane ALLARD.
20EJ10145



19, avenue du Président John Fitzgerald
Kennedy B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

Le président de la société FILHET ALLARD CREDIT, SAS au capital de 120.000 € ayant son siège social rue Cervantès 33700 Mérignac 402 282 594 RCS Bordeaux donne avis de ce que le 25/06/2020, le mandat d'administrateur de Stéphane ALLARD a pris fin et il n'a pas été procédé à son remplacement.
20EJ10149

ELICS SERVICES 33170
Société à responsabilité limitée
au capital de 60 000 euros.
Siège social : 114 Cours du
Général de Gaulle
33170 GRADIGNAN
801 673 724 RCS BORDEAUX.

Aux termes d'une décision en date du 10/07/2020, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
20EJ10147



19, avenue du Président John Fitzgerald
Kennedy B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

Le président de la société FILHET ALLARD & Cie, SAS au capital de 1.214.700 € ayant son siège social rue Cervantès 33700 Mérignac 393 666 581 RCS Bordeaux donne avis de ce que le 25/06/2020, le mandat d'administrateur de Stéphane ALLARD a pris fin et il n'a pas été procédé à son remplacement.
20EJ10148

SCI LA BORDELAISE
S.C.I au capital de 100 euros
Siège Social : 63 rue Surson
33300 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 793 488 495

L'assemblée générale extraordinaire en date du 24 février 2020 a décidé de nommer en qualité de co-gérant Madame BERTRAND Bernadette née le 29 janvier 1954 à Villeneuve Saint Georges (94) demeurant 63 rue Surson BORDEAUX.

Pour avis
20EJ10183

SOL ARCADIA PRODUCTION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 020 euros
Siège social : 4 rue Nully de
Harcourt, 33610 CANEJAN
530 912 773 RCS BORDEAUX

FIN DE MANDATS

L'AGE DU 11/06/2020 a constaté que le mandat des commissaires aux comptes titulaire et suppléant a pris fin à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Elle n'a pas procédé à leur remplacement.

Le Président
20EJ10140



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

GARAGE DU MOULLEAU
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 176, boulevard de
la Côte d'Argent
33120 ARCAÇON
382 799 682 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 25/06/2020, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Michel BOIJOUX de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Mme Laurence BOIJOUX, demeurant 4, Allée Achille GOUILLY 33120 ARCAÇON, pour une durée indéterminée à compter du 25/06/2020. Pour avis. La Gérance
20EJ10139



FIDUCIAIRE AQUITAINE
EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT
www.fiduciaire-aquitaine.com

MIREMONT BORDEAUX
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 24 Rue Hoche
33200 BORDEAUX
805 228 632 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2020, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société MIREMONT BORDEAUX a décidé : de nommer Mme Fabienne VALLEE, demeurant 1 Impasse Peyroutou 64200 BIARRITZ, en qualité de gérante pour une durée illimitée à compter du 1er juillet 2020, en remplacement de Monsieur Romain ADER, démissionnaire au 30 juin 2020, et de supprimer le nom du gérant de l'article 19 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par le nom de la nouvelle gérante. de transférer le siège social du 24 Rue Hoche 33200 BORDEAUX au 5 rue Buffon 33000 BORDEAUX à compter du 1er juillet 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis. La Gérance.
20EJ10159



LE RELAIS DES QUINCONCES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4, place des
Quinconces
à BORDEAUX (33000)
535 207 641 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2020, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 4, place des Quinconces à BORDEAUX (33000) au 19, chemin de Sonney à CARRIGNAN DE BORDEAUX (33360), à compter du 30 juin 2020, et modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le représentant légal.
20EJ10173

AQUITAINE NETTOYAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 13 719,96 euros
Siège social : 10 Rue Harmens
REMBRANDT
33150 CENON
418215240 RCS BORDEAUX

AVIS

Par décision du 20/02/2020, l'associée unique a transféré le siège social au 1A Chemin Quai de l'Isle, Loiseau, 33126 FRONSAC à compter du 01/03/2020, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 418215240 sera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de LIBOURNE.

Gérance : Monsieur Damien GARRIGOS, demeurant 11 Chemin des Graves, Le Maine Blanc 33230 GUITRES

Pour avis. La Gérance
20EJ10175



19, avenue du Président John Fitzgerald
Kennedy B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

Le président de la société FILHET ALLARD MARITIME, SAS au capital de 500.000 € ayant son siège social rue Cervantès 33700 Mérignac 387 594 963 RCS Bordeaux donne avis de ce que le 25/06/2020, Christian BARNABE dt 15 rue de Caudéran Villa 15 33110 Le Bouscat a été nommé administrateur.
20EJ10151

MANUFACTURE DES BOIS ET DERIVES MBD

Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : Rue Roger
Espagnet
ZI Montferrandaise
33440 - AMBARES ET
LAGRAVE
791 049 588 R.C.S Bordeaux

DÉMISSION COGÉRANT

Aux termes du PV de l'AGO du 30/06/2020, les associés ont pris acte de la démission de M Jean LAFFONTAN de son mandat de cogérant, non remplacé.

RCS Bordeaux, Pour avis,
20EJ10186

SCI 3 G
Société civile immobilière au
capital de 152 449,02 €
Siège social : 116, Avenue
du Maréchal Foch
33500 LIBOURNE
421 785 148 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2020, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social du 116, Avenue du maréchal Foch, 33500 LIBOURNE au 132 Rue Raymond Poincaré 33110 LE BOUSCAT, à compter dudit jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Ancien RCS : Libourne

Nouveau RCS : Bordeaux

Gérant : Monsieur Jean-Louis MOU-CHEBOEUF, demeurant 132 Rue Raymond Poincaré 33110 LE BOUSCAT

Pour avis

La Gérance
20EJ10194



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

SARL LEFORT FRERES ET FILS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 485 000 euros
Siège social : 121, avenue de
l'aérodrome
33260 LA TESTE DE BUCH
519 199 335 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 25 juin 2020, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M. Anthony LEFORT, demeurant « 43, impasse du Hammeau de Descoubes - 40160 Parentis En Born », pour une durée indéterminée à compter du 1/07/2020. Pour avis La Gérance
20EJ10197

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 29 janvier 2020, relativement à la société dénommée **SCI LA BENAUGE**, société civile immobilière au capital de 1524,49 €, dont le siège est à CENAC (33360), 5 avenue de Pujade identifiée au SIREN sous le numéro 352560049 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX a été constaté, savoir :

Retrait d'un gérant :

Il est mis fin à la fonction de gérant de Monsieur Daniel FREMONT, par suite de son décès survenu à VILLENAVE D'ORNON (Gironde), le 27 mai 2019.

Par suite Madame Ginette PUYRAVEAU veuve FREMONT sera seule gérante de la société.
20EJ09757

SCE DE LA RIVIERE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 000 euros
Siège social : 5 Bis Rue Duffour
Dubergier 33074
BORDEAUX CEDEX
378 772 602 R.C.S Bordeaux

CHANGEMENT DE CAC

Aux termes de l'AGO du 30/06/2020, les associés ont décidé de :

- nommer le Cabinet COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT sis 68 Quai de Paludate - CS 61964 (33072) BORDEAUX CEDEX en remplacement de Monsieur Benoît TOUTON en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, - nommer le Cabinet DB3C AUDIT sis 35 Avenue Auguste Ferret (33110) LE BOUSCAT en remplacement de Eric ROUAULT en qualité de commissaire aux comptes suppléant, - ne pas renouveler Isabelle FUSTER en qualité de Commissaire aux comptes suppléant et non remplacé

Mention sera faite au RCS de Bordeaux, Pour avis,
20EJ10208

AQUINOV

Société par actions simplifiée au capital social de € 13.000
Siège social : Allée de la Forestière, 33750 BEYCHAC ET CAILLAU
440.599.207 RCS Bordeaux

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes des décisions des associés du 25 juin 2020, il a été décidé de nommer en qualité de président la société BLANCHE, RCS 882 366 438, SAS dont le siège social est situé Allée de la Forestière, 33750 BEYCHAC ET CAILLAU en remplacement de Monsieur Bernard POUCHUCQ, démissionnaire, et de nommer en qualité de directeur général la société IPLIFA, RCS Bordeaux 882 107 303, SARL dont le siège social est situé 126 rue Prunier, 33000 Bordeaux, en remplacement de Mme Julie Cenatiempo, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

20EJ10201

Pour avis

ABONNEZ-VOUS !

VITICOST
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 €
Siège social : La Cafourche
Marillac, 33860
VAL DE LIVENNE
833 580 756 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 20 mai 2020, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président
20EJ10203



BDA – Société d'Avocats
1, allée de Chartres
33000 BORDEAUX

Aux termes de l'assemblée générale du 30.06.2020 de la société **K'PEX**, SAS au capital de 230 600 € dont le siège social est situé 1 rue Galilée, 33600 PESSAC et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°503 915 175, ERNST&YOUNG ET AUTRES, 1-2 Place des Saisons, 92400 COURBEVOIE, a été nommé Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de trois exercices, soit à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes clos le 31.12.2022, en remplacement de la société AJC ARSENAL AUDIT dont le mandat arrivait à expiration.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis, le Président
20EJ10206

TOUTON ARCHITECTES
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 10 cours de
Gourgue-33000 BORDEAUX
828 427 583 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée TOUTON ARCHITECTES a décidé de transférer le siège social du 10 cours de Gourgue, 33000 BORDEAUX au 23 Cours Barbey 33800 BORDEAUX à compter du 7 juillet 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance
20EJ10196



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

SCI PRIMARD
Société civile immobilière au capital de 1 000 €
Siège social : 41 rue Marc Bourguedieu
33112 SAINT LAURENT MEDOC
RCS BORDEAUX 831 180 674

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 juin 2020, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social à compter rétroactivement du 29 mai 2019 au 42, route des Gunes - 33240 CISSAC ME-DOC.

Pour avis,
20EJ10222

NATURAL DISTRIBUTION FRANCE

SAS au capital de 50 000 €
11 rue de Tauzia
33800 Bordeaux
815 254 230 RCS BORDEAUX

Par décisions en date du 08/06/2020, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de directeur général, M. Geoffroy PELLERAY, 9 rue des Bouviers 33800 Bordeaux.

20EJ10211

SARL CHARLES
SARL au capital de 7 622,45 €
133 rue de Pessac
33200 Bordeaux
413 998 170 RCS Bordeaux

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Le 27/03/2014 l'AGE a transféré le siège social au 19 Avenue de Mirande 33 200 Bordeaux.

20EJ10212

SANTE VERTE FRANCE
SAS au capital de 50 000 €
11-19 rue de Tauzia
33800 Bordeaux
813 919 487 RCS BORDEAUX

Par décisions en date du 08/06/2020, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de directeur général, M. Geoffroy PELLERAY, 9 rue des Bouviers 33800 Bordeaux.

20EJ10213

RE-REVOLUTION
SARL au capital de 10.000 €
RCS BORDEAUX 832 725 410
Siège social : 1 avenue Léonard de Vinci – 33600 PESSAC

Par décision en date du 27/05/2020, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Philippe CHEVE de ses fonctions de co-gérant associé à compter du 14/05/2020.

20EJ10220



C.E.C.S.O. SAS
Immeuble AALTA
1 rue Louis Lagorgette,
angle rue Camille Pelletan
33150 CENON
Tél. 05.57.57.05.20

MATERIAUX LACOMBE
S.A.S. au capital de 260 000 €
Siège social : 91 avenue
de la Résistance
33220 PINEUILH
RCS LIBOURNE 377 939 152

Les mandats de la SAS AJC ARSENAL AUDIT, commissaire aux comptes titulaire, et de la SARL AUDIT COMMISSARIAT MIO ET ASSOCIES, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'AGO du 26 JUIN 2020 a décidé de ne pas procéder à la désignation de commissaires aux comptes.

Pour avis, le Président
20EJ10209

FUSIONS

LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE BIOPOLE 33 SELARL
au capital de 1.000.000 €
Siège social :
20, rue Armand Lamarque
33800 BORDEAUX
390 251 015 R.C.S. Bordeaux

L'assemblée générale du 29/11/2019 a décidé, :

- D'approuver le projet de traité de fusion du 25/09/2019 modifié, avec la société SYNLAB Bordeaux Atlantique au capital de 917.144 € dont le siège social est 2 A, rue Marguerite Dumora 33290 Blanquefort, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 390 251 015, aux termes desquels BIOPOLE 33 a transmis à SYNLAB Bordeaux Atlantique la totalité de son patrimoine moyennant la création par la société absorbante de 132.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 € environ chacune, à raison de 44 actions de SYNLAB Bordeaux Atlantique pour 1 part social de BIOPOLE 33.

- Que par le seul fait et à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital de la société BIOPOLE 33 se trouve dissoute de plein droit, sans liquidation.

La fusion et la dissolution de BIOPOLE 33 sont devenues définitives le 29/11/2019, avec effet différé aux plans fiscal et comptable au 30/11/2020, ainsi qu'il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale mixte de SYNLAB Bordeaux Atlantique du 29/11/2019.

Pour avis,
20EJ09972

SYNLAB BORDEAUX ATLANTIQUE SELAS
au capital de 917.144 €
Siège social :
2 A, rue Marguerite Dumora –
33290 BLANQUEFORT
393 932 306 R.C.S. Bordeaux

Aux termes du projet du traité de fusion modifié du 25/09/2019, la société LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE BIOPOLE 33 (ci-après, « BIOPOLE 33 »), SELARL au capital de 1.000.000 €, inscrite au RCS de Bordeaux sous le numéro 390 251 015, a fait apport à titre de fusion de l'ensemble de son actif évalué à 14.824.051 € moyennant prise en charge de l'intégralité de son passif évalué à 1.038.200 €, à SYNLAB Bordeaux Atlantique. L'actif net apporté s'élève à 13.785.851 €.

Les éléments d'actif et de passif ont été déterminés sur la base des comptes intermédiaires au 30/06/2019 pour les 2 sociétés.

La fusion absorption de BIOPOLE 33 a un effet rétroactif aux plans comptable et fiscal au 30/11/2019.

Des termes des assemblées générales extraordinaires de BIOPOLE 33 et de SYNLAB Bordeaux Atlantique du 29/11/2020, il résulte que le projet de traité de fusion modifié a été approuvé et que la fusion est devenue définitive le 29/11/2019.

En rémunération de l'apport, SYNLAB Bordeaux Atlantique a augmenté son capital social de 132.000 € par l'émission de 132.000 actions nouvelles de 1 euro de valeur nominale chacune entièrement libérées, à répartir entre les associés de la société BIOPOLE 33, à raison de 44 actions de SYNLAB Bordeaux Atlantique pour 1 part sociale de BIOPOLE 33.

Le capital social est ainsi porté de 917.144 € à 1.049.144 €.

La prime de fusion de 13.653.851 € sera inscrite au passif du bilan de SYNLAB Bordeaux Atlantique.

L'article 6.1 – capital social des statuts de SYNLAB Bordeaux Atlantique a été modifié en conséquence.

Pour avis
20EJ09968

Le 12/06/2020, l'associée unique de la société **SIDER** – SAS au capital de 2 177 200 euros ayant son siège social 29 Rue Thomas Edison -33610 CANEJAN, 775 586 852 RCS BORDEAUX, a approuvé le projet de fusion signé le 5/05/2020 avec la société **BRICODEAL SOLUTIONS**, SAS au capital de 14 445 970 € ayant son siège social au 4 Rue Yves Glotin 33300 BORDEAUX, 465 201 481 RCS BORDEAUX ainsi que les apports effectués et leur évaluation. S'agissant d'une fusion entre sociétés sœurs et **GROUPE QERYS** étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital des sociétés absorbée et absorbante depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, la fusion est devenue définitive à la date du 12/06/2020 ; elle n'a pas entraîné d'augmentation de capital de l'absorbante. La société **BRICODEAL SOLUTIONS** a été immédiatement dissoute sans liquidation du seul fait de cette réalisation définitive.

20EJ09809

**SOCIETE CIVILE
D'EXPLOITATION
AGRICOLE CHATEAU
PEDESCLAUX**
au capital de 40.000.000 euros
Siège social : Route de
Pédesclaux – 33250 Pauillac
400 739 157 R.C.S. Bordeaux,
(Société Absorbante)

**SOCIETE CIVILE
D'EXPLOITATION AGRICOLE
LES CLAUX,**
au capital de 10.003.050 euros
Siège social : Château
Pédesclaux, lieudit Padarnac –
33250 Pauillac
383 706 124 R.C.S. Bordeaux
(Société Absorbée)

La Société Absorbée a été dissoute sans liquidation le 23 juin 2020 par suite de sa fusion-absorption par la Société Absorbante.

20EJ10117

DISSOLUTIONS

AVIS DE DISSOLUTION

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
FOCH** Société Civile Immobilière Au capital de 18 293,88 euros Siège social et de liquidation : 58 Rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX 379 294 994 RCS BORDEAUX L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 juin 2020, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Thierry HAUET, demeurant 58 Rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 58 Rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

20EJ10132

SASU ACT
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 17 chemin de
Bragues
33170 GRADIGNAN
812 688 315 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 18/05/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 18/05/2020, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Anthony THOMAS demeurant 17 chemin de Bragues, 33170 GRADIGNAN avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 17 chemin de Bragues 33170 GRADIGNAN adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ09800

CASA COCKTAILS
SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 17, rue Edouard
Colonne
33300 BORDEAUX
848 907 606 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale du 24/06/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 01/07/2020, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur Mme Céline CARDOSI demeurant 17 Rue Edouard Colonne, 33300 BORDEAUX avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 17, rue Edouard Colonne 33300 BORDEAUX adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ09760

**CABINET DUBERNARD
VERIFICATION**
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
31 Avenue de la Poterie
33170 GRADIGNAN
830 545 802 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Lionel DUBERNARD, demeurant 20 Chemin « Lou Bournac » 33610 CESTAS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 31 Avenue de la Poterie 33170 GRADIGNAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal

20EJ09794



SARL CC-DB
70 rue Croix de Seguey
33 000 Bordeaux

SCI WSB ENGHEN
Société civile
au capital de 900 euros
Siège social : 6, rue d'Enghien
33000 BORDEAUX
520.827.676 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Par décisions extraordinaires du 07/01/19 l'assemblée générale de la société SCI WSB ENGHEN a décidé la dissolution amiable de la société à compter du même jour. Il est mis fin aux fonctions de co-gérant de Messieurs Henri BOURCEREAU, Philippe BRUNO, Bruno LECOMTE et Jean-Christophe MALLET et l'AGE a décidé de désigner en qualité de liquidateur Monsieur Jean-Christophe MALLET demeurant à BORDEAUX (33200) – 4, rue André. Le siège de la liquidation est fixé à BORDEAUX (33000) – 4, rue Esprit des Lois.

Formalités au RCS de BORDEAUX

Pour avis - Le Liquidateur.

20EJ09886

FIDAL
19 Avenue du Président Kennedy –
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

AVIS DE DISSOLUTION

Le 12/06/2020, l'associée unique de la société **BRICODEAL SOLUTIONS**, SAS au capital de 14 445 970 euros ayant son siège social 4 Rue Yves Glotin - 33000 BORDEAUX, 465 201 481 RCS BORDEAUX, a approuvé le projet de fusion signé le 5/05/2020 avec la société **SIDER**, SAS au capital de 2 177 200 euros ayant son siège social 29 Rue Thomas Edison -33610 CANEJAN, 775 586 852 RCS BORDEAUX ainsi que les apports effectués et leur évaluation. S'agissant d'une fusion entre sociétés sœurs et **GROUPE QERYS** étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital des sociétés absorbée et absorbante, la fusion est devenue définitive à la date du 12/06/2020 et la société **BRICODEAL SOLUTIONS** a été immédiatement dissoute sans liquidation du seul fait de cette réalisation définitive. Le dépôt des actes relatifs à cette dissolution est effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

20EJ09816

BOULANGERIE FERRO
Société à Responsabilité
Limitée au capital de 12.195,92 €
Siège social : Lieu dit Le Bourg
33560 SAINTE EULALIE
316 881 499 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2020 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2020 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Colette BERNET, demeurant 7 place de la victoire à SAINTE-EULALIE (33560), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 7 place de la victoire à SAINTE-EULALIE (33560), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,

20EJ09859

HEMYLE
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 rue saint Léger
33540 SAUVETERRE DE
GUYENNE
RCS BORDEAUX 478 031 255

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 janvier 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 janvier 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Hervé ROCHE, demeurant 1 Paillet 33760 SAINT GENIS DU BOIS pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 Paillet 33760 SAINT GENIS DU BOIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis

Le liquidateur

20EJ09469

BLR IMMO
SCI au capital de 1200 €
114 rue Nicolas Copernic -
33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC
804 207 066 RCS BORDEAUX

DISSOLUTION

Aux termes du PV de l'AGE du 01/01/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/01/2020 et sa mise en liquidation.

L'AG susvisée a nommé comme Liquidateur Lionel SEGRESTE demeurant 55 avenue de la Brède - 33850 LEOGNAN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 55 avenue de la Brède - 33850 LEOGNAN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux.

Pour avis,

20EJ09936



SCP « LAVEIX - DIESE - ROULIERE »
Notaires Associés
11 Rue Saint Roman
33540 SAUVETERRE DE GUYENNE

Aux termes d'un acte reçu par Me LAVEIX, Notaire à SAUVETERRE DE GUYENNE, le 20 décembre 2019, publié au service de la publicité foncière de LIBOURNE, l'assemblée des associés de la société dénommée **GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE GEROMIN PERE ET FILS**, constituée pour une durée de 30 années à compter du 21 janvier 1981, a décidé sa dissolution rétroactive à compter du 21 janvier 2011, et désigné Monsieur Michel GEROMIN, demeurant à COUBEYRAC (Gironde), lieudit La Jalgue en qualité de liquidateur son mandat de gérant ayant pris fin du fait même de la liquidation. Le lieu où doivent être adressées la correspondance et la notification des actes et documents concernant la liquidation a été fixé à COUBEYRAC (Gironde), lieudit La Jalgue. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de LIBOURNE.

Pour avis, Me LAVEIX

20EJ09950



Société d'Expertise Comptable
Arcachon - Biganos - Gujan Mestras -
St Loubès www.erecapluriel.fr

MDC DISTRIBUTION SAS en liquidation au capital de 1 500 €

Siège social : 13, rue Saint
François d'Assise, 33120
ARCACHON

Siège de liquidation : 13, rue
Saint François d'Assise
33120 ARCACHON
510 961 659 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du
01-06-2020, l'associée unique a :

- pris acte du décès de M. Jean-Claude
CASTAING, Président,

- décidé la dissolution anticipée de la
Société à compter du 01-06-2020 et sa
mise en liquidation amiable sous le régime
conventionnel.

Madame Brigitte CASTAING, demeurant
13, rue Saint François d'Assise -
33120 ARCACHON, associée unique,
exercera les fonctions de liquidateur pour
réaliser les opérations de liquidation et
parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 13,
rue Saint François d'Assise 33120 ARCA-
CHON. C'est à cette adresse que la cor-
respondance devra être envoyée et que
les actes et documents concernant la li-
quidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquida-
tion seront déposés au Greffe du Tribunal
de commerce de Bordeaux, en annexe au
RCS.

Pour avis

Le Liquidateur
20EJ10087



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

J.D.S

Société par actions simplifiée
en liquidation

Au capital de 8 000 euros
Siège social : 360 avenue
Maréchal de Lattre de Tassigny
33200 BORDEAUX

Siège de liquidation : 17 rue de
Courson
64200 BIARRITZ
837 779 040 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGEX réunie le 24/06/2020 a décidé
la dissolution anticipée de la Société à
compter de ce même jour et sa mise en
liquidation amiable sous le régime con-
ventionnel dans les conditions prévues par
les statuts et les délibérations de ladite
assemblée. Elle a nommé comme liquidateur
Johan ALIOUAT, demeurant 17 rue de
Courson 64200 BIARRITZ, pour toute la
durée de la liquidation, avec les pouvoirs
les plus étendus tels que déterminés par
la loi et les statuts pour procéder aux
opérations de liquidation, réaliser l'actif,
acquitter le passif, et l'a autorisé à conti-
nuer les affaires en cours et à engager
de nouvelles pour les besoins de la liqui-
dation. Le siège de la liquidation est fixé
17 rue de Courson 64200 BIARRITZ. C'est
à cette adresse que la correspondance
devra être envoyée et que les actes et
documents concernant la liquidation de-
vront être notifiés. Les actes et pièces
relatifs à la liquidation seront déposés au
Greffe du Tribunal de commerce de BOR-
DEAUX, en annexe au RCS.

20EJ09853



AVOCATS

32 Cours de l'intendance
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 48 08 88

LE PUY DU COTEAU Société à responsabilité limitée en liquidation

au capital de 1 000 €
Siège social : 55 rue des
Remparts - 33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 9 rue du
Lac - 79300 TERVES
821 240 363 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'as-
semblée générale extraordinaire du 22.06.2020,
les associés ont décidé la dissolution
anticipée de la Société à compter
du même jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a
nommé comme Liquidateur :

Monsieur Alexandre SECHET, demeurant
9 rue du Lac - 79300 TERVES,

avec les pouvoirs les plus étendus pour
réaliser les opérations de liquidation et
parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 9
rue du Lac - 79300 TERVES, adresse à
laquelle toute correspondance devra être
envoyée, et, actes et documents relatifs à
la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à
la liquidation sera effectué au greffe du
tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX.

Pour avis
20EJ10033

12-10 MÉDIA Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 5 000 euros Siège
social : Rue Robert Caumont
Immeuble P, 33049 BORDEAUX
CEDEX Siège de liquidation :
Rue Robert Caumont, Immeuble
P 33049 BORDEAUX CEDEX
844356782 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date
du 28 Février 2020, l'Assemblée Générale
Extraordinaire a décidé la dissolution anti-
cipée de la Société à compter de ce jour
et sa mise en liquidation amiable sous le
régime conventionnel dans les conditions
prévues par les statuts et les délibérations
de ladite assemblée. Elle a nommé comme
liquidateur Monsieur Stéphane CAILLARD,
demeurant 320 rue de Gerlandes 33890
VASSELIN, pour toute la durée de la liqui-
dation, avec les pouvoirs les plus étendus
tels que déterminés par la loi et les statuts
pour procéder aux opérations de liquida-
tion, réaliser l'actif, acquitter le passif, et
l'a autorisé à continuer les affaires en
cours et à engager de nouvelles pour
les besoins de la liquidation. Le siège de
la liquidation est fixé : Rue Robert Cau-
mont, Immeuble P, 33049 BORDEAUX
CEDEX. C'est à cette adresse que la
correspondance devra être envoyée et
que les actes et documents concernant la
liquidation devront être notifiés. Les actes
et pièces relatifs à la liquidation seront
déposés au Greffe du Tribunal de com-
merce de BORDEAUX, en annexe au
Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

20EJ09994

MARINAT, SCI au capital de 30489,08
€. Siège social: 3 za du luget 33290 Le
pian medoc. 418 319 075 RCS BOR-
DEAUX. Le 28/01/2019, les associés ont
décidé la dissolution anticipée de la so-
ciété, nommé liquidateur M. Dominique
BENTEJAC, 59 lot le bois du luget 33290
Le Pian Médoc et fixé le siège de liquida-
tion au siège social. Modification au RCS
de BORDEAUX.

20EJ08517



SARL Assistance Audit Bilan
Experts Comptables
Commissaire aux Comptes
Jean-Louis FILTEAU
Claude NOIROT
aab_stmedard@cabinet-aab.fr

EURL FACI RECYCLAGE
Entreprise Unipersonnelle à
responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 3000.00 euros
Siège social : 22 Allée du Pas de
La Tourte 33160 SAINT AUBIN
DE MEDOC
RCS BORDEAUX 792 571 382

DISSOLUTION

L'associé unique a décidé aux termes
d'une délibération en date du 25 juin 2020
la dissolution anticipée de l'EURL FACI
RECYCLAGE à compter du 30 juin 2020
et sa mise en liquidation amiable en ap-
plication des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur
Monsieur Richard FACI à compter de la
même date. La gérance assumée par
Monsieur Richard FACI a pris fin à la
même date.

L'associé unique a conféré au liquida-
teur les pouvoirs les plus étendus pour les
opérations de liquidation et notamment
réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à 22
Allée du Pas de La Tourte à SAINT AUBIN
DE MEDOC

Les actes et pièces relatifs à la liquida-
tion seront déposés au greffe du tribunal
de commerce de Bordeaux

Pour avis et mention

Le liquidateur
20EJ09787

AVIS

BORDEAUX STYLOS Société à res-
ponsabilité limitée Au capital de 38 000
euros Siège social : 3 cours de l'Inten-
dance 33000 BORDEAUX 312 284 888
RCS BORDEAUX L'Assemblée Générale
Extraordinaire réunie le 31 mai 2020, a
décidé la dissolution anticipée de la So-
ciété à compter de cette date et sa mise
en liquidation amiable sous le régime
conventionnel dans les conditions prévues
par les statuts et les délibérations de ladite
assemblée. Elle a nommé comme liquida-
teur Mme Anne SICHER, demeurant 10
D, allées de la Pargaud 33160 SAINT
MEDARD EN JALLES, pour toute la durée
de la liquidation, avec les pouvoirs les plus
étendus tels que déterminés par la loi et
les statuts pour procéder aux opérations
de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le
passif, et l'a autorisé à continuer les af-
faires en cours et à engager de nou-
velles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au 10 D,
allées de la Pargaud 33160 SAINT ME-
DARD EN JALLES. C'est à cette adresse
que la correspondance devra être envoyée
et que les actes et documents concernant
la liquidation devront être notifiés. Les
actes et pièces relatifs à la liquidation
seront déposés au Greffe du Tribunal de
commerce de BORDEAUX, en annexe au
Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

20EJ09900

STRUCTURES SUD-OUEST Société par actions simplifiée au capital de 15.245 €

Siège social :
52, quai de l'Alouette
33800 BORDEAUX
420 068 306 R.C.S. Bordeaux

Par décision de l'associé unique du 29
mai 2020, l'Associé unique, prenant acte
que le montant des capitaux propres est
devenu inférieur à la moitié du capital
social, statue conformément aux disposi-
tions de l'article L. 225-248 du code de
commerce et décide de ne pas prononcer
la dissolution anticipée de la Société. Pour
avis.

20EJ10158

MAGOR
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 118 rue Malbec
Villa Mauriac
Appt 18 BAT B 2ème étage,
33800 BORDEAUX
Siège de liquidation : 118 rue
Malbec, Villa Mauriac, Appt 18
BAT B 2ème étage
33800 BORDEAUX
839471299 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du
16 juin 2020, l'associée unique a décidé
la dissolution anticipée de la Société à
compter du 30 juin 2020 et sa mise en
liquidation amiable sous le régime con-
ventionnel.

Madame Alessia MILANI, demeurant
BORDEAUX 33800 118 rue Malbec Villa
Mauriac Appt 18 BAT B 2ème étage, as-
sociée unique, exercera les fonctions de
liquidateur pour réaliser les opérations de
liquidation et parvenir à la clôture de celle-
ci.

Le siège de la liquidation est fixé 118
rue Malbec, Villa Mauriac, Appt 18 BAT B
2ème étage 33800 BORDEAUX. C'est à
cette adresse que la correspondance de-
vra être envoyée et que les actes et do-
cuments concernant la liquidation devront
être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquida-
tion seront déposés au Greffe du Tribunal
de commerce de Bordeaux, en annexe au
Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

20EJ09805



ACTIF & ASSOCIÉS
Société d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes

Domaine de la Vigerie
33270 Floirac
Tél 05.57.54.15.15

**ESPACE FORMATION
MARYSE DURAND-
NOUYOU**
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 3 000 €
Siège social :

187 avenue du Maréchal Foch
33500 LIBOURNE
Siège de liquidation :
3 bis rue d'Artigue Barbant
33450 SAINT LOUBES
524 416 179 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision du
19/06/2020, l'associée unique a décidé la
dissolution anticipée de la Société à
compter du 19/06/2020 et sa mise en li-
quidation amiable sous le régime con-
ventionnel. Mme Maryse DURAND-NOUYOU,
demeurant 3 bis rue d'Artigue Barbant
33450 SAINT LOUBES, associée unique,
exercera les fonctions de liquidateur pour
réaliser les opérations de liquidation et
parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège
de la liquidation est fixé 3 bis rue d'Artigue
Barbant 33450 SAINT LOUBES. C'est à
cette adresse que la correspondance de-
vra être envoyée et que les actes et do-
cuments concernant la liquidation devront
être notifiés. Les actes et pièces relatifs à
la liquidation seront déposés au Greffe du
Tribunal de commerce de LIBOURNE.

20EJ10109

DRACKO, au capital de 5 000 €. Siège
social: 49 avenue des échoppes 33600
Pessac. 809 705 049 RCS BORDEAUX.
décidé la dissolution anticipée de la so-
ciété, nommé liquidateur M. ALBAN DE-
REPAS, 49 AVENUE DES ECHOPPES
33600 PESSAC et fixé le siège de liqui-
dation au siège social. Modification au
RCS de BORDEAUX.

20EJ08674

CD PROMOTION
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ
LIMITÉE en liquidation au
capital de 200 EUROS
Siège social : 15 RUE DE LA
CURE
33850 LEOGNAN (GIRONDE)
497 514 331 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 15 juin 2020 la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2020 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

- A été nommé comme liquidateur : Monsieur PIERRE DUPUY, demeurant à TALENCE (Gironde) 14 rue Camille Pelletan, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à LEOGNAN (Gironde) 15 rue de la cure. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le liquidateur
20EJ09966



20 rue de la Cabeyre
33240 St André de Cubzac
05 57 94 06 06
www.gbauditconseil.com

SCI LES ÇARRELETS DE
LÔRMONT
S.C.I. en liquidation au capital
de 1 000 €
Siège social : 4 Rue de l'Ormeau
Mort 33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 4 Rue de
l'Ormeau Mort 33000
BORDEAUX
834 525 735 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24/06/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 24/06/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Dominique MONLUN, demeurant 4 Rue de l'Ormeau Mort 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 4 Rue de l'Ormeau Mort 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au R.C.S.. Pour avis. Le Liquidateur.
20EJ09711

BABBAGIGI S.A.S. au capital de 30 000,00 Euros. Siège social : 96 Rue Ducau 33000 BORDEAUX. R.C.S : 832 245 989 BORDEAUX. DISSOLUTION. Le 31/12/2019, l'Assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société. Il a été nommé Monsieur Thomas POYLO, demeurant au 96 Rue Ducau - 33000 BORDEAUX en qualité de Liquidateur et lui a été conférée les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la dissolution et liquidation est fixé au 96 Rue Ducau - 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ08128



CABINET STEPHANE
CHAPUIS
51 Avenue Du Général de
Gaulle
33650 La Brède

STM DUBOIS
S.A.R.L. au capital de 24 500,00
Euros
Siège social :
DOUENCE
10 ROUTE DE SAINT MAGNE
33125 SAINT MAGNE
R.C.S : 502 159 189 RCS
BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2020 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mai 2020.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrick DUBOIS, demeurant 10 route de Saint Magne, Douence 33125 SAINT MAGNE, pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et effectuer toutes opérations rendues nécessaires pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social situé au 10 route de Saint Magne, Douence 33125 SAINT MAGNE.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Le liquidateur.
20EJ09874

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION
DES VINS
SARL au capital de 16 500 €
Siège social : Lieudit Le Grand
Bigaroux 33330 SAINT
SULPICE DE FALEYRENS
352 643 084 RCS LIBOURNE

DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 22 juin 2020, la société BORDEAUX GRANDS CRUS, société à responsabilité limitée au capital de 60 000 euros, dont le siège social est situé Lieudit Le Grand Bigaroux 33330 SAINT SULPICE DE FALEYRENS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 413 849 449 RCS LIBOURNE, a, en sa qualité d'associée unique de la société SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES VINS Société à responsabilité limitée au capital de 16 500 euros, dont le siège social est Lieudit Le Grand Bigaroux 33330 SAINT SULPICE DE FALEYRENS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 352 643 084 RCS LIBOURNE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES VINS susvisée peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis
Le Gérant
20EJ10032

le 31.12.2019, l'associé unique de la sarl ls conditionnements, 20 rt de verac, 33133 galgon, capital 100€, rcs libourne 818659252, décide la dissolution anticipée de la société à compter du 31.12.2019, est nommé liquidateur laurent seillen sis 20 rt de verac, 33133 galgon et fixe le siège de liquidation à l'adresse du siège rcs libourne
20EJ09138

KEONA
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 70 Rue du Jard
Appartement D409, Résidence
Villa Capucine, 33700
MERIGNAC
Siège de liquidation : 70 Rue du
Jard
Appartement D409, Résidence
Villa Capucine, 33700
MERIGNAC
789002656 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mr Christophe DURANDEAU, demeurant à MERIGNAC (33700), 70 Rue du Jard, Apt D409, Rés. Villa Capucine, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé : 70 Rue du Jard, Apt D409, Résidence Villa Capucine, 33700 MERIGNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ10216

ZANEO SARL, EURL au capital de 6000€. Siège social: 90 rue Famatina 33200 Bordeaux. 489686006 RCS BORDEAUX. Le 10/06/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Olivier Saroléa, 90 Rue Famatina 33200 Bordeaux et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ08898

MB PERSIENNE, SASU au capital de 1000€. Siège social: 86 route de Bergerac 33750 Camarsac. 879180362 RCS LIBOURNE. Le 08/06/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Gérard BELLOC, 86 route de Bergerac 33750 Camarsac et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de LIBOURNE.
20EJ08903

SCI SERENITE
SCI au capital de 304,90 €
Siège : RESIDENCE LE
CENTRE 53 A 5 TERRASSE DU
FRONT DU MEDOC 33000
BORDEAUX
425132941 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGO du 20/06/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2020, nommé liquidateur Mme RICHARDSON Mireille Résidence Le Centre 53 A 5 Terrasse Du Front du Médoc 33000 BORDEAUX, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur où seront également notifiés actes et documents.

Par décision de l'AGE du 20/06/2020, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2020. Radiation au RCS de BORDEAUX.
20EJ09741

LIQUIDATIONS

BABBAGIGI S.A.S. au capital de 30 000,00 Euros. Siège social : 96 Rue Ducau 33000 BORDEAUX. R.C.S : 832 245 989 BORDEAUX. CLÔTURE DE LIQUIDATION. Par l'Assemblée générale extraordinaire du 31/12/2019, les associés ont approuvés les comptes définitifs de liquidation au 31/12/2019, donnés quitus au liquidateur pour sa gestion, l'ont déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes des liquidateurs ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ08127

CAP OUEST
SARL en liquidation
Au capital de 50 000 €
Siège : 56 chemin de Loignan,
33610 CESTAS
Siège de liquidation : 56 chemin
de Loignan, 33610 CESTAS
450320486 RCS BORDEAUX

L'AGO du 31/12/2019 a approuvé le compte définitif de liquidation, a déchargé M. Lino BERROCAL de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. La société sera radiée du RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le Liquidateur
20EJ08287

LOTICONCEPT
SAS en liquidation
au capital de 2 000€
Siège social : 56 chemin de
Loignan
33610 CESTAS
Siège social de liquidation : 56
chemin de Loignan
33610 CESTAS
824 789 069 RCS BORDEAUX

LIQUIDATION

L'AGO du 31/12/2019 a approuvé le compte définitif de liquidation, a déchargé M. Lino BERROCAL de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. La société sera radiée du RCS de BORDEAUX. Pour avis, Le Liquidateur
20EJ08293

CABINET CHASSAGNE
2 rue Emmanuel Roy
33420 BRANNE
branne@cabinet-chassagne.com
05 57 55 51 70

HBD-CLT
SARL en liquidation au capital
de 100 000 euros
Siège : 125 Cours de Verdun -
33210 TOULENNE
Siège de liquidation : 8 rue
Marie Curie - 33210 LANGON
801 153 982 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 24.02.2020 au 125 Cours de Verdun - 33210 TOULENNE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Christophe FUMEY, demeurant 8 rue Marie Curie - 33210 LANGON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31.12.2019.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

20EJ08831



20 rue de la Cabeyre
BP 79
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
05 57 43 64 64
www.sageco33.com

**SCM DES DOCTEURS
BONNIN ET SERGENT**
Société civile de moyens en
liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège de liquidation : ESPACE
DE SANTE 9 ZA DE CALENS
33640 BEAUTIRAN
452 940 588 RCS BORDEAUX

LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 11 février 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30 juin 2019, déchargé Mme SERGENT Dorothee, demeurant 3 rue Edgar DEGAS 33 270 FLOIRAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au 30 juin 2019.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ08993

Le 31.12.2019, l'associé unique de la sarl ls conditionnements, 20 rt de verac, 33133 galgon, capital 100€, rcs libourne 818659252, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter de cette date. rad libourne
20EJ09149

HEMYLE
Société civile immobilière en
liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 rue saint Léger
33540 SAUVETERRE DE
GUYENNE
Siège de liquidation : 1 Paillet
33760 SAINT GENIS DU BOIS
RCS BORDEAUX 478 031 255

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 janvier 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion et l'a déchargé de son mandat, a décidé de la répartition du produit net de la liquidation et constaté la clôture de celle-ci à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ09475

BORDEAUX RÉNOVATION
SARL au capital de 1 000 €
76 Bd Président Franklin
Roosevelt - 33800 Bordeaux
752 390 880 RCS Bordeaux

L'A.G.O. du 30/04/2020 a :- approuvé les comptes de liquidation :- donné quitus au Liquidateur, M. Richard GIRARDEAU, et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2020.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du T.C. de Bordeaux.
20EJ09821

ARCHITECTURE 309
SARL en liquidation au capital
de 4 000 euros
Siège social : 309 Cours de la
Somme, 33800 BORDEAUX
Siège de liquidation : 26 B rue
Romy Schneider, 33600
PESSAC
RCS BORDEAUX 750 152 688

Le 31 décembre 2019 les associées ont approuvé le compte définitif de liquidation déchargé Madame Valérie BROSSARD de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.
20EJ09652

FIDUCIAL SOFIRAL

SCI ATLAN
Société civile immobilière en
liquidation
Au capital de 304,90 euros
Siège social et de liquidation :
50 route de Mounic
33210 FARGUES
418 274 320 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 25/05/2020 au 50 route de Mounic 33210 FARGUES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Sylvain ATLAN, demeurant 50 route de Mounic 33210 FARGUES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur
20EJ09704

FLEXY SYSTEMS SAS au capital de 5000 € Siège social : 5, allées de Tourny 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 845215854

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Mme Bourienne Kenette demeurant 6, allée Claude Bernard 33600 PESSAC pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2020. Radiation au RCS de BORDEAUX.
20EJ09723

LE GAVROCHE
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 100 euros
Siège social : 14 rue neuve
33390 BLAYE
522 970 938 RCS Libourne

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2020 :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de liquidation :- Donné quitus au Liquidateur Patrick PAPONNEAU, demeurant 33 rue Jean Prat 33440 AMBARES ET LAGRAVE et déchargé ce dernier de son mandat :- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Libourne.

Mention sera faite au RCS : Libourne.
20EJ09826



Domaine de la Vigerie
33270 Floirac
Tél 05.57.54.15.15

BODY GUARD CONSEILS
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
au capital de 3 000 €
Siège social : 8 la Mélaïse
33370 TRESSSES
Siège de liquidation :
5 avenue Aristide Briand
33110 LE BOUSCAT
512 724 915 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision du 29/04/2020, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 29/04/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Sébastien LOUSTALET-LACOURRETTE demeurant 5 avenue Aristide Briand 33110 LE BOUSCAT, ancien gérant de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 5 avenue Aristide Briand 33110 LE BOUSCAT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.
20EJ09786

LYTON SAS au capital de 60000 €
Siège social : 77 avenue charles de gaulle
33260 LA TESTE-DE-BUCH RCS BORDEAUX 840722631

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 01/06/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M Petibois Cyrille demeurant 19 chemin du moulin de Dutruich 33260 LA TESTE-DE-BUCH pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 25/06/2020. Radiation au RCS de BORDEAUX.
20EJ09810



Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch
BP 104, 33500 Libourne
05 57 51 70 53

CALLEAM
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 50 000 euros
Siège : 57 Avenue Georges
Pompidou, 33500 LIBOURNE
Siège de liquidation : 152
impasse le Prévôt, 33420
MOULON
794120865 RCS LIBOURNE

L'Assemblée Générale réunie le 15 juin 2020 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Anne-Marie ABOUDARAM, demeurant 152 Impasse le Prévôt 33420 MOULON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31/12/2019.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ09731

TATA YOYO SARL en liquidation au capital social de 2000 Euros Siège social : 53 rue Saint James, 33000 Bordeaux 829 649 383 BORDEAUX Le 25/06/2020, l'assemblée des associés a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 25/06/2020. La société sera radiée au RCS de BORDEAUX. Pour avis.
20EJ09861

SCI DU LAC LAMOTHE
(Société en Liquidation)
Siège Social : 35 Rue Tourat
33000 BORDEAUX
Capital : 1 524 €
RCS BORDEAUX 411 464 688

L'Assemblée des Associés en date du 31.05.2020 statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les Comptes de Liquidation, donné quitus au Liquidateur, Monsieur Philippe CAPDEVIELLE, demeurant 35, Rue Tourat - 33000 BORDEAUX et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de Liquidation,

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation et à la clôture de liquidation seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.
20EJ09872



SARL CC-DB
70 rue Croix de Seguey
33 000 Bordeaux

SCI WSB ENGHEN
Société civile en cours de
liquidation
au capital de 900 euros
Siège social : 6, rue d'Enghien -
33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 4 rue
Esprit des Lois - 33000
BORDEAUX
33000 BORDEAUX
520.827.676 RCS BORDEAUX

CLOTURE DE LIQUIDATION

Les associés réunis en AGO le 28/10/19 ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au Liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat et constaté la clôture définitive des opérations de liquidation de la société à compter du 30.06.19. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis le liquidateur.
20EJ09890

BLR IMMO
SCI au capital de 1200 €
114 rue Nicolas Copernic
33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC

LIQUIDATION

Aux termes du PV de l'AGE du 01/02/2020 :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation :- donné quitus au Liquidateur Lionel SEGRETE demeurant 55 avenue de la Brède - 33850 LEOGNAN et déchargé ce dernier de son mandat :- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ09941



Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mèrignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79



www.groupecaec.fr



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60



21 Ter Av. John Fitzgerald Kennedy
Bâtiment A 33700 MERIGNAC

ANNONCES LÉGALES

S.L.B. SOCIÉTÉ LENNE BROKERS

**Société à Responsabilité
Limitée en liquidation**
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 31 Rue Tourat
33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 31 Rue de
Tourat
33000 BORDEAUX
383 770 070 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2020 au 31 Rue de Tourat 33000 BORDEAUX, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thierry LENNE, demeurant 4 Rue Jean Anouilh 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ10023

le 31.03.2020, l'associé unique de la sasu Ito data consulting, 20 r edouard manet, 33270 floirac, capital 10000€, rcs bordeaux 830374781, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31.03.2020. rad bordeaux 20EJ08590

VENEZIA SCI au capital de 100 € Siège social : 6 rue Léo Neveu 33120 ARCAÇON RCS BORDEAUX 851380444

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 29/06/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, M Van Pouille Benoit demeurant 12 av. Gambetta 33120 ARCAÇON pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 29/06/2020. Radiation au RCS de BORDEAUX. 20EJ10137

SCI DES SENECHAU

Société civile en liquidation
Au capital de 400 euros
Siège social : HOURTIN
33990 15 Avenue du Lac
Siège de liquidation : 40 Rue
des Campagnols
33990 HOURTIN
498 208 883 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 26/06/2020 au 40 Rue des Campagnols - 33990 HOURTIN a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Bruno OPERE, demeurant 40 Rue des Campagnols - 33990 HOURTIN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ09961

STANISLAS IMMOBILIER

**Société par actions simplifiée
en liquidation**
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 25, Avenue Thiers,
33100 BORDEAUX
Siège de liquidation : 12 rue
Ampère, 33100 BORDEAUX,
RCS BORDEAUX 827 934 951

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décisions du 21/06/2020, l'association unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 21/06/2020 de la société STANISLAS IMMOBILIER. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Pour avis 20EJ09951

SARL BOLD

**Société à Responsabilité
Limitée**
Au capital de 1 000 €
Siège social : 4 rue neuve
33 000 BORDEAUX

R.C.S. Bordeaux 804 895 449

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGE du 30/10/2019, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis
20EJ10174

FONDS DE COMMERCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 07/02/2020, enregistré le 11/06/2020, au SPFE de Bordeaux, dossier 2020 00019595 réf 3304P61 2020 a 06272,

Monsieur Hervé DOLEN demeurant 34 B Avenue Voltaire 33160 St Médard en Jalles a vendu à

Monsieur Mohammad Sajjad SUMUN demeurant 6 rue Nancel Pénard 33310 Lormont,

Son fonds de commerce de "restauration sur place et à emporter" qu'il exploitait à "61 69 rue Camille Pelletan 33150 Cenon" sous l'enseigne "Salon de thé Muguet".

Cette vente a été consentie au prix de 20 000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 2 930 € et aux éléments incorporels pour 17 070 €

Date d'entrée en jouissance le 07/02/2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, au siège du fonds vendu "61 69 rue Camille Pelletan 33150 Cenon"

Pour avis
20EJ09879

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 11 juin 2020, enregistré au service des impôts de Bordeaux Centre le 11 juin 2020, dossier 2020 00020131, ref. 3304P61 A 06174,

La Société ETABLISSEMENTS FIGURAS, Société par A Responsabilité Limitée au capital de 93.000,00 €, dont le siège social est sis 305, avenue de Soulac - 33320 LE TAILLAN MEDOC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 513 434 639, représentée par la SELARL LAURENT MAYON, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de Bordeaux, dont le siège social est sis 54, cours Georges Clemenceau - CS 71036 - 33081 BORDEAUX CEDEX,

Représentée par Maître Laurent MAYON, agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la Société ETABLISSEMENTS FIGURAS dans le cadre des dispositions de l'article L642-19 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 6 novembre 2019, et spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance en date du 3 juin 2020.

A CEDE A

La Société MAXAL AUTOMOBILES, Société par Action Simplifiée au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est sis 26 avenue Gustave Eiffel - CS 70101 - 33701 MERIGNAC CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 411 850 076

Représentée par son Président, Monsieur Olivier HERAUT, né le 7 février 1970 à Saint-Mandé (94), de nationalité française, dûment habilité à cet effet

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de carrosserie, tôlerie, peinture, mécanique automobile et diésel, vente accessoires vo/vn, sis 305, avenue de Soulac - 33320 LE TAILLAN MEDOC, moyennant le prix de VINGT DEUX MILLE EUROS (22.000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 7 000,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 15 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur a eu lieu le 11 juin 2020.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, et toutes les correspondances, à la SELARL LAURENT MAYON.

Pour avis
20EJ09812

LA SOCIÉTÉ CATJAC

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 euros, dont
le siège social est 20 bis,
Avenue des Frères Bureau -
lieu dit le Mounan, à
CASTILLON LA BATAILLE
(33350), immatriculée au
registre du commerce et des
sociétés de LIBOURNE sous le
n°441 234 671, prise en la
personne de Madame Catherine
MAGGIORELLI, en qualité de
gérante, dûment habilités aux
fins des présentes.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 13/05/2020, enregistré le 28 mai 2020, au SPFE de BORDEAUX, dossier 2020 00020429 réf 3304P61 2020 A 06238,

La Société CATJAC, Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros, dont le siège social est 20 bis, Avenue des Frères Bureau - lieu dit le Mounan, à CASTILLON LA BATAILLE (33350), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE sous le n°441 234 671 a cédé à

La Société CLB, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euro, dont le siège social est 20 bis, Avenue des Frères Bureau - lieu dit le Mounan, à CASTILLON LA BATAILLE (33350), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE, sous le n° 880 569 140,

Son fonds de commerce de "restauration" qu'elle exploitait au 20 bis, Avenue des Frères Bureau - lieu dit le Mounan, à CASTILLON LA BATAILLE (33350) sous l'enseigne "LE MOUNAN".

Cette vente a été consentie au prix de 59 464 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 24 464 € et aux éléments incorporels pour 35 000 €

Date d'entrée en jouissance le 13/05/2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, pour la réception des oppositions, domicile sera élu au Cabinet SELARL FAURIE & Associés, Société d'avocats dont le siège social est situé 40, cours de l'Intendance à BORDEAUX (33000).

Pour avis

20EJ10034



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous signature privée en date du 26 juin 2020, la société **AJ CARROSSERIE** Sarl, capital de 4.000 €, siège social : 10 rue de la Gravette à EYSINES (33320), 805 007 101 RCS BORDEAUX, a vendu à la société **AM CARROSSERIE** SAS, capital de 5.000 €, siège social : 4 impasse du Fief à SOUSSANS (33460), 883 979 296 RCS BORDEAUX, son fonds de commerce de carrosserie, peinture de véhicules automobiles légers, vente de voiture d'occasion et dépannage exploité 10 rue de la Gravette à EYSINES (33320), sous le numéro 805 007 101 RCS BORDEAUX, au prix de 135.000 € (éléments corporels : 85.000 € ; éléments incorporels : 50.000 €) . L'acte a été enregistré au Pôle Enregistrement de BORDEAUX, le 29 juin 2020. Dossier 202000021805, référence 3304P612020A06700. Election de domicile a été faite au cabinet d'Avocats RMC & Associés, 3 Cours Tournon à BORDEAUX (33000), où les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 de la dernière en date des publicités légales. 20EJ10057

Pour insertion.
20EJ09779

VOXEL
Société d'Avocats
57 boulevard
de l'Embouture
Central Parc - Bât. A
BP 32336
31021 Toulouse cedex 2
Tél : 05 62 72 38 38 - Fax : 05 62 72 55 55
www.voxel-avocats.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date, à BORDEAUX (33), du 16 juin 2020, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de Bordeaux, le 23 juin 2020, Dossier 2020 00021114, référence 3304P61 2020 A 06429, **Madame Christiane ARMAND**, Entrepreneur individuel, sise 52, cours du Général Leclerc - 33210 LANGON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 488 559 501, A CEDE à la Société **CHAMBERLANNE ALIMENTS S.A.R.L.**, Société A Responsabilité Limitée au capital de 68.272 euros, dont le siège social est sis Place de l'Hôtel de Ville - 47320 CLAIRAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 310 738 059, un fonds de commerce de vente d'aliments pour animaux sous le nom commercial « GRANULORS », sis et exploité 52, cours du Général Leclerc - 33210 LANGON, moyennant le prix de 54.600 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er juin 2020. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, à l'adresse de l'établissement de la SELARL VOXEL - avocats, sis Les Bureaux du Lac II - Bâtiment S - 29, rue Robert Caumont - 33300 BORDEAUX. Pour avis. 20EJ10113

Me Pascal HAU-PALE
Notaire
12, rue du Palais de l'Ombrière
BP 70040
33024 BORDEAUX Cedex

Suivant acte reçu par Me Pascal HAU-PALE, notaire à BORDEAUX (33000), le 10 juin 2020, enregistré au Service Départemental de l'enregistrement de BORDEAUX, le 15 juin 2020 Dossier 2020 00019741, référence 3304P61 2020 N 01907.

La SAS **RESTAURANT L'EXCELLENCE**, au capital de 500,00 €, siège social à TALENCE (33400), 690 cours de la libération, immatriculée au RCS BORDEAUX n° 834 269 433.

A cédé à la SARL **A & O**, capital de 3.000,00 €, siège social à TALENCE (33400), 690 cours de la Libération, immatriculée au RCS BORDEAUX n°881 633 051.

Le fonds de commerce de restaurant, salon de thé, petite restauration, dégustation sur place ou à emporter, exploité à TALENCE (33400), 690 cours de la Libération, connu sous l'enseigne RESTAURANT L'EXCELLENCE.

Entrée en jouissance : 10 juin 2020.

Prix : 23.000 €

Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Pascal HAU-PALE, notaire à BORDEAUX (Gironde), 12 rue du Palais de l'Ombrière, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite vente au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BO-DACC)

Pour insertion - Me Pascal HAU-PALÉ
20EJ09747

Par acte authentique Me GUICHARD du 23 juin 2020, la société « **PIZZA'LE ET TONIO** », SARL, au capital de 6000€, siège à SAINT JEAN D'ILLAC (33127), 47 avenue de Pierroton, SIREN 497530428, immatriculée au RCS de BORDEAUX, a cédé à la **COMMUNE DE SAINT JEAN D'ILLAC**, un fonds de commerce de restaurant, pizzeria, bar, comprenant clientèle et l'achalandage y étant attachés, le droit au bail, mobilier commercial, agencements et matériel, sis à SAINT JEAN D'ILLAC (33127), 47 avenue de Pierroton, prix de 46.000€. Date d'entrée en jouissance fixée au 23/06/2020
20EJ09776

Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux des 20 mai et 9 juin 2020, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de Périgueux le 17/06/20, dossier 2020 00019141, réf. 2404P01 A 01109,

La Société **AMOR AMOR**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000,00 €, dont le siège social est sis Lieu-dit Grand Bois - 6, allée du Lac - 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 840 360 564, représentée aux présentes par la SCP SILVESTRI - BAUJET, Mandataires Judiciaires auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de Bordeaux, dont le siège social est 23, rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, représentée par Maître Jean-Denis SILVESTRI, agissant es qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la Société **AMOR AMOR** dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 31 juillet 2019, spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance rendue par le Juge Commissaire,

A CEDE A

La société **LE BAMBINO**, SARL au capital de 4 000,00 €, dont le siège social est situé 109 rue Neuve d'Argenson - 24100 BERGERAC, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 882 998 826, représentée par son gérant Monsieur Cyril, Jean-Claude, Laurent LAPARRE, né le 05 avril 1971 à BERGERAC (24), de nationalité française, demeurant 45, rue Claude Bernard - 24100 BERGERAC, dument habilité à cet effet

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE d'organisation de concerts ou autres spectacles notamment de type cabaret music-hall, la production musicale, restaurants et débits de boissons, dont le siège social est sis Lieu dit Grand Bois - 6, allée du Lac - 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC, et dont l'établissement principal est situé 109, rue Neuve d'Argenson - 24100 BERGERAC, moyennant le prix de SEIZE MILLE (16.000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 10 000,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 6 000,00 €

Le Cessionnaire a la pleine propriété des éléments du fonds de commerce présentement cédés à compter du 20 mai 2020. Il en a eu la jouissance par la prise de possession réelle et effective lors de la remise des clefs.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI-BAUJET.

Pour avis
20EJ09746

MAITRE Edouard FIGEROU,
NOTAIRE

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me Edouard FIGEROU, le 26 Juin 2020, en cours d'enregistrement.

La société dénommée **SPOON CAFE**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à PESSAC (33600), 14 place de la Liberté,

A cédé à la SARL dénommée **Eat&Coffee**, Société à responsabilité limitée, au capital de MILLE EUROS (1.000,00 €), dont le siège social est à PESSAC (33600), 14 place de la Liberté, représentée par M. CHAYKHE, Badr, agissant en qualité de gérant en vertu des pouvoirs conférés par les statuts.

Le fonds de commerce de petite restauration, et sa succursale, exploité à PESSAC (33600), 13 rue Herman Lemoine, et Place Henri Goulinat, connu sous le nom de "SPOON CAFE", objet d'une immatriculation au RCS de Bordeaux, sous le numéro SIRET 840 704 977, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.

Moyennant le prix de 45.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels : 30 000,00 €
- matériel et mobilier commercial : 15 000,00 €

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Edouard FIGEROU, Notaire à Bordeaux, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Edouard FIGEROU
20EJ10118



Selari Gregory BELLOCCQ

Avocat

26 rue Jean Burguet - 33000 BORDEAUX
T : 05 56 33 11 11 - F : 05 56 33 19 00
gb@bellocqavocats.com

Suivant acte Par acte SSP du 10/06/2020, enregistré au SIE de BORDEAUX, le 18/06/2020, bordereau N° 2020 00020885, case N° 06474, folio N° 330461.

SARL RAMBAUD

SARL au capital de 7.600 €, sise le bourg 6 route de saint savin 33920 ST CHRISTOLY DE BLAYE N°507728079 RCS de LIBOURNE représentée par M. RAMBAUD Philippe a vendu à

SARL SICO

SARL au capital de 5.000 €, sise le bourg 6 route de saint savin 33920 ST CHRISTOLY DE BLAYE N°883331688 RCS de LIBOURNE représentée par M. DUBOIS Sébastien un fond de commerce de Boulangerie Pâtisserie Confectionnerie Chocolat et Glace, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, sis 6 route de saint-savin - le bourg 33920 ST CHRISTOLY DE BLAYE, moyennant le prix de 170.000 €. L'entrée de jouissance a été fixée au 10/06/2020.

Les oppositions éventuelles seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au Selari Gregory BELLOCCQ - Avocat - 26, rue Jean Burguet - 33000 BORDEAUX
20EJ09778

CMC
AVOCATS

32 Cours de l'intendance
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 48 08 88

AVIS DE PUBLICITE

Par acte sous seing privé en date du 15.06.2020 enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX, le 23.06.2020, dossier 202000021561, référence 3304P61 2020 A 06572, la société **BENITEZ**, SARL au capital de 7.000 € dont le siège social est situé 17 place Meynard 33000 BORDEAUX immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 515 391 126, a acquis de la société **SUSHI & NOODLE'S BAR**, SARL en liquidation au capital de 100 € dont le siège social est situé 16 place Meynard 33000 BORDEAUX immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°512 398 967, un fonds de commerce de restauration rapide, vente à emporter sans boissons alcoolisées, exploité 16 place Meynard 33000 BORDEAUX et moyennant un prix de 135.000 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, par la SELARL LAURENT MAYON agissant par Me Laurent MAYON, Mandataire judiciaire, demeurant 54 cours Georges Clémenceau - 33000 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis
20EJ10199

GUILLOTIN - LE BASTARD & ASSOCIES
AVOCATS
Conseil et contentieux
11 ter rue Surcouf - 35000 RENNES
02 99 66 02 22

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date du 08/06/2020 à BORDEAUX, enregistré au SDE de BORDEAUX le 11/06/2020 dossier 2020 00021516 référence 3304P61 2020 A 06547,

La société **CHAUSSURES CLARISSE**, SAS au capital de 39 000 euros, dont le siège social est fixé 22 rue Crébillon - 44000 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 302 221 015,

a vendu à la société **SINCLAIR**, SAS au capital de 5 000 euros, dont le siège social est fixé 48B rue Brizard - 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 882 089 352,

un fonds de commerce vente de chaussures et accessoires, articles chaussons, maroquinerie, cravates, pour hommes et femmes, exploité au 16 rue Condillac et 11 rue Buffon - 33000 BORDEAUX,

moyennant le prix de 260 000 € euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 230 000 € euros et aux éléments corporels pour 30 000 € euros.

La propriété et l'entrée en jouissance ont été fixées au 08/06/2020.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales visées à l'article L141-12 du Code de Commerce, au siège du fonds vendu sis 16 rue Condillac et 11 rue Buffon - 33000 BORDEAUX ainsi qu'en copie au cabinet d'avocats « GUILLOTIN-LE BASTARD & Associés », représenté par Maître Bertrand LE BASTARD, sis Immeuble Alchimie - 2 B rue de la Huguenoterie - 35000 RENNES.

Pour avis
20EJ10153

OFFICE NOTARIAL
ARCACHON

Suivant acte reçu par Me Jérémy BRU, à ARCACHON (Gironde), 169, Boulevard de la Plage, le 30/06/2020 a été cédé un fonds de commerce par : la Société **CALALOUCCO**, Société par actions simplifiée au capital de 7500 €, dont le siège est à LE TEICH (33470), 61 avenue de la côte d'Argent, identifiée au SIREN sous le numéro 751 461 922 et immatriculée au RCS de BORDEAUX à la Société **RAH-JNA**, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à LE TEICH (33470), 61 avenue de la Côte d'Argent, identifiée au SIREN sous le numéro 884 561 853 et immatriculée au RCS de BORDEAUX. Désignation du fonds : fonds de commerce de bar, hôtel, café, restaurant sur place et à emporter, et PMU sis à LE TEICH (33470), 61 avenue de la Côte d'Argent, lui appartenant, connu sous le nom commercial "Le Central Café", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 751 461 922 comprenant l'enseigne « LE CENTRAL CAFE », le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés, le droit au bail pour le temps restant à courir des locaux sis à LE TEICH (33470), 61 avenue de la Côte d'Argent, où le fonds est exploité, le fichier de la clientèle, le droit au transfert de la licence de IVe catégorie le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation, le droit au transfert de la ligne téléphonique numéro 05.56.22.65.64 sous réserve de l'agrément de l'opérateur. Jouissance le 30/06/2020. Prix 425.000€. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour avis.
20EJ10219

Suivant acte d'avocat électronique en date à BORDEAUX (33) du 15 juin 2020, enregistré au SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX, le 22 juin 2020, Dossier 2020 00021346, référence 3304P61 2020 A 06496,

La Société **CABINET DESCAT**, Société par Actions Simplifiée au capital de 161 185 € dont le siège social est à GRADIGNAN (33170) – 99 Cours du Général de Gaulle, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 842 867 707, représentée par Monsieur Patrice DESCAT, Président, a cédé à **Madame Nadia ECHAKIR**, née le 7 octobre 1976 à MONT DE MARSAN (40) demeurant à LE TAILLAN MEDOC (33320) – 278 B avenue de Soulac, un fonds de commerce de COURTAGES D'ASSURANCES sis à GRADIGNAN (33170), 99 Cours du Général de Gaulle moyennant le prix de 160 366 Euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 154 521 € et aux éléments corporels pour 5 845 €.

La jouissance et la prise de possession réelle et effective est intervenue le 15 juin 2020. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour la correspondance au siège du Cabinet d'avocats LES JURISTES ASSOCIES DU SUD OUEST – 29/31 rue Ferrère – 33000 BORDEAUX et pour la validité à l'adresse du fonds de commerce cédé.

Pour avis
20EJ09756

LOCATIONS GÉRANCES



32 Cours de l'intendance
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 48 08 88

AVIS DE PUBLICITE

Le contrat de location-gérance du fonds de commerce de restauration rapide, vente à emporter sans boissons alcoolisées situé 16 place Meynard – 33000 BORDEAUX, consenti par acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 9.02.2016, enregistré au POLE ENREGISTREMENT SIE BORDEAUX CENTRE le 16.02.2016, Bordereau 2016/408 case 21 par :

la société **SUSHI & NOODLE'S BAR**, SARL en liquidation au capital de 100 € ayant son siège social 16 place Meynard - 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 512 398 967, propriétaire dudit fonds à :

la société **BENITEZ**, SARL au capital de 7.000 € dont le siège social est situé 17 place Meynard 33000 BORDEAUX immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 515 391 126,

a pris fin en date du 15.06.2020.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par par la **SELARL LAURENT MAYON** agissant par Me Laurent MAYON, Mandataire judiciaire, demeurant 54 cours Georges Clémenceau – 33000 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.
20EJ10198

Par acte SSP du 29/02/2020 **Mme Sihame FERROTEAU**, 5 allée Montesquieu 33185 LE HAILLAN a donné location gérance à : **SOLUBIO**, SIREN 485006860, 6 impasse Caillabère 64400 ORIN, son fonds de commerce de commerce de gros sis et exploité à 5 allée Montesquieu 33185 LE HAILLAN. Le présent contrat est consenti pour une durée de 9 ans à compter du 09/03/2020 au 08/03/2029, renouvelable par tacite reconduction.

20EJ10048

FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance initialement consentie par Monsieur Pierre René LALANDE, décédé, auquel sont venus aux droits Monsieur Jean-Louis LALANDE, demeurant 18, rue de Benaue – 33380 MIOS et Monsieur Alain LALANDE, demeurant 2, rue de Canet – 33380 MIOS,

à la société **LALANDE ET FILS**, SARL au capital de 8 000 euros, dont le siège social est Rue de Navarix – 33380 MIOS, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 306.796.707, suivant acte sous seing privé en date à MIOS du 01/06/1976 enregistré à ARCAÇON le 11/06/1976, bordereau n°214 case 2,

Du fonds artisanal de charpente couverture situé Rue de Navarix – 33380 MIOS,

A été résiliée par accord amiable à effet du 01/06/2020.

Pour unique avis, le locataire-gérant
20EJ10215

Aux termes d'un SSP en date du 23/06/2020, la société **SB COBOREST SAS** au capital de 5000 € située 34 RUE PORTE DE LA MONNAIE 33800 BORDEAUX immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 820967479 a donné en location gérance à **M GOUZIAN PAUL** demeurant 64 RUE DU LOUP, 33000 BORDEAUX un fonds de commerce de RESTAURANT BAR CAFE situé 34 RUE PORTE DE LA MONNAIE 33800 BORDEAUX à compter du 01/07/2020 au 30/06/2022. Le contrat est renouvelable par tacite reconduction d'une période de 12 mois.

20EJ09771



Société d'Avocats
Rue du Cardinal Richaudeau
33000 BORDEAUX

FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance consentie par M. Franck TREMBLAY, à la société TREMBLAY T.P., immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE sous le numéro 451 408 959, du fonds de commerce de travaux publics, travaux agricoles, terrassements et assainissements sis Rozières Est, 60 rue Ingres (anciennement lieudit Mouret) à PINEUILH (33220) a pris fin le 30 juin 2020.

Pour unique avis, le locataire-gérant
20EJ09773

LOCATION GERANCE

Par ASSP du 15/6/2020, la SARL **ANAS**, au capital de 1 000 €, ayant son siège social 202, rue Sainte Catherine à Bordeaux, immatriculée au RCS Bordeaux 791 301 005, a donné en location-gérance à la société **YOSRI**, SAS au capital de 1 000 €, dont le siège social sera 202, rue Sainte Catherine à Bordeaux, en cours d'immatriculation, un fonds de commerce de restauration rapide, à consommer sur place ou à emporter, exploité 202, rue Sainte Catherine à Bordeaux, pour une durée de deux années à compter du 15/6/2020 pour se terminer le 14/6/2022, renouvelable ensuite par période d'une année, par tacite reconduction, sauf dénonciation. Pour avis.

20EJ10131

LOCATION - GERANCE

Par ASSP du 15/6/2020, la SARL **CAMPING DE MAUBUISSON**, au capital de 357 000 €, ayant son siège social Camping de Maubuisson à Carcans, immatriculée au RCS Bordeaux 399 926 641, a donné en location-gérance à la société **L'ESCALE ORIENTALE SAS** au capital de 2 000 €, dont le siège social 83, av. de Maubuisson à Carcans, en cours d'immatriculation, un fonds de commerce de restauration, mini-golf, épicerie, vente de plats cuisinés, exploité 83, av. de Maubuisson à Carcans, pour une durée de 6 mois à compter du 1er/7/2020 pour se terminer le 31/12/2020, renouvelable ensuite selon l'accord des parties. Pour avis.

20EJ10171



Société d'Avocats
Rue du Cardinal Richaudeau
33000 BORDEAUX

FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance consentie par **M. Edmond BARDINI**, immatriculé sous le numéro 340 130 442, à la **SARL SOCIETE D'EXPLOITATION NOUVEAU TRAITEUR**, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45, dont le siège social est Lieudit FENELON, 33370 TRESSSES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 381 896 984, du fonds de commerce de traiteur, a pris fin le 30/06/2020.

Pour unique avis, le locataire-gérant
20EJ09642

RÉGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Valérie LEBRIAT, de la Société Civile Professionnelle "Stéphane COSTE et Valérie LEBRIAT", titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à BORDEAUX (Gironde), 1, Cours Georges Clémenceau, CRPCEN 33014, le 26 juin 2020 a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE entre :

Monsieur Didier Christian **NIQUE**, et Madame Karine Patricia Céline **REYNALD**, son épouse, demeurant ensemble à MARTIGNAS-SUR-JALLE (33127) 1 avenue de Moulis.

Nés savoir : Monsieur à EPINAL (88000) e 9 mars 1971, et Madame à TALENCE (33400) le 18 décembre 1975.

Mariés à la mairie de CENON (33150) le 23 juin 2007 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Ils sont tous les deux de nationalité française.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
20EJ10184



SOCIETE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIALE
A BORDEAUX 23 AVENUE DU JEU DE PAUME

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Noms : M. Pierre Jean **MONTAGNAC** et Mme Marie-Christine **DEZEVE**
Domicile : BORDEAUX (33000) 31 Place des martyrs de la résistance

Date et lieu de mariage : le 26/08/1972 à SAINT-CIRICE (82340)

Régime matrimonial avant modification : Communauté légale d'acquêts

Modification du régime matrimonial opérée : Clause de préciput

Notaire rédacteur : Maître Edouard **BENTEJAC**

Date de l'acte : 30/06/2020

Élection de domicile pour les oppositions : Maître Edouard **BENTEJAC**, 23 avenue du Jeu de Paume 33200 BORDEAUX

20EJ10189

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Caroline JEANSON, Notaire Associé de la société "Thibault SUDRE et Caroline JEANSON, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial", titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX, 12, Place des Quinconces, le 23 juin 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur **Jean-Claude QUEZEL-GUERRAZ**, Retraité, et Madame **Annie Marie Madeleine GASCOUAT**, Retraitée, son épouse, demeurant ensemble à PESSAC (33600) 2 bis rue des chênes.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 30 mars 1943,

Madame est née à PESSAC (33600) le 27 avril 1946.

Mariés à la mairie de PESSAC (33600) le 4 septembre 1965 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité Française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
20EJ09774

MODIFICATION DE RÉGIME MATRIMONIAL

Monsieur Hervé **LE CRAS**, Directeur de magasin, et Madame **Véronique SALIOU**, Commerçante, son épouse, demeurant ensemble à BRUGES (33520), 43 rue des Roses, Lotissement le Florinage.

Mariés sous le régime légal actuel de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de BREST, le 27 avril 1990,

Ont convenu d'aménager leur régime matrimonial actuel avec stipulation d'un préciput, avant tout partage, en cas, uniquement, de dissolution de la communauté par le décès de l'un des époux.

Ce modificatif de régime matrimonial a été constaté par acte authentique reçu par Maître **DUQUESNOY**, notaire associé à BORDEAUX (Gironde), le 24 juin 2020.

Les oppositions des créanciers seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier auprès de Maître **DUQUESNOY**.

Pour insertion

Me **DUQUESNOY**
20EJ09785

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste **LIBERATORE**, notaire à MERIGNAC (33700), 20 rue Jacques Prévert, CRPCEN 33219 le 19 juin 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au survivant par Monsieur Antranik **MOSSIS**, officier de carrière, et Madame Karine Julie **SIMEON**, officier de carrière, son épouse, demeurant ensemble à EYSINES (33320), 6, allée des Pins. Nés savoir : Monsieur à VALENCE (26000), le 19 mai 1983, Madame à DINAN (22100) (Ancienne commune de LEHON), le 2 novembre 1984. Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de DINAN (22100) (Ancienne commune de LEHON), le 11 août 2012.

Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

20EJ09934

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

M. Bilal EL HASNAOUI, ouvrier, né à KSAR EL KEBIR (MAROC), le 06 octobre 1984 et Mme Laura Marie DOMINIQUE, concierge, née à LIBOURNE (33500), le 04 décembre 1996, demeurant ensemble à SAINT DENIS DE PILE (33910), 2 bis chemin des accacias, mariés à la Mairie de SAINT DENIS DE PILE (33910), le 25 mars 2017, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la SEPARATION DE BIENS, suivant acte reçu par Me FREIBURGHGAUS, notaire à LIBOURNE, le 26 juin 2020.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Marie FREIBURGHGAUS, notaire à LIBOURNE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Marie FREIBURGHGAUS
20EJ09914

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Pascal LEBEAU, Notaire associé de la SELAS « LEBEAU & CABANAC, société d'exercice libéral par actions simplifiée de notaires » dont le siège est situé à BORDEAUX (33000), 45, allées de Chartres, le 16 juin 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

PAR Monsieur Richard Éric Henri BOISEL, et Madame Michèle Pierrette Marie ROUCHAUD, son épouse, demeurant à MERIGNAC (33700) 20, avenue des Chênes

Monsieur est né à BERGERAC (24100) le 21 août 1946,

Madame est née à PARIS (75017) le 5 novembre 1947.

Mariés à la mairie de BERGERAC (24100) le 14 octobre 1971 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Albert GOUJON, notaire à SAUSSIGNAC (24240), le 13 octobre 1971.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion au notaire rédacteur de l'acte où domicile a été élu à cet effet.

20EJ10001

"M. Bouchetta ZERKA, commerçant, né à LESPARE MEDOC (33340), le 29 octobre 1973 et Mme Hanène ENADAFI, vendeuse, née à BORDEAUX (33000), le 07 mars 1982, demeurant ensemble à LE PIAN MEDOC (33290), 954 route de Pauillac, mariés à la Mairie de SAINT LAURENT MEDOC (33112), le 24 septembre 2005, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens pure et simple.

L'acte a été reçu par Me Sophie GUILHOT, notaire à EYSINES, le 29 juin 2020.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Sophie GUILHOT, notaire à EYSINES, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Sophie GUILHOT"
20EJ10124

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Louis RÉVELEAU, notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Jean-Louis RÉVELEAU, Dominique PETIT, Louis RÉVELEAU et Émilie MATHIEU », titulaire d'un office notarial à BORDEAUX (33000), 67 rue Lecocq, CRPCEN 33007, le 29 juin 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens réduite aux acquêts par :

Monsieur Jean-Fabrice Nicolas Alexandre BORE, gérant de société, et **Madame Aurore Simone Roberte Ghislaine DEFOY**, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-JEAN-D'ILLAC (33127) 81 rue de la Maquette.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 9 juin 1970, Madame est née à BRUXELLES (BELGIQUE) le 30 mars 1972.

Mariés à la mairie de SOULAC-SUR-MER (33780) le 9 septembre 1995 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Bernard LOMBRAIL, notaire à SOULAC-SUR-MER (33780), le 13 juillet 1995.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité belge.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,

20EJ10062

ENVOIS EN POSSESSION

SCP Jean Bernard JAULIN et Jean-Charles BOUZONIE
Notaires Associés
1 rue Franklin
33000 Bordeaux

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Art.1007 du CC

Art.1378-1 du CPC

Loi n°2016-1547 du 28/11/16

Par testament olographe du 10/11/2008, **Mme QUEYROI Lucienne Madeleine**, en son vivant retraitée, née à BORDEAUX, le 2 septembre 1927, demeurant à CADAUJAC (33140), 1050 rue Truchon, célibataire, décédée à CADAUJAC (33140) le 16 mars 2020, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Nathalie FESTAL, Notaire à BORDEAUX (33000) 1 rue Franklin, le 18/06/2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me FESTAL, Notaire à BORDEAUX (33000) 1 rue Franklin, dans le mois suivant la réception par le Greffe de l'expédition du PV d'ouverture de testament, soit le 22 juin 2020.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20EJ10106

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

"Par testament olographe du 31 janvier 2006, **Melle Arlette ROGER**, née à BORDEAUX, le 18 septembre 1941, demeurant à LE BOUSCAT (33), 45 av Jules Guesde, célibataire, décédée à BORDEAUX, le 08 mars 2020, a institué des légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Daniel CHAMBARIERE, suivant procès-verbal du 29 juin 2020, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me CHAMBARIERE, Notaire à BORDEAUX, Notaire chargé du règlement de la succession."

20EJ09979



MAITRE JEAN-RAYNALD
ENAUULT
NOTAIRE

ENVOI EN POSSESSION

Nom du défunt : SENDER

Prénom : FREDERIC MAURICE

Date et lieu de naissance : 25 novembre 1938 MARSEILLE

Domicile : PARIS 2ème

Décès (lieu et date) : PARIS 2ème 18 octobre 2019

Date du testament : 15 mai 2015

Date de dépôt : 9 juin 2020

Date d'accusé réception dépôt du testament au greffe : 22 juin 2020

Notaire chargé de la succession (nom, adresse, mail, téléphone) : Me Jean-Raynald ENAUULT, Notaire à MERIGNAC 20 rue Camille Goillot bcl@notaires.fr 05.57.92.46.00

Legs universels (nom, prénom, époux (se), demeurant) : Monsieur Richard REMY 15 rue Bernard Adour 33200 BORDEAUX

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Signature (nom du notaire).

20EJ10166

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 février 2006, **Madame Christiane Marie BERTEAU**, en son vivant retraitée, demeurant à BOULIAC (33270) Orpéa Résidence la Pastorale 39 route Bleue. Née à CURSAN (33670), le 15 décembre 1925. Veuve de Monsieur Pierre André VIALARET et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à BOULIAC (33270) (FRANCE), le 27 novembre 2019. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Benoît LUSCAN, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL Benoît LUSCAN et Benoît LAPIQUE Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à LATRESNE (Gironde), 45-47, avenue de la Libération, le 17 juin 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Benoît LUSCAN, notaire à LATRESNE 45-47 avenue de la Libération, référence CRPCEN : 33046, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20EJ10163

Monsieur Bernard DUPRE a l'intention de vendre les parcelles boisées suivantes :

Section A N° Plan 440 Quote-Part Adresse SUR LES CLAUD EST Contenance cadastrale 0ha 03a 50ca

Section A N° Plan 441 Quote-Part Adresse SUR LES CLAUD EST Contenance cadastrale 0ha 32a 40ca

Section A N° Plan 444 Quote-Part Adresse SUR LES CLAUD EST Contenance cadastrale 0ha 21a 25ca

Section B N° Plan 630 Quote-Part Adresse SUR LES CLAUD EST Contenance cadastrale 0ha 84a 15ca

Conformément aux dispositions des articles L 331-19 et suivants du Code forestier, les voisins, possédant une parcelle contiguë, possèdent un délai de deux mois pour exercer leur droit de préférence aux prix et conditions ci-après.

Le nombre de notifications et de voisins étant supérieur à 10, le vendeur s'exonère de ces notifications individuelles pour procéder par voie d'affichage en mairie durant 1 mois et de publication d'un avis dans un journal d'annonces légales.

Il est précisé qu'en vertu des dispositions susvisées :

- pour le cas où plusieurs propriétaires voisins exerceraient leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il entend céder le bien ;

- en cas d'exercice de son droit de préférence, l'acquéreur doit réaliser l'acquisition dans le délai de quatre mois de l'exercice de son droit, à défaut son droit sera perdu ;

Conditions de la vente

Cette vente aura lieu aux conditions suivantes :

- L'entrée en jouissance aura lieu le 16 août 2020.

- L'acquéreur supportera les servitudes passives pouvant grever lesdits immeubles et profitera de celles actives.

- Il acquittera, à compter du jour fixé pour l'entrée en jouissance, tous impôts auxquels les bois vendus sont ou pourront être assujettis.

- Il acquittera tous les frais de la vente.

Prix

Le prix de vente globale des parcelles susvisées est de QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 EUR).
20EJ10114

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 juin 2020, Monsieur Claude Léon LABOUYRIE, en son vivant retraité, demeurant à BOULIAC (33270) 25 avenue de la Belle Etoile.

Né à LATRESNE (33360), le 20 mars 1937.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à LORMONT (33310) (FRANCE), le 2 janvier 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hervé DESQUEYROUX, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 30 juin 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître DESQUEYROUX, notaire à BORDEAUX, référence CRPCEN : 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20EJ10154

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 juillet 2013,

Mademoiselle Danielle PEYARES, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33000) 59 rue Emile Fourcad. Née à ORAN (ALGERIE), le 19 décembre 1934. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 3 août 2019.


A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent BARNERIAS DESPLAS, Notaire Associé à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, le 15 juin 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent BARNERIAS-DESPLAS, notaire à PERIGUEUX, référence CRPCEN : 24003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.


20EJ09811

 **SCP COUTANT-SEYNHAEVE-LACAPE**
Notaires associés
1 Simard 33330 Saint Emilion

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date du 12 octobre 2015, Monsieur Christian Charles PASCAUD né à MONTPEYROUX (Dordogne) le 10 décembre 1933 demeurant à SAINTE FOY LA GRANDE (Gironde) EHPAD Les Azalées - Centre Hospitalier, décédé à SAINTE FOY LA GRANDE (Gironde) le 1er octobre 2019, a institué des légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître François-Jean COUTANT, notaire à SAINT-EMILION (Gironde), suivant procès-verbal en date du 27 avril 2020, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de LIBOURNE le 14 mai 2020. Conformément à l'article 1007 du Code Civil, les oppositions à l'exercice de leurs droits par les légataires sont à former dans le mois de cette réception en l'Etude de Maître COUTANT, notaire à SAINT-EMILION (Gironde) 1, Simard, chargée du règlement de la succession.

20EJ09767

 **SELARL LNCA**
M° Pierre-Jean LARBODIE,
NOTAIRE
1, Rue du Stade 33350
PUJOLS

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 04 janvier 2020, **Monsieur Jean Marie LABADIE**, né à CASTILLON LA BATAILLE, le 30 août 1943, demeurant à TRESSÈS (33370), 1 résidence Le Parc, Avenue de Mélaç, divorcé de Madame Martine Etienne CHEMINEL, décédé à TRESSÈS, le 10 juin 2020, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Pierre-Jean LARBODIE, suivant procès-verbal en date du 24 juin 2020, dont une copie authentique a été adressée au tribunal judiciaire de BORDEAUX (33), le 25 juin 2020.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Pierre-Jean LARBODIE, Notaire à PUJOLS (33350), 1 rue du Stade, Notaire chargé du règlement de la succession.

20EJ09868

 **Notaire**

**"SELARL Henri MELLAC,
Didier DELAFRAYE,
Bertrand PULON, Marie
AVINEN BABIN et
Bertrand NAUTICQ"**

Titulaire d'un office notarial
5, Place de l'Hôtel de Ville
33160 SAINT MEDARD EN
JALLES

SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Madame Sylvie JOUIN, demeurant à MERIGNAC (Gironde), 6, rue du Cardinal Richaud, née à BORDEAUX CAUDERAN (GIRONDE), le 02 mai 1963, de son vivant assistante commerciale, est décédée à BORDEAUX (GIRONDE) le 12 décembre 2019.

Aux termes d'un testament olographe en date à MERIGNAC (Gironde), du 17 janvier 2019, la défunte a institué pour légataire universel Madame Nathalie Marie Charlotte Germaine WURRY, divorcée non remariée de Monsieur Frédéric GOMEZ, demeurant à MERIGNAC (Gironde), 6, rue du Cardinal Richaud, née à BARR (Bas-Rhin), le 1er juillet 1966. Ce testament a fait l'objet d'un acte de description et de dépôt contenant saisine du légataire universel reçu le 11 juin 2020 par Maître Henri MELLAC, notaire à SAINT MEDARD EN JALLES, 5, Place de l'Hôtel de Ville, chargé du règlement de la succession. La date d'accusé réception de l'acte de dépôt du testament au greffe du Tribunal Judiciaire de Bordeaux est le 22 juin 2020.

Maître MELLAC, conformément aux dispositions de l'article 1007 du Code civil et en l'absence d'héritier réservataire, a pu vérifier les conditions de la saisine de Madame Nathalie WURRY, édictées par l'article 1006 dudit Code.

Tout intéressé pourra s'opposer à l'exercice de ses droits par le légataire universel saisi de plein droit en vertu du même article 1006 du Code civil, dans le mois de la réception au greffe de l'envoi de l'acte de dépôt. L'opposition doit être formée auprès du notaire soussigné chargé du règlement de la succession, susnommé.

20EJ09851

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1er décembre 2017,

Mademoiselle Ginette Marie SORBES, en son vivant retraitée, demeurant à LE BOUSCAT (33110) 127 avenue Jules Guesde.

Née à BRUGES (33520), le 3 juin 1928. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à LE BOUSCAT (33110) (FRANCE), le 22 mars 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Cyrille DE RUL, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Gilles DUTOUR, Cyrille DE RUL, Christophe LACOSTE, Sandrine PAGÈS, Audrey PELLET-LAVÈVE, Grégory DANDIEU et Mélodie RÉMIA, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 34, cours du Maréchal Foch, le 29 juin 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Cyrille DE RUL, notaire à BORDEAUX 34 cours du Maréchal Foch, référence CRPCEN : 33016, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

20EJ10156

 **Notaire**

SCP COUTANT-SEYNHAEVE-LACAPE
Notaires associés
1 Simard 33330 Saint Emilion

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date du 15 mars 2011, **Monsieur Paul LAPORTE**, né à SAINT-EMILION (Gironde) le 29 août 1929, demeurant à SAINT DENIS DE PILE (Gironde) 10 allée Danielle Mitterand, décédé à SAINT DENIS DE PILE (Gironde) le 27 avril 2020, a institué des légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître François-Jean COUTANT, notaire à SAINT-EMILION (Gironde), suivant procès-verbal en date du 22 mai 2020, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de LIBOURNE le 2 juin 2020.

Conformément à l'article 1007 du Code Civil, les oppositions à l'exercice de leurs droits par les légataires sont à former dans le mois de cette réception en l'Etude de Maître COUTANT, notaire à SAINT-EMILION (Gironde) 1, Simard, chargée du règlement de la succession.

20EJ09735

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce publiée dans Les Echos Judiciaires Girondins du 26/06/2020 concernant **CAP ULYSSE** : Il fallait lire : L'AGE en date du 06/11/2018 Il n'y avait pas lieu de lire la nomination d'un commissaire suppléant

20EJ09761

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 20EJ08344 du 05/06/20, relatif à la **SARL SAGE**, il fallait lire au 3ème paragraphe :

La société Le Fournil du Taillan, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 85.000 € dont le siège social est situé 118 avenue de la Boétie, 33320 LE TAILLAN-MEDOC, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 840 889 158,

Pour avis

20EJ09788

SAS SALADIN

RECTIFICATIF / ADDITIF

rectificatif à l'annonce n° 20EJ09274 parue le 26/06/2020, concernant la société SALADIN, SAS: il y a lieu de lire : 129 cours du Médoc 33300 BORDEAUX au lieu de 110 cours Saint-Louis 3300 BORDEAUX.

20EJ09933

 **Notaire**

Etude de Maîtres Françoise FAURE et Jean-François VIGNES,

Notaires associés à SAINTE-FOY-LA-GRANDE (Gironde), 152 rue de la République

RECTIFICATIF / ADDITIF

Rectificatif à l'annonce n° 20EJ01835 parue le 31 janvier 2020, concernant la société SCI LE BIGORRE, il a lieu de lire : RCS LIBOURNE au lieu de RCS BORDEAUX.

20EJ10013

AMP CONSEILS
Jean-Philippe RASSINOUX
Avocat à la Cour
24 cours du Maréchal Foch 33000
Bordeaux
Tél. : 05 56 00 72 40

RECTIFICATIF / ADDITIF

Rectificatif à l'annonce n° 20EJ05483 parue le 27/03/2020, concernant la société **LTP LIZE YANIK**, il a lieu de lire : 01/06/2020 au lieu de 28/02/2020.

20EJ10217

Rectificatif à l'annonce référence ALP00073028 parue dans Les Echos Judiciaires Girondins, le 15/05/2020 concernant la société **EXPANS GROUPE SAS**, lire Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et pour la correspondance : 17 avenue Mercure à SAINT MARTIN LA CAUSSADE - 33390 en lieu et place de Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et pour la correspondance : 2 ZA LA ROQUE CREYSSE -24100.

20EJ09945

AVIS RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 26/06/2020 concernant **SASU REYNALD NOLLET**, il fallait lire : siège social : 146 avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN

20EJ09956

Additif à l'annonce n° 20EJ09445 parue le 26/06/2020, concernant la cession du droit de présentation de la patientèle entre **Madame Isabelle Marie MERLET et Dr FRISON DESTRUHART Fabienne**,

il a lieu de lire :

Notification - Élection de domicile

Toutes correspondances ou notifications, effectuées en application du présent protocole seront accomplies par lettre recommandée avec avis de réception, adressées à l'adresse du siège social ou du domicile respectif de chaque parties, à laquelle les Parties font élection de domicile.

20EJ10051

Rectificatif à l'annonce de constitution 20EJ09519, annonce du 26 Juin 2020 concernant la société **SUPERCARS BORDEAUX**, il fallait lire « Aux termes d'un acte ssp à Artigues près Bordeaux du 16 Juin 2020 » et non « Aux termes d'un acte ssp à Artigues près Bordeaux du 12 Juin 2020 ».

20EJ09923

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE
NOTRE JOURNAL
ABONNEZ-VOUS !**

ARRÊT DU PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 24 Juin 2020)

SARL FTEB, 22 Rue du Parlement Saint-Pierre, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 480 397 181. Restauration traditionnelle, vente à emporter de produits alimentaires, vins et bière, traiteur, organisation de réceptions et banquets. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 1 mois nommant Commissaire à l'exécution du plan Selarl Vincent Mequinion 6 rue d'Enghien 33000 BORDEAUX.

13302472588017

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 24 Juin 2020)

SARLU SUKALDEA, 19 Rue de la Devise, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 839 050 945. Restauration. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 8 juin 2020 désignant mandataire judiciaire Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302472588039

CONVERSION EN LIQUIDATION
JUDICIAIRE

(Jugement du 24 Juin 2020)

SARL D.T.EXPRESS, Apt 26 538 Route du Médoc, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 821 071 214. Transport de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302472588027

SAS ASTREED, 84 Impasse du For-estier, 33127 Saint-Jean d'Illac, RCS BORDEAUX 833 998 594. Nettoyage et Multiservices. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302472588033

SAS PLA MUR SOL, 4 Avenue de Guittayne, 33610 Canéjan, RCS BORDEAUX 466 200 177. En France et l'étranger, l'entreprise et la réalisation des travaux d'aménagement et de second oeuvre du bâtiment avec spécialisation dans la fourniture et la pose de revêtement plastiques de toutes natures et divers sur murs et sols et toutes surfaces. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302472588004

société par actions simplifiée à associé unique AKM ATLANTIQUE 33, Immeuble Pont d'Aquitaine 14 Rue Cantelaudette, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 845 097 286. Maçonnerie, plâtrerie, peinture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302472588048

ARRÊT D'UN PLAN DE CESSON

(Jugement du 24 Juin 2020)

SAS PLA MUR SOL, 4 Avenue de Guittayne, 33610 Canéjan, RCS BORDEAUX 466 200 177. En France et l'étranger, l'entreprise et la réalisation des travaux d'aménagement et de second oeuvre du bâtiment avec spécialisation dans la fourniture et la pose de revêtement plastiques de toutes natures et divers sur murs et sols et toutes surfaces. Jugement arrêtant le plan de cession.

13302472588001

MODIFIANT DU PLAN DE
REDRESSEMENT

(Jugement du 24 Juin 2020)

GESQUIERE cédrick, 20 Place de la République, 33410 Cadillac, RCS BORDEAUX 487 585 051. Vente Au Détail Et En Gros De Lunetterie, Contactologie Et Audioprothèse (Achat) Opération D'Achat Et Vente De Métaux Précieux, Bijoux, Activité D'Intermédiaire Achat, Vente Métaux Précieux (Création). Jugement modifiant le plan de redressement.

13302472588014

OUVERTURE DE LIQUIDATION
JUDICIAIRE

(Jugement du 24 Juin 2020)

SARL CAPTAIN STUDIOS, 42 Rue de la Porte Dijeaux, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 383 639 713. Studio de conception graphique, stylisme, décoration, publication et production publicitaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 7 juin 2020, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302472588010

SARL DLS Paysage, 59 Bis Avenue de Paris, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 838 332 328. Entreprise de création restauration entretien et aménagement paysager au profit des particuliers et des entreprises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2019, désignant liquidateur SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302472588036

SARL GRF TRANSPORT, 43 Rue François Chambrelent, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 813 649 456. Transport de marchandises ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 juin 2020, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302472588024

SAS ART DE FRANCE, Zone Industrielle de Blanquefort 1 Rue Jf Laperouse, 33290 Blanquefort, RCS BORDEAUX 485 014 039. Achat, vente, commercialisation, distribution, diffusion, import-export de bijoux fantaisie, cadeaux, articles de Paris, bibeloterie, articles de table et de mode ainsi que tout objet de décoration, l'importation d'ouvrages en métaux précieux, l'acquisition de tous biens immobiliers et exploitation par bail ou autrement de Ces biens qui resteront la propriété de

la société. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 8 juin 2020, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302472588020

SAS OXEAU INVEST, 335 Rue Georges Bonnac, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 821 842 119. L'animation du groupe la prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de Ces participations l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et titres de placements toutes prestations de services à ses filiales. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 avril 2020, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302472588030

société par actions simplifiée à associé unique ECO SMART DEV, 10 Zone Artisanale la Lagune, 33450 Montussan, RCS BORDEAUX 841 442 809. La commercialisation, l'achat et la revente de systèmes de production d'électricité Photovoltaïques en autoconsommation, de pompes à chaleur et de toutes installations Technioques dans les champs de l'efficacité énergétique l'activité d'agent commerciale se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2019, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302472588042

société par actions simplifiée à associé unique ECO SMART POZ, 10 Zone Artisanale la Lagune, 33450 Montussan, RCS BORDEAUX 841 464 670. La vente et l'installation de Systèmes de production d'électricité Photovoltaïques en autoconsommation, pompes à chaleur et de toutes Autes installations techniques dans les champs de l'efficacité énergétique, la création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2019, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302472588045

JUGEMENT DE CONVERSION EN
REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE LA
PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 24 Juin 2020)

SAS CONSTANTIN SAS, Parc Héliopolis Bâtiment B3-3 Avenue de Magudas, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 350

118 501. La production de supports et prestations de services ayant trait aux arts graphiques et à la communication en général. Jugement convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire et désignant administrateur SELARL Ajassociés 4 Rue Gabriel Péri 94000 Créteil avec les pouvoirs : assister.

13302472588007

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 24 Juin 2020)

SAS CELIO FRANCE, 21 Rue Blanqui, 93406 Saint-Ouen Cedex, RCS BOBIGNY 313 334 856. Vente de prêt à porter mixte et chaussures à titre accessoire. Le tribunal de commerce de Bobigny a prononcé en date du 22 juin 2020 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, sous le numéro 2020J00717, Administrateur SELARL Fhb en la personne de Maître Héliène Bourbouloux 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine et la SCP Patrice BRIGNIER 14-16 Rue de Lorraine, 93000 BOBIGNY avec pour mission de : assister le débiteur pour tous actes de gestion ou pour certains d'entre eux, Mandataire judiciaire SELAFA Mja prise en la personne de Maître Axel CHUINE 14 Rue de Lorraine 93000 Bobigny et la SCP BTSG prise en la personne de Me Marc SENECHAL, 15 Rue de l'Hôtel de Ville, 92200 Neuilly-Sur-Seine et a ouvert une période d'observation expirant le 22 décembre 2020. Les déclarations de créances sont à déposer au Mandataire Judiciaire dans les deux mois de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture.

13302472429975

(Jugement du 29 Juin 2020)

SARL AB FENETRES, 17 Rue Galilée, 75116 Paris 16^e Arrondissement, RCS PARIS 430 365 536. Commerce de Menuiseries. Radiation d'office : article R. 123-129-1^{er} du code de commerce, clôture pour insuffisance d'actif par jugement du : 25-06-2020

13302472679135

SAS ETABLISSEMENTS LAVAL, Zone Industrielle Rue Denis Papin, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 398 916 197. Entrepôt de matériel Métallique ou de tout autre activité rentrant dans l'objet social à l'exclusion du point de vente. Jugement du tribunal de commerce de Bergerac en date du 30 août 2017, prononce la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif. Radiation d'office art. R.123-129 1^{er} du code de commerce en date du 30 août 2017.

13302472678278

JUGEMENT PRONONÇANT LA
CLÔTURE DE LA PROCÉDURE DE
RÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL

(Jugement du 24 Juin 2020)

CAZE maxime, Résidence Émeraude Bâtiment a 07 11 Rue Louis Denis Mallet, 33130 Begles. Non Communiqué. Jugement prononçant la clôture de la procédure de rétablissement professionnel.

13302472588051

Le Greffier

SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

Par jugement en date du 19 Juin 2020, Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Monsieur Patrick CAPEYRON 109 Quai du Président Wilson 33130 BEGLÈS Profession : Agent immobilier SIRET : 404 576 084 00028

Fixe provisoirement au 17 février 2020 la date de cessation de paiements.

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, demeurant 23 rue du Chai des Farines - 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me BAUJET pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à six mois le délai dans lequel ME BAUJET DE LA SCP SILVESTRI-BAUJET devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de ME BAUJET DE LA SCP SILVESTRI-BAUJET dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com> 20EJ10070

Par jugement en date du 19 Juin 2020, Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Monsieur Jean-Luc DUPRAT Profession : Eleveur laitier 2, La Dusseaud 33540 MESTERRIEUX RCS : SIRET : 344.019.930.00017

Selon les modalités suivantes :

- le premier pacte arrivant à terme au 25 janvier 2020 est reporté en fin de plan avec pour effet de rallonger le plan initialement prévu sur une durée de 12ans à 13 ans,

- le prêt n° 10000 13 57 48 du Crédit agricole, déclaré pour 128 182,29 euros à échoir, est intégré au plan de redressement sur 13 ans, conformément à l'option trois, c'est-à-dire un paiement à 100 % du passif par pactes annuels progressifs, par substitution à l'échéancier initial,

Commissaire à l'exécution du plan :

SELARL LAURENT MAYON 54 cours Georges Clemenceau CS711036 33081 BORDEAUX CEDEX 20EJ10071

Par jugement en date du 19 Juin 2020, Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

Association INSTITUT DE LANGUE ARABE 9, Rue de Condé 33000 BORDEAUX Activité : Enseignement immatriculation PREFECTURE : W332006876

Fixe provisoirement au 02 Décembre 2019 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL EKIP¹, demeurant 2 rue de Caudéran - 33000 BORDEAUX CEDEX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me MANDON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel la SELARL EKIP¹ devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL EKIP¹ dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com> 20EJ10073

Par jugement en date du 26 Juin 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Mme Katy BOUGAULT épouse RODRIGUEZ activité : spécialiste scientifique et techniques diverses 6, Allée du Vieux Chêne Lotissement Albert Maleyran 33460 CUSSAC FORT MEDOC

Liquidateur : SELARL LAURENT MAYON 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX 20EJ10091

Par jugement en date du 19 Juin 2020, Le Tribunal, arrête le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Monsieur PAULUS VAN DER AREND Profession : Exploitant agricole Château Pouly 33540 GORNAC SIRET : 838 758 159 00019

Selon les modalités suivantes :

par voie de continuation par paiement de l'intégralité du passif échu sur 15 ans, à raison d'annuités de 6,67 % l'an, avec néanmoins un taux d'intérêt du prêt de la BNP réduit à 1 %, avec paiement de la première annuité au plus tard le 19 juin 2021, et chacune des annuités suivantes à chacune des dates anniversaires de l'adoption du plan,

Commissaire à l'exécution du plan : SELARL LAURENT MAYON 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX 20EJ10074

Par jugement en date du 19 Juin 2020, Le Tribunal, Prononce la résolution du plan de sauvegarde et l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

S.E.L.A.R.L. AQUIJURIS ANCIENNEMENT DENOMMEE SELARL SEMIRAMOTH 34, Avenue Thiers 33100 BORDEAUX Activité : Avocat RCS : 532 290 731

Fixe provisoirement au 18 août 2019 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL LAURENT MAYON, demeurant 54 cours Georges Clemenceau - 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me MAYON, pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel la SELARL LAURENT MAYON devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL LAURENT MAYON dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com> 20EJ10077

Par jugement en date du 19 Juin 2020, Le Tribunal, arrête le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

S.C.I. NIETO SAUVESTRE 120, Passage des lavandières 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

Selon les modalités suivantes :

par paiement de l'intégralité du passif échu à raison de 10 annuités équivalentes, pour la première fois au plus tard le 19 juin 2021 et pour chacune des annuités suivantes à chaque date anniversaire de l'adoption du plan,

Commissaire à l'exécution du plan :

Maître MALMEZAT-PRAT De la SCP MALMEZAT-PRAT-LUCAS-DABADIE 123, Avenue Thiers 33100 BORDEAUX 20EJ10079

Par jugement en date du 19 Juin 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

SCEA BARREJATS Activité : viticole Clos de Gensac MAREUIL 33210 PUJOLS SUR CIRON immatriculée sous le n° RCS : 378 031 595

Liquidateur : SELARL EKIP¹ 2 rue de Caudéran CS 41176 33001 BORDEAUX CEDEX 20EJ10081

Par jugement en date du 26 Juin 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Mme Mariama BAH Profession : Infirmière libérale 107 Lotissement du Lac 33290 LE PIAN MÉDOC immatriculée sous le n° SIRET : 820 393 080 00016

Liquidateur : SELARL LAURENT MAYON 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX 20EJ10099

Par jugement en date du 19 Juin 2020, Le Tribunal, arrête le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Monsieur Elian BELLARD Profession : Conseil de gestion 202, Rue de Maisonneuve 33210 BIEUJAC SIRET : 402 005 797 00020

Selon les modalités suivantes :

- paiement des créances inférieures à 500 € dès l'adoption du plan,

- paiement de l'intégralité du passif échu et à échoir en dix annuités progressives, de 2 % les deux premières années, de 10 % de la troisième à la neuvième année et de 26 % la dixième et dernière année, la première annuité payable au plus tard le 19 juin 2021 et les pactes suivants à chacune des dates anniversaires de l'adoption du plan,

Commissaire à l'exécution du plan : SELARL LAURENT MAYON 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX 20EJ10080

Par jugement en date du 19 Juin 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

M. Xavier LALANNE 383 Le Bourg 33760 ARBIS

Liquidateur : SELARL LAURENT MAYON 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX 20EJ10082

Par jugement en date du 26 Juin 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

M. Patrick REYNAUD activité : conseil pour la gestion et les affaires 6 rue Jean Blanc 33760 TARGON

Liquidateur : SELARL LAURENT MAYON, 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX 20EJ10088

Par jugement en date du 26 juin 2020, Le Tribunal, Prononce la prolongation exceptionnelle de la période d'observation pour une durée de 6 mois à compter du 22 mars 2020 à l'égard de :

Monsieur Henri SEQUELA Résidence Frontenac n°4 137, Avenue Charles de Gaulle 33200 BORDEAUX CAUDERAN Profession : Avocat SIRET : 389 028 531 00058

Mandataire judiciaire : Maître LUCAS-DABADIE De la SCP MALMEZAT-PRAT-LUCAS-DABADIE 123, Avenue Thiers 33100 BORDEAUX BASTIDE 20EJ10083

Par jugement en date du 26 Juin 2020, Le Tribunal, constate la bonne exécution du plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

M. Eric BEBY Gérant de la DENTAL PERFECT Profession : Prothésiste dentaire DENTAL PERFECT 18 Rue Paul Doumer 33700 MERIGNAC SIRET : 408 086 130 00023

commissaire au plan SELARL EKIP¹ 2, Rue de Caudéran 33000 BORDEAUX 20EJ10086

Par jugement en date du 26 Juin 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

M. José RODRIGUEZ Profession : Consultant 6 Allée du Vieux Chêne Lotissement Albert MALEYRAN 33460 CUSSAC FORT MEDOC

Liquidateur : SELARL LAURENT MAYON 54 cours Georges Clemenceau 33000 BORDEAUX 20EJ10092

Par jugement en date du 26 Juin 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Mme Michaele RABIER divorcée LEFORT Profession : Enseignante MICKY'S ENGLISH WORKSHOP 55, Rue des Ayres A20 33000 BORDEAUX immatriculée sous le n° SIRET : 535 223 960 000 27 ;

Liquidateur : SELARL LAURENT MAYON 54 Cours Georges Clemenceau 33081 BORDEAUX CEDEX 20EJ10093

Par jugement en date du 26 Juin 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

M. Anthony MORAUD LUDGER ATM 11, Rue Ambroise Pare 33160 SAINT-MÉDARD-EN-JALLES immatriculé sous le n° RCS : 804 493 542

Liquidateur : Maître Laetitia LUCAS-DABADIE de la SELARL MALMEZAT-PRAT 123, Avenue Thiers 20EJ10094

Par jugement en date du 26 Juin 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Association BLEU LAVANDE Activité : service à la personne 29 Rue Louis PASTEUR 33520 BRUGES

Liquidateur : Me MALMEZAT-PRAT de la SELARL MALMEZAT-PRAT - LUCAS-DABADIE 123 avenue Thiers 33100 BORDEAUX 20EJ10096

Par jugement en date du 26 Juin 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

M. Loïc CLUZAN Profession : Viticulteur 5 Chemin de l'Eglise 33490 SAINT MARTIN DE SESCOAS immatriculé sous le n° RCS : 448 871 020

Liquidateur : SELARL EKIP¹ 2 rue de Caudéran CS 41176 33001 BORDEAUX CEDEX 20EJ10097

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 07 85 39 64 49

PUBLICITE@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

Par jugement en date du 26 juin 2020, Le Tribunal, Prononce la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire de :

Association "SOS PAPY MAMIE"
Activité : aide aux personnes âgées 32, Rue Detrous 33200 BORDEAUX CAUDERAN immatriculée sous le n° SIRET: 490 686 110 00019

Liquidateur : SELARL LAURENT MAYON, 54 cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX
20EJ10100

Par jugement en date du 26 juin 2020, Le Tribunal, Ordonne la prorogation exceptionnelle de la période d'observation bénéficiant à la

S.C.E AGRICOLE PIERRE ET OLIVIER COMPAGNET Activité : Acquisition de biens viticoles, 9, Route de Lesparre, 33340 BEGADAN, SIRET : 433 844 404 00015, jusqu'au 30 novembre 2020

Mandataire judiciaire : S.E.L.A.R.L. MALMEZAT-PRAT - LUCAS-DABADIE Prise en la personne de Me LUCAS-DABADIE 123, Avenue Thiers 33100 BORDEAUX
20EJ10101

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BAYONNE

G. M. A. CONSEIL (SARL) Espace 64 - 20 rue Jean Hausseguy 64600 Anglet. Activité : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion RCS DE BAYONNE 447 615 352 RCS TOULOUSE RCS MONT-DE-MARSAN RCS BORDEAUX. Jugement du Tribunal de Commerce de Bayonne en date du 22-06-2020 : Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs - L643-9 al. 2 et R643-18.
20001683

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

Par jugement en date du 30 août 2017, le Tribunal de Commerce de Bergerac a clôturé pour insuffisance d'actif la liquidation judiciaire de la : **SAS ETABLISSEMENTS LAVAL** rue Denis Papin Zone industrielle 24100 Bergerac RCS Bergerac 398 916 197.
20001689

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Par jugement en date du 19 juin 2020, le Tribunal de Commerce de Bobigny a arrêté le plan de cession de la : **SAS NAF NAF** 2 rue Sarah Bernhardt 92000 Asnières s/Seine RCS Bobigny 300 345 808 au profit de la SAS SY CORPORATE FRANCE, identifiée sous le n° 830 105 342 RCS Paris, dont le siège social est à 23 rue Balzac 75008 Paris, et a prononcé la liquidation judiciaire et nommé la SELARL BALLY M.J., 69 rue d'Anjou 93000 Bobigny et la SELAFA M.J.A, en la personne de Me Axel CHUINE, 14 rue de Lorraine 93000 Bobigny, en qualité de liquidateurs.
20001750

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Par jugement en date du 19 juin 2020, le Tribunal de Commerce de Montpellier a arrêté le plan de cession de la : **SA ORCHESTRA-PREMAMAN ZAC** Saint Antoine 200 avenue des Tamaris 34130 Saint Aunes, RCS Montpellier 398 471 565 au profit de la société NEWORCH, 1 boulevard Philippe Lamour 34170 Castelnau le Lez.
20001686

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Suite à l'annonce parue dans les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS du 12 juin 2020 sous le n°20001462 relative à la **SAS LA HALLE**, il y a eu lieu de lire que le Tribunal de Commerce de Paris a fixé aux Administrateurs Judiciaires une mission d'assistance et non de surveillance.
20001687

Par jugement en date du 25 juin 2020, le Tribunal de Commerce de Paris a clôturé pour insuffisance d'actif la liquidation judiciaire de la : **SARL AB FENETRES** 17 rue Gallée 75116 Paris RCS Paris 430 365 536.
20001690

ÉTAT DE PASSIF SALARIAL

Conformément aux articles L625-1 et suivants R.625-3 et suivants du Code de Commerce, l'ensemble des créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe par **SELARL HIROU** Mandataires Judiciaires :

Dossier N°	NOM DE L'AFFAIRE - ADRESSE	date / jugt RJ / LJ / CO
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE		
34204	SAS ST EMILION WINES 7 BIS rue de la Cadene - 33330 Saint-Emilion	RJ 09/03/2020
34042	SAS JD SOUDAGE ZA de frappe 1 rue Clement Ader 33910 Saint Denis De Pile	RJ 02/12/2019 LJS 03/02/2020
33800	SAS ATELIER CONCEPT RENOVATION AQUITAINE 3 Doulibarde - 33420 Saint Vincent de Pertignas	LJ 29/07/2019
34163	Madame Martine AUZOU 3 rue Saint Simon - 33390 Blaye	LJS 10/02/2020
34039	A-Z DEMANTELEMENT ET CONSTRUCTION 5 Lieu dit Reyraud de Moulin 33230 Les Eglisottes et Chalaures	LJ 02/12/2019

Informe que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au **Tribunal de Commerce de Libourne**, 36 rue Victor HUGO, et rappelle que le délai de forclusion prévu à l'Article L625-1 et suivants et R.625-3 et suivants du Code de Commerce court à compter de la présente publicité. Le salarié dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur un relevé peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité.

Louis et Laurent HIROU
20001688

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL MALMEZAT-PRAT - LUCAS-DABADIE
MANDATAIRE JUDICIAIRE
123 AVENUE THIERS 33000 BORDEAUX



À VENDRE

FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION « LE MEAT PACK »
8 rue du Chai des Farines
33000 BORDEAUX

Offres à adresser à Selarl MALMEZAT-PRAT - LUCAS-DABADIE
123 avenue Thiers à Bordeaux (33100). Fax : 05 56 79 09 65
Réf : 7244
Email : contact@mj123.fr

DESCRIPTIF ET PIÈCES SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL LAURENT MAYON - MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
BORDEAUX (33000), RESTE DEVOIR CEDER ES-QUALITES,
DANS LE CADRE DE SA FONCTION :

COMMUNE DE BEGUEY (GIRONDE)
ZA BIROLE

UN LOCAL D'ACTIVITE A USAGE DE GARAGE AUTOMOBILE AVEC TERRAIN

L'ENSEMBLE SUR TERRAIN CADASTRE
SECTION A N° 538

vous pouvez adresser toute demande de renseignements, par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à : mace.mayon@orange.fr
informations complémentaires disponibles sur le site :

[HTTP:// WWW.MJ-SO.COM](http://WWW.MJ-SO.COM)

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 07 85 39 64 49

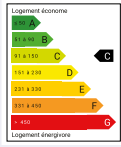
PUBLICITE@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

VENTE MAISON

3F **Clairsienne** 

Groupe ActionLogement

CRÉON

Résidence André Dubourdeaux
Au 26 rue des Charmes

Les conditions de la vente sont consultables au siège de la société CLAIRSIENNE et sur le site www.clairsienne.fr. Les candidatures sont à adresser **AVANT LE 03 AOÛT 2020** par courrier RAR à CLAIRSIENNE, Direction de l'Accession, 223 avenue Émile Counord 33081 Bordeaux cedex.

Maison type 3 d'environ 64.30 m² comprenant entrée, cuisine, séjour, 2 chambres et salle de bains.

120 000 €

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

ESPACE DE VENTE : du lundi au vendredi 235 avenue Émile Counord 33300 Bordeaux

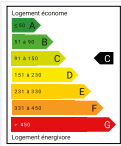
05 56 292 901 (coût d'un appel local)www.clairsienne-propretaire.fr

VENTE MAISON

3F **Clairsienne** 

Groupe ActionLogement

BELIN BELIET

Résidence Allée de Toutin
Au 22 Allée de Toutin

Les conditions de la vente sont consultables au siège de la société CLAIRSIENNE et sur le site www.clairsienne.fr. Les candidatures sont à adresser **AVANT LE 03 AOÛT 2020** par courrier RAR à CLAIRSIENNE, Direction de l'Accession, 223 avenue Émile Counord 33081 Bordeaux cedex.

Maison type 3 d'environ 70.03 m² comprenant entrée, cuisine, séjour, 2 chambres et salle de bains.

150 000 €

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

ESPACE DE VENTE : du lundi au vendredi 235 avenue Émile Counord 33300 Bordeaux

05 56 292 901 (coût d'un appel local)www.clairsienne-propretaire.frVENTE SOUS PLIS
CACHETÉS

La date limite de réception des offres d'achat est fixée au plus tard le 20 juillet

PAUILLAC (33250)

9 rue Albert 1^{er}

IMMEUBLE ANCIEN EN PIERRE

élevé sur terre plain d'un Rez-de-chaussée et 2 étages.
Cour sur la partie arrière - État vétuste justifiant un arrêté de péril - Ensemble cadastré section AW n°575 pour une surface cadastrale de 79,00 m²

Visites sur place le jeudi 9 juillet à de 10 h 30 à 12 h 30

Port du masque obligatoire -
Respect des distances de sécurité

Estimation : 6.000 €
Renseignements : 06 15 05 66 43

L'Offre devra être adressée à : Maître Pierre-André BIAIS
Notaire 30 Cours de l'Intendance - 33000 Bordeaux

Sous enveloppe scellée, par envoi postal en recommandé
avec AR ou déposée contre récépissé.

OFFRE D'EMPLOI

CHERCHE ASSISTANTE JURIDIQUE

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons une assistante juridique.

Notre cabinet a des compétences reconnues en droit des sociétés, procédures collectives et droit social.

- Vous êtes autonome sur les tâches de **secrétariat** (rédaction de courriers et frappe sur dictée, standard téléphonique, préparation d'actes simples...), et assurez le **suivi judiciaire** (courriers aux clients, suivi de l'agenda et des renvois, communication des actes de procédure, RPVA...).

- Vous pourrez également assurer des tâches de **secrétariat juridique** (constitution de sociétés, approbations de comptes, déclaration des bénéficiaires effectifs...).

- **Orthographe irréprochable** et maîtrise des **outils informatiques**.
- Un an d'expérience.

Poste à pourvoir dès que possible.

Merci de bien vouloir envoyer vos CV et lettre de motivation à cabinet@mounieravocats.com.



APPEL A PROJETS

AVENUE DE TOURVILLE

Le Port met à disposition un terrain de 1200 m² sur le secteur de Bordeaux Nord visant à accueillir une activité qui devra être compatible avec le PLU qui classe la zone en US 4 : Zones urbaines spécifiques liées à l'économie.

Les éléments permettant de répondre à cet appel à projet sont téléchargeables sur le site <https://www.bordeaux-port.fr/fr/s-implanter>

LE DÉPÔT DES OFFRES EST ATTENDU POUR LE 03 AOÛT À 12 H



MANIFESTATION D'INTÉRÊT

AU SENS DE L'ARTICLE L 2122-1-4 DU
CODE GÉNÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ DES
PERSONNES PUBLIQUES

pour la mise à disposition dans la zone portuaire de Bassens-Lormont d'un hangar de stockage d'environ 10 000 m² de ses terre-pleins associés.

Toute entreprise intéressée par la mise à disposition de cet ensemble est priée de se manifester et de proposer une offre à l'adresse suivante : x-laverda@bordeaux-port.fr

AVANT LE LUNDI 3 AOÛT À 12 H

V O L V O

Nouveau Volvo V60 Cross Country

Echappez-vous

À PARTIR DE
600€/MOIS
EN LLD 36 MOIS⁽¹⁾

1^{er} loyer de 5 000 €

ENTRETIEN ET GARANTIE INCLUS⁽²⁾,
SOUS CONDITION DE REPRISE⁽³⁾



VOLVOCARS.FR

(1) Exemple de Location Longue Durée pour un V60 Cross Country Pro D4 AWD pour 45 000km, 1er loyer 5000 € puis 35 loyers de 600 €. (2) Prestations de Arval Service Lease Entretien-Maintenance et extension de garantie un an au-delà garantie constructeur incluses. (3) Offre valable dans le cadre de la reprise de votre véhicule par votre concessionnaire suivant l'évaluation proposée. Offre réservée aux particuliers dans le réseau participant, valable jusqu'au 31/08/2020, sous réserve d'acceptation par Arval Service Lease, 352 256 424 RCS Paris. N° ORIAS : 07 022 411 (www.oriass.fr). Détails sur www.volvocars.fr. Modèle présenté : VOLVO V60 Cross Country Pro D4 AWD avec options, 1er loyer 5000 €, suivi de 35 loyers de **625 €**.

Volvo gamme V60 : Consommation en cycle mixte (L/100 km) WLTP : 1.7-6.6 - CO₂ rejeté (g/km) WLTP : 39-173.

VOLVO SIPA AUTOMOBILES BORDEAUX
Rive Gauche MERIGNAC - 05 57 92 30 30
Rive Droite LORMONT - 05 56 77 29 00

